

# RAPPORT ANNUEL 2019



Jellal BEN ABDALLAH  
Collection privée  
STB

## **Société Tunisienne de Banque**

Société Anonyme au capital de 776.875.000 Dinars

**Siège Social:** Rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

RCB 182331996

**Tél:** 70.140.000

**Adresse télégraphique :** SOTUBANK

**Code :** Peterson 4<sup>th</sup> Edition Acmé

**Télex :** N° 14135 – 14815 – 15376 – 15377

**Adresse SWIFT :** STBK TN TT

**Sites Web:**

Commercial : [www.stb.com.tn](http://www.stb.com.tn)

Commerce électronique : [ecom.stb.com.tn](http://ecom.stb.com.tn)

Banque en ligne : [stbnet.stb.com.tn](http://stbnet.stb.com.tn)

Facebook : STB BANK-page autorisée





# SOMMAIRE

<b>ORGANES DE GOUVERNANCE</b>	<b>5</b>
CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
DIRECTION GÉNÉRALE	7
COMMISSAIRES AUX COMPTES	8
CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES	9
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
MOT DU DIRECTEUR GENERAL	12
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER</b>	<b>15</b>
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL	16
ÉCONOMIE TUNISIENNE	18
<b>ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE</b>	<b>21</b>
<b>SITUATION FINANCIERE DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 2019</b>	<b>22</b>
CHIFFRES CLÉS DE LA STB	24
RESSOURCES	26
EMPLOIS	27
ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
CAPITAUX PROPRES	31
QUALITE DES ACTIFS & LIQUIDITES	29
INDICATEURS DE RESULTAT	34
<b>DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA BANQUE</b>	<b>41</b>
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	42
CREATION D'UN BUSINESS CENTER	44
ACTIVITE RECOUVREMENT	44
SYNERGIE DES FILIALES DU GROUPE STB	46
ACTIVITE INTERNATIONALE	48
SYSTEME D'INFORMATION	49
ADOPTION DES NORMES IFRS	50
RESSOURCES HUMAINES	52
PRESPECTIVES ET DEVELOPPEMENT	53
<b>CONTROLE &amp; GESTION DES RISQUES</b>	<b>55</b>
CONTRÔLE INTERNE	56
CONTRÔLE PERMANENT	58
GESTION DES RISQUES	58
<b>RESPONSABILITE SOCIETALE (RSE)</b>	<b>61</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS</b>	<b>65</b>
BILAN	66
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	67
ÉTAT DE RÉSULTAT	68
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	69
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	70
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	104
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	110
<b>RÉSOLUTIONS ADOPTÉES</b>	
<b>PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE</b>	<b>121</b>
<b>GROUPE SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE</b>	<b>127</b>
RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB	128
PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE STB	124
APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS CONSOLIDÉS	132
PERSPECTIVE DU GROUPE STB	135
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>141</b>
BILAN	142
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	143
ÉTAT DE RÉSULTAT	144
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	145
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	146
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	192



Jellal BEN ABDALLAH  
Collection privée STB

# Organes De Gouvernance



# Le Conseil d'Administration



**Mme. Nejia GHARBI**  
Présidente du Conseil  
Représentant l'Etat



**M. Hatem SALAH**  
Représentant l'Etat



**M. Tarek BEN LARBI**  
Représentant l'Etat



**M. Mohamed MRAIDHA**  
Représentant l'Etat



**M. Lassaad ZARROUK\***  
Représentant la MAE



**M. Mohamed Salah KHALFALLAH\***  
Représentant les actionnaires privés



**M. Mohamed Tahar BELLASSOUED**  
Représentant l'Etat La STAR  
représentée par son Directeur Général



**M. Taïeb BELAID\***  
Représentant les actionnaires  
privés



**M. Moez BEN ZID**  
Représentant les actionnaires  
minoritaires



**M. Abderrazek LOUATI\*\***  
Membre indépendant



**Mme. Olfa BEN OUDA SIOUD\*\***  
Membre indépendant



**M. Hassen FEKI**  
Représentant de la STAR

(\*) Nouveaux administrateurs nommés par le Conseil d'Administration du 29 Août 2019 en remplacement de M. Abdelkader Hamrouni et M. Salah Khalfallah qui ont présenté leurs démissions.

(\*\*) Fin de mandat (Assemblée Générale Ordinaire du 27 Avril 2019).

# Les Comités issus du Conseil d'Administration

## **Le Comité d'Audit**

La mission fondamentale du Comité est de veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

## **Le Comité des Risques**

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

## **Le Comité des Nominations et des Rémunérations**

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la Banque.

## **Le Comité Stratégique**

Il a pour rôle d'assister le Conseil d'administration dans le suivi de la mise en place de la stratégie et du Business Plan de la Banque.

## **Le Comité Supérieur de résolution**

Il a pour mission de fixer et d'assurer le suivi de la stratégie de recouvrement de la banque, de suivre les engagements et d'examiner et de statuer sur les propositions d'arrangement et de règlement transactionnel, les dossiers en contentieux et les affaires contre la Banque.

## **La Commission des Marchés**

Elle a pour mission d'examiner la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence des procédures de passation des marchés et de s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et Techniques.

## **Le Comité de suivi des Filiales et Participations**

La mission fondamentale de ce Comité est de suivre la performance des filiales et participations et l'évaluation des systèmes de gouvernance au sein du groupe STB en se basant sur les meilleures pratiques en la matière.

# Direction Générale



**Directeur Général**  
**M. Lotfi DEBBABI**

## Les Commissaires aux Comptes

Ils ont pour rôle de s'assurer de la fiabilité et de la sincérité des états financiers et de leur conformité aux normes comptables tunisiennes ainsi qu'aux règles édictées par les autorités financières (Banque Centrale, CMF, Impôts...). Ils évaluent également l'efficacité et l'efficience du système de contrôle interne de la Banque.

### **Cabinet «CFA»**

représenté par M. Fathi SAIDI



M. Fathi SAIDI

### **Le Groupement : CSL - CNH**

représenté par M. Samir LABIDI



M. Samir Labidi



Mme. Nour El Houda  
HANAN

## Contrôleur de l'Etat



M. Anes EL HANI



## Conditions D'accès aux Assemblées

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins, libérées des versements exigibles, peuvent assister à l'Assemblée Générale ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins

avant la réunion à la Société STB FINANCE, Filiale de la Banque, sise rue Hédi Karray – 1004 Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.

## STRUCTURE DU CAPITAL DE LA STB A FIN 2019

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant (mTND)	%
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	<b>153 543 699</b>	<b>767 718</b>	<b>98,82%</b>
<b>Personnes Morales</b>	<b>140 453 612</b>	<b>702 268</b>	<b>90,40%</b>
Personnes Morales Publiques	129 568 465	647 842	83,39%
Personnes Morales Privées	10 885 147	54 426	7,01%
<b>Personnes Pysiques</b>	<b>13 090 087</b>	<b>65 450</b>	<b>8,42%</b>
<b>Actionnaires Etrangers</b>	<b>1 831 301</b>	<b>9 157</b>	<b>1,18%</b>
<b>Personnes Morales</b>	<b>1 159 135</b>	<b>5 796</b>	<b>0,75%</b>
<b>Personnes Pysiques</b>	<b>672 166</b>	<b>3 361</b>	<b>0,43%</b>
<b>Total</b>	<b>155 375 000</b>	<b>776 875</b>	<b>100%</b>



Pierre BOUCHERLE  
Collection privée STB

# MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## La STB Bank...vers la banque de référence et de préférence

En 2019, le contexte économique mondial a été marqué par la persistance des incertitudes, en raison d'une croissance ralentie. Cette situation est liée essentiellement aux tensions énergétiques et commerciales, ainsi qu'aux turbulences qui ont marqué les politiques monétaires de plusieurs pays dans le monde.

Dans cette conjoncture, la croissance du produit intérieur brut national s'est établie à un niveau précaire, largement, imputable au ralentissement du rythme d'évolution des indices des industries non manufacturières en dépit d'une bonne saison touristique et d'une bonne récolte céréalière et oléicole.

secteur non agricole globalement stable et ayant évolué dans des conditions, tout de même, rassurantes, ne parvient pas à compenser ce manque à gagner. Cela se ressent sur les chiffres de certains secteurs comme le BTP et le textile, habillement et chaussures considérés comme fers de lance de l'économie nationale.

L'activité boursière en 2019 a été fluctuante avec un Tunindex qui s'est stabilisé à 7122,09 points. Cette situation tient, en particulier, à la volatilité du marché, ainsi qu'au mouvement des taux et aux arbitrages en faveur des placements monétaires. Néanmoins, la performance globale des sociétés cotées n'a baissé que modérément.

Le secteur bancaire a fait preuve en 2019 d'une solidité notoire. L'encours des crédits nets de l'ensemble des banques cotées s'est élevé à 68,1 milliards de dinars enregistrant une hausse de 2,7 milliards de dinars correspondant à 4,2%.

Les dépôts de la clientèle, ont signé une hausse de 8,4% pour s'élever à 66,3 milliards de dinars. Par ailleurs et compte tenue d'une croissance du PNB de 13,4% à 4,95 milliards de dinars et face à une évolution des charges de personnels de 6,3% et des charges générales d'exploitations de 12,1%, Le résultat avant impôts et charges de dépréciation des actifs ressort à 2,93 milliards de dinars soit une progression de 17,2%.

Au titre de l'année 2019, La STB Bank a honoré les engagements qu'elle a pris auprès de ses clients, de ses partenaires et de ses actionnaires. Cela s'est traduit par un bilan qui dépasse les attentes, tant sur le plan commercial que financier. Le Produit Net Bancaire a progressé de 27% et le résultat brut d'exploitation a marqué une évolution record de 43,3%.

Toutefois, notre grande fierté réside dans l'agréable surprise tant attendue qui s'est illustrée par la progression record du résultat net de 135,3% pour atteindre 157,3 millions de dinars.

Grâce à cette solidité confirmée année après année, la banque renforce sa compétitivité et augmente sa résilience. Ce résultat vient renforcer la confiance qui lie la banque aux acteurs de son environnement, lui permettant ainsi d'innover et de saisir de nouvelles opportunités de développement.

L'orientation stratégique de la Banque continue à donner naissance à de nombreux chantiers



structurants qui accompagnent sa croissance dans la durabilité. Nés de l'initiative du Conseil d'Administration, ils présentent aujourd'hui des acquis décisifs, témoins d'une gouvernance robuste et visionnaire. C'est à la faveur de l'engagement de sa direction générale et de ses équipes que la STB Bank a pu enregistrer ces performances remarquables. Elles reflètent la pertinence des choix stratégiques adoptés et conduits dans le cadre du plan de décollage 2016-2020.

Considérant l'évolution des métiers du secteur bancaire, la STB Bank se veut un partenaire durable de ses clients, particuliers et entreprises, afin de répondre à leurs nouvelles attentes.

La révolution digitale, conjuguée à l'importance d'accompagnement et du conseil dans le métier de banquier, a fait naître à la Banque l'ancrage réussi et pionnier au secteur d'une parfaite synergie entre l'humain et le digital. Cette œuvre a été couronnée d'un succès inédit que ce soit à l'échelle nationale ou régionale en prenant appui sur l'expertise des collaborateurs qui bâtissent la banque dans leur travail de tous les jours.

STB Bank continuera à contribuer ainsi à configurer l'avenir par des approches innovantes destinées à soutenir ses clients dans leurs projets.

Toutefois, on ne peut songer à l'avenir de la Banque sans y intégrer une vision globale de notre pays, pour corréliser nos performances à celles de la Tunisie.

C'est avec cette conviction que les choix de la Banque ont été façonnés pour aller au-delà d'une stratégie d'entreprise, en inscrivant les démarches de la STB Bank dans une responsabilité à la fois économique, sociétale et civique.

Engagement économique, promotion de l'inclusion financière et éthique sont aujourd'hui des impératifs à prendre en compte pour pérenniser nos activités et développer une véritable culture de l'impact positif, jusqu'à nos projets de financements et d'investissements.

Ces engagements donnent un sens à nos missions, et contribuent à renforcer les valeurs RSE que nous appliquons dans nos relations avec nos clients, partenaires, collaborateurs et, plus généralement, la société. Ils trouvent leur écho dans la raison

d'être de plusieurs actions concrétisées et d'autres en cours de mise en place, spécifiquement au service d'un travail laborieux au profit d'un nouvel écosystème d'entrepreneuriat.

Nous mettons le cap sur l'avenir avec, en ligne de mire, l'innovation, la transformation, la réussite de nouvelles synergies et de nouveaux produits pour renforcer notre présence sur le marché. Tous mobilisés autour des objectifs des choix stratégiques, nous nous appuyons avec confiance sur notre solidité et notre expertise pour devenir la banque de référence, et de préférence, en Tunisie.

Présidente du Conseil

# MOT DU DIRECTEUR GENERAL



## **La STB Bank, réinvente l'expérience client et l'implication de ses partenaires**

Au terme de l'année 2019, La STB Bank a réaffirmé sa position compétitive en affichant une importante progression de ses agrégats économiques et financiers, reflet de la dynamique de croissance et de performance amorcée dans les sillages de ses objectifs stratégiques de rebond et de décollage, amplement, concrétisés.

La Banque a poursuivi son développement économique, illustré par une croissance exceptionnelle de son produit net bancaire portée tant par le dynamisme de sa marge nette d'intérêts que par les commissions nettes et les revenus du portefeuille titres et opérations financières.

En outre, sa vocation comme véritable moteur de mobilisation de l'épargne nationale a été affirmée en s'inscrivant, à ce titre, en première position, au secteur. Par ailleurs, un additionnel de 1.026,4 millions de dinars de ressources élargies a été collecté en portant sur toutes les composantes des dépôts. L'évolution, sur ce plan, est de 15,9% pour une enveloppe globale de 7.370,6 millions de dinars.

Evidemment, l'envolée des dépôts a fait évoluer les créances sur la clientèle tout en étant dans la stricte maîtrise des risques de transformation. L'encours des créances a progressé de 7,8% pour atteindre 9.803,0 millions de dinars.

Fidèle à sa politique d'accompagnement de l'ensemble des acteurs économiques, la progression a concerné tant les crédits de gestion que ceux destinés à l'investissement et aux particuliers.

Avec une progression du Produit Net Bancaire de 27% à 601,1 millions de dinars, largement expliqué par l'amélioration de la marge nette d'intérêts (+108,3 millions de dinars l'équivalent d'une hausse 42,5%), le résultat brut d'exploitation est passé à 374,7 millions de dinars à fin 2019, marquant une appréciation assez remarquable de 113,2 MD soit 43,3%.

Cependant, le coût du risque, qui est un point fondamental de surveillance à la Banque, a connu une amélioration continue en baissant, en termes nets de 19,6% pour se stabiliser à 142,7 millions de dinars. Ceci a impacté remarquablement le résultat net qui s'est établi à 157,3 millions de dinars, en progression de 135,3%.

Néanmoins, l'amélioration de la qualité du système de contrôle interne et l'optimisation des processus de contrôle permanent et du contrôle de la conformité ont été au cœur de nos chantiers stratégiques et primordiaux.

Sous ces différents angles, 2019 a été une année d'actions et de projets ambitieux pour la STB Bank, inspirés par un maître-mot : l'innovation, en particulier digitale, qui nous accompagne dans nos approches, dans la conception de nouveaux produits et dans notre manière de travailler.

L'excellence de nos services est une dynamique clé : c'est à travers cette quête que la Banque s'attache à réinventer l'expérience client, mais aussi sa manière de travailler au quotidien.



Les performances réalisées au cours de l'année, portées par les efforts toujours renouvelés pour améliorer la satisfaction client, sont liées à notre engagement ferme et multidimensionnel, particulièrement en matière d'encouragement des jeunes talents recrutés massivement ces dernières années et encadrés de près par les seniors, le renforcement de la culture managériale et de nos vraies valeurs internes d'appartenance et de dévouement qui constituent la pierre angulaire de notre culture d'entreprise.

Durant les dernières années et en particulier en 2019, la STB Bank a vu loin et son œuvre a été un franc succès. C'est en effet le regard tourné maintenant vers 2020, année charnière et pleine de défis, que nous comptons finaliser notre plan de transformation, une vision stratégique sur mesure pour changer notre Banque.

Pour parvenir, à capitaliser sur la réussite et la prospérité, et guider la dynamique que réalise la Banque, nous essayons constamment et selon une démarche collégiale d'unir nos forces et nos leviers qui inspirent nos choix et actions pour inscrire durablement nos ambitions et notre nouvel envol.

Un développement pérenne que chacun des collaborateurs accompagne au quotidien.

Enfin, nous ne pouvons évoquer les avancées quantitatives et qualitatives de cette année 2019, sans revenir sur les formidables opportunités que nous avons eu de confirmer via nos multiples engagements RSE essentiellement à travers, notre grand projet de façonnage de l'écosystème entrepreneurial.

Le rôle de la STB Bank ne se limitera plus au financement classique mais il évoluera vers un statut de partenaire qui stimule la réflexion stratégique de transformation des entreprises, pour être au diapason des économies de rupture afin d'atteindre des modèles d'affaires durables. Parmi, les axes de ce projet, la banque est partie pour adopter un espace de travail collaboratif atypique et créatif, Innovation Lab.

Il est à indiquer que, le résultat net consolidé du groupe STB s'est situé à 178,7 millions de dinars au terme de l'année 2019 contre 59,9 millions de dinars une année auparavant.

La banque se réfère à un axe stratégique intitulé « Rentabilité des filiales et participations », dans le but de continuer la réalisation de plusieurs objectifs dont principalement le désengagement des filiales et des participations non financières, la restructuration du portefeuille des participations et la prise de participations dans les secteurs porteurs parallèlement à la consolidation des participations rentables.

Directeur Général

Lotfi Debbabi



Ali BELLAGHA  
Collection privée STB

# Environnement Economique et Financier





# L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Au niveau mondial, la croissance économique s'est établie à 2,9 % en 2019 soit son rythme le plus lent depuis la crise financière mondiale...

La nouvelle conjoncture est, essentiellement, la conséquence de la multiplication des obstacles liés au commerce mondial résultants de l'incertitude accrue qui entoure les échanges commerciaux, de la situation géopolitique et de l'instabilité sociale dans certains pays du Moyen Orient.

Cette situation est également expliquée par une activité économique moins vigoureuse dans certaines grandes économies émergentes à l'instar de l'Inde et par des facteurs structurels pour les pays avancés tels que la faible productivité et le vieillissement de la population.

Ainsi, la croissance économique des pays avancés s'est ralentie pour s'établir à 1,7 % en 2019.

Quant aux pays émergents et pays en développement, leur croissance s'est accélérée, de leur part, pour passer à 3,9 % en 2019. Cette accélération s'explique, en partie, par une reprise ou une récession moins forte dans des pays émergents en difficulté comme la Turquie, l'Argentine et l'Iran et ce, grâce à des politiques économiques plus accommodantes et pour le reste par une reprise dans des pays où la croissance a considérablement ralenti en 2018, comme le Brésil, le Mexique, l'Inde, la Russie et l'Arabie saoudite.

L'inflation hors alimentation et énergie s'est également fléchi au-dessous des moyennes historiques dans bon nombre de pays émergents et de pays en développement, à l'exception de quelques pays comme l'Argentine, la Turquie et le Venezuela.

**Aux États-Unis**, le taux de croissance s'est élevé à 2,3% en 2019, sa décélération s'explique, principalement, par le retour à la neutralité de la politique budgétaire suite à l'achèvement du programme de relance fiscale de l'Administration américaine, ainsi que par les incertitudes liées à la stagnation du commerce mondial qui commence à altérer le climat des affaires.

Le conflit commercial entre les Etats-Unis et la Chine a impacté, l'économie américaine dont la croissance s'est limitée à 0.5% au 2ème trimestre 2019 en glissement trimestriel.

L'emploi et la consommation y restent, toutefois, solides, stimulés également par les mesures de relance. Le taux de chômage est revenu en fait, à 3,5% au terme de l'année 2019, ce qui correspond à une baisse de 0,4 points de pourcentage par rapport à son niveau à fin 2018. Le taux d'inflation a atteint, pour sa part, 2,3%.

**Au Japon**, La croissance a été plus élevée que prévue et le taux de chômage a connu un léger repli pour s'établir à 2,2%, en 2019. La hausse des prix s'est accélérée, quant à elle, à 0,8% au terme du mois de décembre 2019.

**La Zone Euro** semble aller vers une période prolongée de moindre croissance. Le produit intérieur brut (PIB) a progressé uniquement de 1,2 % en 2019.

Une certaine vulnérabilité expliquée par la récession observée en Italie qui connaît en outre un haut niveau d'endettement et un déficit budgétaire qui dépasse le niveau requis par la commission européenne ainsi que la contre-performance de l'industrie allemande impactée par la baisse de la demande et la baisse du taux directeur de la Fed de 25 points de base.

Malgré un contexte extérieur moins favorable, l'économie européenne a résisté et la croissance économique s'est poursuivie. Elle pourrait toutefois rencontrer des difficultés dues à une période de grande incertitude liée aux conflits commerciaux, à l'accentuation des tensions géopolitiques, à la faiblesse persistante du secteur manufacturier et au Brexit.

Toutefois, les fondamentaux de l'économie européenne sont solides. En effet, le niveau de l'emploi n'a jamais été aussi élevé et le chômage est à son plus bas niveau depuis le début du siècle. A ce titre, malgré un ralentissement des créations nettes d'emplois, le taux de chômage s'est stabilisé à 7,5% en 2019 contre 7,9% un an plus tôt.

L'inflation a affiché un faible taux de 1,3% en glissement annuel au cours du mois de décembre 2019. Son niveau enregistré cette année dans la zone euro repose, essentiellement, sur la baisse des prix de l'énergie et sur le fait que les entreprises ont en grande partie choisi de répercuter le coût de la hausse des salaires sur leurs marges plutôt que sur leurs clients.



Les niveaux de dette publique en Europe ont baissé pour la cinquième année consécutive tandis que les déficits se sont creusés légèrement. Les finances publiques en Europe continuent, par ailleurs, de bénéficier de taux d'intérêt très bas sur les encours de dette. En ce sens, le ratio total dette publique/ PIB de la zone euro s'est établi à 86,4 %.

Au Royaume-Uni, la croissance s'élève à 1,2 % en 2019 sous l'effet négatif de la fragilité de la croissance mondiale, des incertitudes persistantes autour du Brexit et l'augmentation des dépenses publiques.

Les prévisions supposent une sortie bien encadrée de l'Union européenne, suivie par une transition progressive vers le nouveau régime.

**En Asie**, la croissance s'est resserrée en 2019 en raison des nombreuses incertitudes liées à l'environnement et en matière de réglementation des entreprises qui, conjuguées à des craintes quant à la solidité des établissements financiers non bancaires, ont pesé sur la demande.

**La Chine** préserve son rang en tant que premier exportateur avec une part de marché de 20,45%. Ce pays affiche, en 2019, le taux de croissance le plus bas depuis 27 ans, soit 6,2%.

Cette situation résulte des tensions commerciales avec les Etats Unis et du ralentissement du marché chinois intérieur.



Abdelaziz GORGI  
Collection privée STB

# L'ECONOMIE TUNISIENNE

Croissance de l'économie tunisienne révisée à la baisse pour s'établir à 1% en 2019 contre 2,5% en 2018

Le taux de croissance de l'économie tunisienne a été révisé à la baisse pour s'établir à 1% en 2019 contre 2,5% en 2018. Ce repli est imputable à plusieurs éléments notamment la baisse de la demande émanant de la Zone Euro qui a impacté négativement les industries manufacturières et des facteurs internes tel que la régression de la récolte d'olives à huile et la poursuite des difficultés dans le secteur des hydrocarbures.

Toutefois, il convient de signaler l'amélioration des indicateurs relatifs au secteur touristique, à la production agricole grâce à la récolte exceptionnelle des céréales et la reprise progressive de la production du phosphate et dérivés.

En ce qui concerne l'activité industrielle, la production a affiché un ralentissement plus accentué que celui de la même période de l'année précédente. Cette tendance a touché aussi bien les industries manufacturières que les industries non-manufacturières.

S'agissant du recul accusé au niveau du secteur des industries manufacturières, il est essentiellement expliqué par la contraction affichée dans les réalisations dans le secteur de l'énergie (-7,8 %), des industries du textile, Habillement et cuirs (-3,5%) et des industries mécaniques et électriques (-2%) sous l'effet de la faiblesse de la demande extérieure en provenance de la Zone Euro

En outre, la production du secteur des industries chimiques a connu une reprise (+2,8%), en rapport avec la hausse du niveau de la production du phosphate.

En revanche le secteur des mines a connu une importante reprise (+18,8%) en relation avec la hausse de la production du phosphate (4,1 million de tonnes au cours de l'année 2019).

Par ailleurs, l'année 2019 a vu la poursuite du raffermissement de l'activité touristique, bien qu'à un rythme moins soutenu que celui enregistré à fin décembre 2018.

En ce sens, le nombre d'entrées de touristes étrangers a dépassé les prévisions en affichant une hausse de 13,6% par rapport à 2018 et en s'établissant à environ 9,4 millions de touristes. Cette évolution a concerné, en particulier les entrées de touristes européens, principalement les Français, les Italiens et les Britanniques. De son côté, le nombre de touristes algériens s'est consolidé de 8,3% en 2019.

Les nuitées touristiques globales ont connu, corrélativement, une hausse de 10,9% pour s'établir à 30 millions de nuitées. Cette évolution a touché la majorité des zones touristiques, notamment, celles de Yasmine-Hammamet, Monastir-Skanes et Sousse.

Ceci, étant les recettes touristiques ont accusé une hausse de 35,7% pour atteindre 5.619 MDT à la fin de l'année.

Le PIB des services marchands (transport, tourisme, commerce...) a enregistré une croissance de 2,2%. Une progression touchant presque tous les secteurs tels que les secteurs de l'hôtellerie, restauration, télécommunications et services financiers.

Le trafic aérien de passagers a connu, entre autres, un ralentissement de son rythme d'évolution, par rapport à 2018 soit 7,5% pour atteindre 11,7 millions de passagers sur l'ensemble de l'année 2019. Cette amélioration a été aperçue au niveau de presque tous les aéroports.

De leur part, les services non marchands ont poursuivi leur croissance à un rythme modéré soit 0,3 % en glissement annuel au quatrième trimestre et 1,0% sur toute l'année contre 0,4% l'an dernier.

Les investissements totaux déclarés se sont établis à 3.436 MD et ont concerné 14.516 projets et 81,3 milles emplois à créer dont 49,6 milles dans l'industrie.

Les investissements déclarés dans le secteur de l'industrie se sont situés à 2.966 millions de dinars à fin 2019 contre 3.568 millions de dinars courant l'année 2018 en affichant une diminution de 16,9%. Ce recul a touché, essentiellement les investissements déclarés en Industries du cuir et de la chaussure (-58,4%) et en moindre degré les industries diverses (-43,4%) ainsi que les Industries agro-alimentaires (-32,1%).

Toutefois, une progression a été constatée au niveau des industries du textile et de l'habillement (+43,4%) et des industries chimiques (+22,6%).

Le nombre de projets déclarés a atteint 3.910 projets au cours de l'exercice 2019 contre 3.749 en 2018 ce qui correspond une à augmentation de 4,3%. Ces projets ont permis la création de 52.575 nouveaux postes d'emplois, ce qui correspond à une diminution par rapport à 2018 de 16%.

L'année 2019 a été caractérisée, par ailleurs, par une diminution au niveau de l'investissement déclaré dans les zones de développement régional de 10,5% pour se situer à 1.571,3 MD contre 1.755,8



MD courant l'année 2018. La part relative à ces zones est passée, ainsi, de 49,2% à fin 2018 à 53,0% au terme de l'exercice 2019.

La part des investissements cent pour cent étrangers dans le total des investissements industriels déclarés s'est établie à 16,2%.

S'agissant du secteur des services, les investissements déclarés ont accusé une baisse importante de 37% pour s'établir à 869,7 MD en 2019.

S'agissant du commerce extérieur, les importations ont progressé de l'ordre de 5,7% par rapport à la même période de l'année 2018 à un rythme moins accentué que celui des exportations qui ont affiché, parallèlement, un ralentissement, soit une évolution en prix courants de 7% affectée par la faiblesse de la demande en provenance surtout de la Zone Euro.

Marquée par une amplification du déficit de la balance alimentaire pour s'élever à 1.398 MD et un élargissement de la balance énergétique de 1.577 MD pour atteindre -7,8 Milliards de dinars sous l'effet de la hausse des cours mondiaux des produits énergétiques et le niveau limité de la production nationale de ces produits.

L'augmentation des importations est expliquée par la hausse constatée au niveau de presque tous les secteurs. Ainsi, les importations de produits énergétiques se sont accrues de 19,6 % en valeur en lien surtout avec la hausse des approvisionnements en gaz naturel et la progression des achats des produits raffinés en lien, essentiellement, avec l'arrêt continu de l'activité de la raffinerie de Bizerte.

En outre, les importations de produits alimentaires et de biens de consommation ont accusé un ralentissement de leur rythme d'évolution en accusant respectivement des progressions de 5,4% et 4% en 2019 contre des hausses de 15,1% et 12,5% en 2018.

Les achats de matières premières et demi-produits ont affiché, pour leur part, un repli de 2% contre une hausse de 22,5% en 2018.

L'évolution positive des exportations au cours de l'année 2019 a concerné la majorité des secteurs et plus particulièrement, les secteurs des mines, phosphates et dérivés (+21,3%) et les produits énergétiques (+3,9%).

Cette augmentation a été, en outre, favorisée par les progressions constatées au niveaux des secteurs du Textile, habillement et cuirs (+4,2%), des industries mécaniques et électriques (+12,3%) et des autres industries manufacturières (+12,2%). En revanche, les exportations du secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires ont

affiché une régression de 13 % liée à la baisse des ventes d'huile d'olive.

L'inflation moyenne s'est établie à 6,7% sur toute l'année 2019 contre 7,3% en 2018 suite au ralentissement des prix des produits alimentaires, des logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles, du transport, des loisirs et activités culturelles et de l'enseignement.



Jellal BEN ABDALLAH  
Collection privée STB

# Activité de la Société Tunisienne de Banque

SITUATION FINANCIERE DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 2019



# SITUATION FINANCIERE DE LA BANQUE

## AU 31 DECEMBRE 2019

### Des réalisations quantitatives et qualitatives en ligne avec les prévisions escomptées pour 2019

Au cours de l'exercice 2019, quatrième année de la mise en place de la stratégie 2016-2020, la STB a poursuivi la concrétisation de ses orientations stratégiques et a même réussi à atteindre des performances financières dépassant les objectifs escomptés.

### Sur le plan qualitatif,

les principales réalisations ont porté aussi bien sur des projets stratégiques que fonctionnels qui s'articulent autour des volets suivants :

#### Ressources humaines

- ◆ Achèvement du programme de restructuration sociale avec le départ volontaire à la retraite de 92 personnes et le recrutement de 258 collaborateurs sur la base d'un concours externe et le parrainage de 9 nouveaux cadres avec l'Institut de Financement du Développement du Maghreb.
- ◆ Adoption d'un système de rémunération variable motivant, basé sur l'évaluation des performances globales et individuelles
- ◆ Démarrage de la mise en place de la plateforme intégrée de gestion des ressources humaines et mise en place d'une plateforme de formation en ligne pour les collaborateurs ;

#### Développement commercial

- ◆ Ouverture de 6 nouvelles agences.
- ◆ Aménagement et relooking du réseau des agences.
- ◆ Mise en production de l'espace libre-service à la Soukra ;
- ◆ Refonte de la fonction marketing ;
- ◆ Mise en place d'une plateforme digitale et commercialisation de nouveaux produits digitaux.

#### Système d'information

- ◆ Démarrage du projet de mise à niveau des solutions informatiques et lancement du projet d'urbanisation du système d'information ;
- ◆ Refonte de l'infrastructure réseau du siège et renforcement des volets liés à la sécurité informatique ;
- ◆ Lancement du projet d'enrichissement et de fiabilisation des données ;

#### Transformation digitale

- ◆ Mise en production de huit applications digitales pour la résolution des peines client, l'enrichissement de son expérience et celle des collaborateurs.
- ◆ Mise en place d'une plateforme Open Bank permettant d'interagir avec les FINTECH et les partenaires à travers des interfaces (API) ouvertes et sécurisées ;
- ◆ Mise en place de la nouvelle plateforme SWIFT pour les paiements instantanés GPI (Global Payments Innovation) ;
- ◆ Mise en place d'une stratégie « données » et d'une démarche Agile de gestion des projets DATA permettant le pilotage de l'activité et la transformation des métiers de la banque via la modélisation et le développement de tableaux de bord analytiques.
- ◆ Obtention du trophée de la meilleure banque digitale de l'Afrique du nord

#### Organisation et gestion prudentielle

- ◆ Démarrage du projet de modélisation des processus métiers ;
- ◆ Mise en place d'un dispositif de gestion du risque opérationnel et du risque de marché ;
- ◆ Avancement du projet de mise en place d'un système de notation interne avec l'assistance de la Banque mondiale
- ◆ Mise en place d'une gestion proactive des ratios prudentiels de liquidité et de transformation (LCR et LTD).

## Sur le plan quantitatif,

les principaux agrégats d'activité et de performance ont affiché une amélioration remarquable par rapport aux niveaux atteints à fin 2018 :

**Du côté des ressources,** et en vue de se conformer durablement aux exigences du LTD Ratio, la banque a accentué ses efforts de mobilisation des ressources. En ce sens :

- ◆ Les dépôts de la clientèle ont progressé de 15,9% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 7.370,6 MD à fin 2019. Une augmentation touchant toutes les rubriques tout en maintenant une structure quasiment stable ;
- ◆ Les ressources d'emprunt ont affiché un accroissement de 28,2MD ou 9,9% pour s'élever à 313,0 MD. Une amélioration liée, essentiellement, à la hausse de l'encours des emprunts obligataires et privés suite, essentiellement, à la concrétisation de la première tranche de l'emprunt obligataire 2019-11 (50 millions de Dinars).

**S'agissant des emplois,** la Banque a également continué ses efforts visant à stimuler davantage la croissance économique du pays et ce, en dépit d'un environnement difficile tout en accordant un intérêt particulier à l'assainissement et à la couverture de son portefeuille accroché.

- ◆ L'encours brut des créances sur la clientèle s'est établi à 9.803,0 MD contre 9.093,5 MD une année auparavant ce qui correspond à une hausse de 709,6 MD ou 7,8% touchant particulièrement, les crédits de gestion (+8,5%) et dans un degré moindre, les crédits d'investissement (+6,0%) et les crédits aux particuliers (+3,6%).

Parallèlement, la banque s'est attelée à assainir son portefeuille d'engagements en vue de réduire davantage le taux des créances accrochées, lequel est revenu de 20.8% à fin 2018 à 18.3% au terme de l'exercice 2019.

- ◆ Le portefeuille titres commercial a affiché une progression de 16,5 MD ou 5,1% qui a touché les bons de trésor à court terme.
- ◆ Le portefeuille titres d'investissement s'est établi à 1.134,6 MD à fin 2019 contre 1.155,1 MD au terme de l'exercice 2018 enregistrant, ainsi, une régression de 20,5 MD ou 1,8% ;

Les améliorations constatées ci-dessus au niveau de l'ensemble des indicateurs d'activité se sont reflétées sur les performances de la banque. En effet :



Safia FARHAT  
Collection privée STB

- ◆ Pour la troisième année consécutive, la banque a affiché la meilleure croissance de son PNB par rapport à ses pairs. Ce dernier s'est établi à 601,1 Millions de Dinars contre 473,4 Millions de Dinars à fin 2018, soit une progression de 27%.
- ◆ Cette tendance a également caractérisé le Résultat Brut d'exploitation et le résultat net qui se sont remarquablement appréciés (respectivement de 43,3% et 135,3%) pour s'établir à 394,7 Millions de Dinars et 157,3 Millions de Dinars au terme de l'exercice 2019.
- ◆ Conséquemment, le rendement des actifs (ROA) ainsi que celui des capitaux propres (ROE) se sont appréciés en passant respectivement de 0,7% à 1,4% et de 8,3% à 18,1%.



## CHIFFRES CLES

	TND en millions	déc.-15	déc.-16	déc.-17	déc.-18	déc.-19	CAGR (2015-2019)
<b>Activité</b>	Total du bilan	7 693,6	8 279,2	9 050,9	10 519,8	11 301,9	10,1%
	Dépôts clientèle	5 285,1	5 443,2	5 963,8	6 357,0	7 370,6	8,7%
	Ressources d'emprunts	444,0	354,3	289,0	284,8	313,0	(8,4%)
	<b>Total des ressources collectées</b>	<b>5 729,1</b>	<b>5 797,5</b>	<b>6 252,8</b>	<b>6 641,8</b>	<b>7 683,5</b>	<b>7,6%</b>
	Encours des crédits Bruts à la clientèle	7 348,8	7 671,9	8 150,5	9 093,5	9 803,0	7,5%
	Encours des crédits nets à la clientèle	5 341,4	5 529,8	6 114,8	7 133,4	7 978,2	10,6%
	Concours nets à l'économie	6 478,3	6 970,5	7 650,8	8 655,7	9 490,6	10,0%
<b>Résultats</b>	Marge d'intermédiation	152,5	160,0	190,4	254,6	363,0	24,2%
	Commissions nettes	51,7	67,6	77,1	85,9	101,2	18,3%
	Revenus Portefeuilles titres	66	82	115	133	137	20%
	Produit net bancaire	269,7	309,6	382,7	473,4	601,1	22,2%
	Charges opératoires	138,1	155,1	191,2	219,8	234,2	14,1%
	Résultat brut d'exploitation	137,5	160,6	198,4	261,5	374,5	28,5%
	Résultat net de l'exercice	33,0	40,5	44,4	66,9	157,3	47,7%
	Total Chiffres d'affaires	504,1	527,7	639,4	846,2	1 048,0	20,1%
<b>Capitaux Propres</b>	Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Dotations de l'Etat	117,0	117,0	117,0	117,0	117,0	0,0%
	Réserves	496,5	496,9	485,1	485,1	485,0	(0,6%)
	Résultat reporté	(727,8)	(694,7)	(620,5)	(575,6)	(508,3)	(8,6%)
	Résultat de la période	33,0	40,5	44,4	66,9	157,3	47,7%
	<b>Total Capitaux propres</b>	<b>695,7</b>	<b>736,6</b>	<b>802,9</b>	<b>870,2</b>	<b>1 027,9</b>	<b>10,3%</b>



## CHIFFRES CLES

TND en millions		déc.-15	déc.-16	déc.-17	déc.-18	déc.-19
Risque	Ratio de solvabilité	13,5%	12,1%	11,5%	10,7%	12,6%
	Tier 1	9,0%	8,5%	7,7%	7,7%	9,2%
	LCR	169,4%	199,3%	88,3%	96,9%	142,8%
	LTD	-	-	-	150,0%	137,4%
	Taux des créances classées	30,3%	28,2%	24,4%	20,8%	18,3%
	Taux de couverture des créances classées	74,9%	79,5%	80,2%	81,8%	81,6%
	Taux de couverture des créances classées (nettes des agios réservés)	67,9%	73,1%	73,5%	75,4%	75,4%
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	5,0%	5,8%	5,8%	8,3%	18,1%
	Rentabilité des actifs (ROA)	0,4%	0,5%	0,5%	0,7%	1,4%
	Résultats Nets / PNB	12,3%	13,1%	11,6%	14,1%	26,2%
	Commissions nettes / P.N.B	19,2%	21,8%	20,1%	18,1%	16,8%
	Marge d'intermédiation / PNB	56,6%	51,7%	49,7%	53,8%	60,4%
	Commissions nettes /masse salariale	48,5%	59,2%	54,5%	59,9%	67,2%
Productivité	Dépôts / effectif (en milliers de Dinars)	2 784,6	2 542,4	2 907,8	3 426,9	3 822,9
	Crédits / effectif (en milliers de Dinars)	2 814,2	2 582,8	2 981,4	3 845,5	4 138,1
	PNB/ effectif (en milliers de Dinars)	142,1	144,6	186,6	255,2	311,8
	Coefficient d'exploitation	51,2%	50,1%	49,9%	46,4%	39,0%
Autres indicateurs	Effectif	1 898	2 141	2 051	1 855	1 928
	Nombre des agences	123	130	140	143	149
	Nombre de GAB	174	178	184	197	202
	Nombre de TPE	790	775	848	901	1 082
Tableau de bord «actionnaire»	Nombre des actions (en milliers)	155 375	155 375	155 375	155 375	155 375
	Cours de clôture (en TND)	5,6	3,9	3,6	3,7	4,7
	Capitalisation boursière (en Millions)	870,1	606,0	556,2	571,8	727,2
	Bénéfice par action (en TND)	0,2	0,3	0,3	0,4	1,0

## RESSOURCES

### Mobilisation remarquable des dépôts de la clientèle touchant les différentes formes de dépôts et traduisant l'objectif de préserver une base commerciale fidèle, stable et diversifiée

La Société Tunisienne de Banque a clôturé l'exercice 2019 avec une progression des ressources élargies de 1.026,4 MD ou 15,2% constatée principalement au niveau des différentes rubriques des dépôts collectés auprès de la clientèle (+1.013,6 MD ou 15,9%).

	TND en millions			
	déc.-18	déc.-19	Variation	%
Dépôts de la clientèle	6 357	7 371	1 014	15,9%
Intermédiation financière	126	111	(15)	(12,2%)
Ressources d'emprunts	285	313	28	9,9%
<b>Total Ressources Elargies</b>	<b>6 768</b>	<b>7 794</b>	<b>1 026</b>	<b>15,2%</b>

### 1. Dépôts de la clientèle

L'encours des dépôts collectés auprès de la clientèle s'est établi à 7.370,6 MD à fin 2019 contre 6.357,0 MD au terme de l'exercice 2018, avec une accélération de son rythme de croissance (15,9% en 2019 contre 6,6% en 2018). La progression constatée est expliquée par l'effort commercial en matière de mobilisation des ressources pour se conformer aux exigences de la BCT en matière du LTD Ratio.

Cet accroissement a profité en grande partie aux dépôts à terme suite à la mise en œuvre d'une politique basée sur les mécanismes d'ingénierie financière, la récupération d'anciennes relations historiques et le maintien des relations existantes par le renouvellement de leurs placements.

En effet, ces dépôts sont passés de 1.004,5 MD à fin décembre 2018 à 1.461,3 MD à fin décembre 2019, soit une progression de 45,5% contre une progression de 5,5% enregistrée une année auparavant.

	TND en millions					
	déc.-18	Part	déc.-19	Part	Variation	%
Dépôts à vue	2 417	38,0%	2 627	35,6%	210	8,7%
dont dépôts à vue en devises	784	12,3%	790	10,7%	6	0,8%
Dépôts à terme	1 005	15,8%	1 461	19,8%	457	45,5%
Dépôts d'épargne	2 773	43,6%	3 021	41,0%	248	8,9%
Autres sommes dues à la clientèle	162	2,5%	260	3,5%	99	61,1%
<b>Total Dépôts de la Clientèle</b>	<b>6 357</b>	<b>100,0%</b>	<b>7 371</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 014</b>	<b>15,9%</b>

En continuant à être le premier collecteur de l'épargne au niveau du secteur, la STB a pu augmenter cette forme de dépôt de 248,0 MD ou 8,9% en passant de 2.773,4 MD en 2018 à 3.021,4 MD en 2019.

S'agissant des dépôts à vue, ils sont passés de 2.417,4 MD en 2018 à 2.627,5 MD en 2019 avec une hausse de 210,0 MD ou 8,7%.

Par référence à ces évolutions, la structure des dépôts de la clientèle demeure caractérisée par la prédominance des dépôts faiblement rémunérés (dépôts d'épargne et des dépôts à vue) à hauteur de 77 %.

### 2. Ressources d'emprunt

A fin 2019, l'encours des ressources d'emprunt s'est situé à 313,0 MD, en hausse de 28,2 MD ou 9,9 % par rapport à son niveau à fin décembre 2018. Cette amélioration est imputable essentiellement à la hausse de l'encours des emprunts obligataires et privés engendrée principalement par la clôture de la première tranche de l'émission de l'emprunt obligataire STB-2019 à hauteur de 50 MD.

### 3. Intermédiation financière

Au terme de l'exercice 2019, l'encours des placements de la clientèle en instruments monétaires et financiers s'est établi à 110,6 MD contre 125,9 MD à fin 2018, soit une régression de 15,4 MD ou 12,2% résultant de la baisse des placements en Bons de Trésor de 9,5 MD ou 11,7% d'une part et de l'encours des billets de Trésorerie de 5,9 MD ou 13% d'autre part.



## EMPLOIS

### 1. Concours à l'économie

Les concours bruts à l'économie ont affiché une progression de 655,5 MD ou 6,0% et se sont établis à 11.490,7 MD à fin 2019 contre 10.835,2 MD au terme de l'exercice 2018.

Cette progression a concerné, essentiellement, les créances brutes sur la clientèle (+709,6 MD ou 7,8%).

Le portefeuille titres a affiché quant à lui, une baisse de 48,2 MD en revenant de 1.696,7 MD à 1.648,5 MD à fin 2019.

Compte tenu des provisions et des agios réservés affectés en couverture de la dépréciation de ces emplois, l'encours net des concours à l'économie s'est élevé à 9.490,6 MD à fin 2019 contre 8.655,7 MD une année auparavant, soit une progression de 834,9 MD ou 9,6%.

TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
<b>Concours bruts à l'économie</b>	10 835	11 491	655	6,0%
Créances brutes sur la clientèle	9 093	9 803	710	7,8%
Portefeuille titres	1 697	1 648	(48)	(3%)
Billets de Trésorerie	45	39	(6)	(13,0%)
<b>Provisions et Agios réservés</b>	2 179	2 000	(179)	(8,2%)
Provisions	1 551	1 434	(117)	(7,5%)
Agios réservées	629	566	(62)	(9,9%)
<b>Concours Nets à l'économie</b>	8 656	9 491	835	9,6%

### 2. Créances nettes sur la clientèle

A fin décembre 2019, l'encours brut des créances sur la clientèle s'est établi à 9.803,0 MD contre 9.093,5 MD une année auparavant, marquant ainsi une hausse de 709,6 MD ou 7,8%.

Cette progression a touché, principalement, les crédits de gestion qui se sont accrus de 338,7 MD ou 8,5% pour se situer à 4.342,0 MD à fin 2019, une évolution conforme aux orientations de la Banque visant à accroître la part de cette forme d'engagements.

Les crédits d'investissement ont marqué, pour leur part, une croissance de 188,3 MD ou 6,0%, pour passer de 3.138,1 MD à 3.326,4 MD au terme de l'exercice 2019. Cette évolution tient compte des opérations de radiations et de cessions à la STRC de certaines créances compromises pour une enveloppe de 219,0 MD, une action à mettre en lien avec l'objectif de la banque de réduire le taux des créances accrochées.

S'agissant des crédits aux particuliers, ils se sont augmentés de 64,2 MD ou 3,6% pour revenir de 1.758,7 MD à 1.822,9 MD.

Parallèlement, la Banque a continué à affecter les provisions nécessaires à la couverture des créances en souffrance dont, notamment, celles ayant séjourné 3 ans et plus dans les classes de risques 4 et 5 et ce, en application de la circulaire BCT N° 2013-21 instituant les provisions additionnelles.

L'encours des créances nettes sur la clientèle a affiché une hausse de 844,8 MD ou 11,8% pour s'élever à 7.978,2 MD à fin 2019 contre 7.133,4 MD au terme de l'exercice 2018.

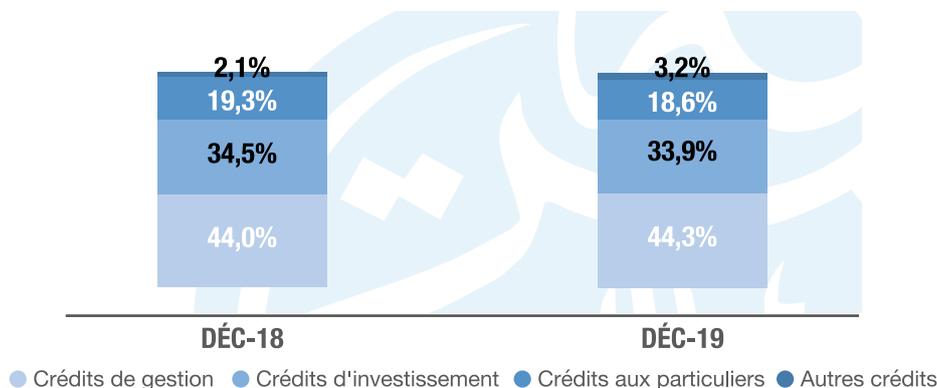
La progression constatée est expliquée par la croissance des encours bruts (+709,6MD) combinée à la baisse des provisions et des agios réservés (-135,2MD).

TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
<b>Créances brutes sur la clientèle</b>	9 093	9 803	710	7,8%
Crédits de gestion	4 003	4 342	339	8,5%
Crédits d'investissement	3 138	3 326	188	6,0%
Crédits aux particuliers	1 759	1 823	64	3,6%
Autres crédits	193	312	118	61,2%
<b>Provisions et agios réservés</b>	(1 960)	(1 825)	135	-6,9%
Provisions	(1 331)	(1 258)	73	-5,5%
Agios réservées	(629)	(566)	62	-9,9%
<b>Créances nettes sur la clientèle</b>	7 133	7 978	845	11,8%

Parréférence à ce qui précède, la structure des crédits bruts s'est légèrement modifiée : crédits de gestion (+0,3 pp à 44,3%), crédits d'investissement (-0,6 pp à 33,9%) et crédits aux particuliers (-0,7 pp à 18,6%).

Cette structure demeure marquée par la prédominance des crédits de gestion avec une part de 44,3%.



### 3. Portefeuille Titres

L'encours brut du portefeuille titres commercial et d'investissement a affiché une régression de 48,3 MD ou 2,8% pour s'établir à 1.648,5 MD à fin 2019 contre 1.696,7 MD une année auparavant.

Quant à l'encours net du portefeuille titres, il a demeuré stable et largement constitué par les titres de l'Etat. Pour se conformer au seuil de 20% de présence dans les filiales non financières (loi bancaire 2016-48), et de restructuration du capital de certaines autres filiales, Les mouvements majeurs enregistrés au niveau des participations traduisent des opérations de cessions.

TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
Portefeuille titres commercial	322	339	16	5,1%
Portefeuille titres d'investissement brut	1 374	1 310	(65)	(4,7%)
<b>Portefeuille titres brut</b>	<b>1 697</b>	<b>1 648</b>	<b>(48)</b>	<b>(2,8%)</b>
Provisions	(219)	(175)	44	(20,2%)
<b>Portefeuille titres net</b>	<b>1 477</b>	<b>1 473</b>	<b>(4)</b>	<b>(0,3%)</b>

La variation observée au niveau du portefeuille titres se détaille comme suit :

#### a. Portefeuille titres commercial : (+16,5 MD ou 5,1%)

Le portefeuille titres commercial a atteint 338,7 MD à fin 2019, en progression de 16,5 MD ou 5,1% par rapport à son niveau enregistré au terme de l'exercice 2018 qui s'explique par l'augmentation de l'encours des BTCT.

TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
Titres de transaction	0,5	14	13	
Titres de placement	322	325	3	0,9%
<b>Portefeuille titres commercial</b>	<b>322</b>	<b>339</b>	<b>16</b>	<b>5,1%</b>

#### b. Portefeuille titres d'investissement : (-64,7 MD ou 4,7%)

L'encours du portefeuille titres d'investissement brut a baissé de 64,7 MD ou 4,7 % pour s'établir à 1.309,7 MD à fin décembre 2019 contre 1.374,5 MD au terme de l'exercice 2018.

Cette régression constatée est expliquée principalement par la réduction du stock des Bons du Trésor détenu pour le propre compte de la banque (1.154 MD à 1.140 MD), le règlement des échéances de certains emprunts souscrits, la cession de certaines participations hôtelières pour un montant de 6,2 MD (loi bancaire 2016-48) et la restructuration de certaines filiales (TFBank et la STRC).

Net des provisions, l'encours du portefeuille titres d'investissement de la Banque s'est situé à 1.134,6 MD, en baisse de 20,5 MD ou 1,8% par rapport à son niveau enregistré à fin 2018.

TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
<b>Portefeuille titres brut</b>	<b>1 374</b>	<b>1 310</b>	<b>(65)</b>	<b>(4,7%)</b>
Titres d'investissement	933	883	(51)	(5,5%)
Titres de participation	204	209	5	2,3%
Parts dans les entreprises associées et co entreprises	46	41	(5)	(11,8%)
Parts dans les entreprises liées	168	156	(12)	(7,1%)
Sociétés en liquidation	0	0	-	0,0%
Participations en rétrocession	19	19	(0)	(2,3%)
Créances et dettes rattachées	3	2	(1)	(18,7%)
Provisions	219	175	(44)	(20,2%)
<b>Portefeuille titres net</b>	<b>1 155</b>	<b>1 135</b>	<b>(20)</b>	<b>(1,8%)</b>



## ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les postes des engagements hors bilan ont évolué comme suit :

◆ **Au niveau des passifs éventuels**, l'encours a progressé de 73,1 MD ou 4,1% passant de 1.786,7 MD à 1.859,8 MD. Cette variation a concerné la rubrique des crédits documentaires (+92,0 MD ou 22,3%). Les cautions et avals ont à l'encontre régressé de 18,9 MD ou 1,4%.

◆ **Au niveau des engagements donnés**, l'encours de cette rubrique a régressé de 54,3 MD ou 35,0% pour totaliser 101,0 MD sous l'effet de la baisse des financements donnés.

◆ **Au niveau des engagements reçus**, la valeur des garanties reçues a progressé de 66,9 MD ou 3,1% pour atteindre 2.199,0 MD.

TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	1 787	1 860	73	4%
Cautions, avals et autres garanties données	1 374	1 355	(19)	(1%)
Crédits documentaires	413	505	92	22%
Actifs donnés en garantie				
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	155	101	(54)	(35%)
Engagements de financements donnés	155	100	(54)	(35,1%)
Engagements sur titres	1	1	(0)	(5,8%)
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	2 132	2 199	67	3%
Engagements de financements reçus				
Garanties reçues	2 132	2 199	67	3,1%



## CAPITAUX PROPRES

**Consolidation continue des capitaux propres depuis la recapitalisation de la Banque en 2015 permettant une couverture totale des risques et le respect des ratios prudentiels et le renforcement des capacités de financement de la banque.**

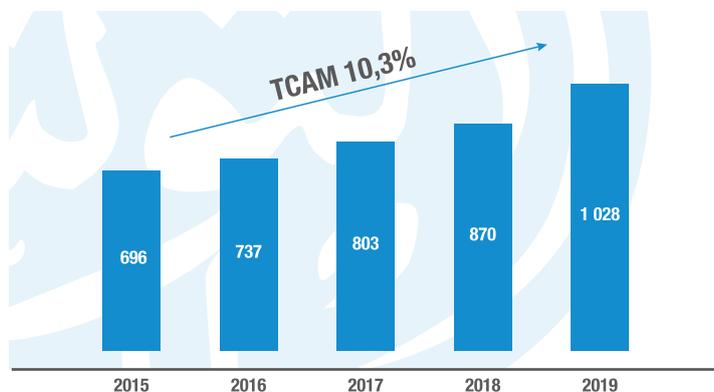
Les capitaux propres de la Banque ont progressé de 157,7 MD pour s'établir à 1.027,9 MD à fin 2019.

TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
Capital	777	777	-	0,0%
Dotation de l'Etat	117	117	-	0,0%
Réserves	466	466	0	0,1%
Actions Propres	(6)	(6)	-	0,0%
Autres capitaux propres	25	24	(0)	(2%)
Résultats reportés	(576)	(508)	67	(12%)
Résultat de l'exercice	67	157	90	135,3%
<b>Capitaux propres</b>	<b>870</b>	<b>1 028</b>	<b>158</b>	<b>18,1%</b>

La variation correspond à affectation totale du résultat enregistré aux comptes de réserves. A ce titre, il convient de noter que depuis la restructuration de la banque en 2015, les capitaux propres ont progressé à un taux moyen annuel de 10.3%.

### Capitaux propres (MTND)



Collection privée STB  
Zoubeir TURKI



## QUALITE DES ACTIFS & LIQUIDITE

**Effort soutenu par la banque en matière de maîtrise des engagements permettant de réduire de 12 points de pourcentage le taux des créances accrochées sur la période 2016-2019.**

**Des ratios de solvabilité toujours au-dessus des normes prudentielles et ce en dépit des nouvelles contraintes réglementaires.**

### 1. Evolution des créances accrochées

Le taux des créances accrochées a poursuivi courant l'exercice 2019 son mouvement baissier pour s'établir à 18,3% (Vs 20,8% en 2018).

Cette performance a résulté d'un accroissement assez soutenu des créances saines (+718,2 MD ou 8,4%) couplé à une baisse des créances accrochées (- 171,2 MD ou -7,7%).

#### STB - Qualité des actifs

TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variations	%
Créances brutes	10 737	11 284	547	5,1%
Créances saines	8 506	9 223,9	718	8,4%
Créances accrochées	2 231	2 059,9	(171)	(7,7%)
<i>En % des créances brutes</i>	<i>20,8%</i>	<i>18,3%</i>		
Provisions	(1 246)	(1 158)	88	(7,1%)
Agios réservés	(578)	(524)	55	(9,4%)
Créances nettes	8 913	9 602	675	7,6%
% de couverture des créances accrochées (nettes des Agios Réservées)	75,38%	75,36%		

### 2. Couverture des Créances Accrochées

La Société Tunisienne de Banque a poursuivi, courant l'exercice 2019, ses efforts en matière de constitution des provisions requises.

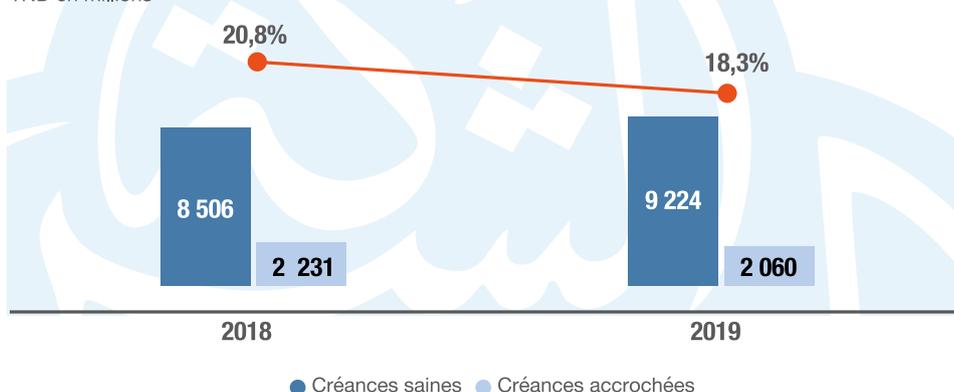
En ce sens, le taux de couverture global des créances accrochées (nettes des agios réservés) s'est maintenu à un niveau de 75,36 %.

Ce niveau de couverture trouve son origine, d'une part, dans la constitution au fil des années, de provisions additionnelles au titre des créances classées 4 & 5 ayant une ancienneté supérieure à 3 ans et d'autre part de la baisse des créances accrochées engendrée en partie par des opérations de radiations et de cessions à la STRC de certaines créances compromises.

A noter que l'encours des provisions et des agios réservés pris en compte pour la détermination de la couverture demeure assez important à hauteur de 1.681,3 MD à fin 2019 (1.824,2 MD à fin 2018).

### Evolution du taux des créances accrochées

TND en millions



### 3. Solvabilité

Les ratios de solvabilité demeurent situés à des niveaux supérieurs aux seuils exigés et se sont établis respectivement à 9,21% pour le Tier I et 12,62% pour le ratio de couverture des risques (ratio de solvabilité global).

Il convient de préciser que les risques encourus ont progressé de 277,0MD pour totaliser 9.121,6MD. La variation relevée se détaille comme suit:

- ◆ Actifs pondérés au titre des risques de crédit et de contrepartie sur les instruments dérivés (+436,2 MD ou 5,8%)
- ◆ Exigences en fonds propres sur risques opérationnels (+182,2 MD ou 25,0%)
- ◆ Exigences en fonds propres sur risques de marché (+105,6 MD ou 82,7%)
- ◆ Baisse des risques sur le dépassement des ratios de divisions de 447,1MD

Parallèlement, les fonds propres nets de base (Tier1) ont progressé de 158,7 MD pour totaliser 840,5 MD. Quant au total des fonds propres nets, ils se sont établis à 1.151,3 MD contre 943,5 MD en 2018.

### 4. Liquidité

#### a - Liquidity Coverage Ratio (LCR)

Sur toute l'année 2019, la STB a réussi à maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) supérieur au seuil réglementaire de 100% (entrée en vigueur en 2019).

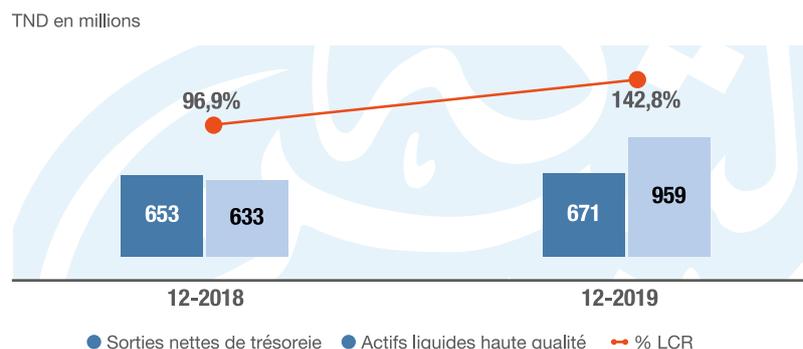
TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
Fonds propres nets de base	682	840	159	23,3%
Fonds propres complémentaire	262	311	49	18,8%
Total Fonds Propres Nets	943	1 151	208	22,0%
Total Risques Encourus	8 845	9 122	277	3,1%
<b>Ratio de solvabilité global</b>	<b>10,67%</b>	<b>12,62%</b>		
<b>Ratio de solvabilité (tier one)</b>	<b>7,71%</b>	<b>9,21%</b>		

TND en millions

	déc-18	déc-19	Variation	%
Sorties nettes de trésorerie	653	671	18	2,8%
Actifs liquides haute qualité	633	959	326	51,4%
<b>% LCR</b>	<b>96,94%</b>	<b>142,83%</b>		
Niveau réglementaire	90%	100%		

#### Evolution du ratio de liquidité LCR





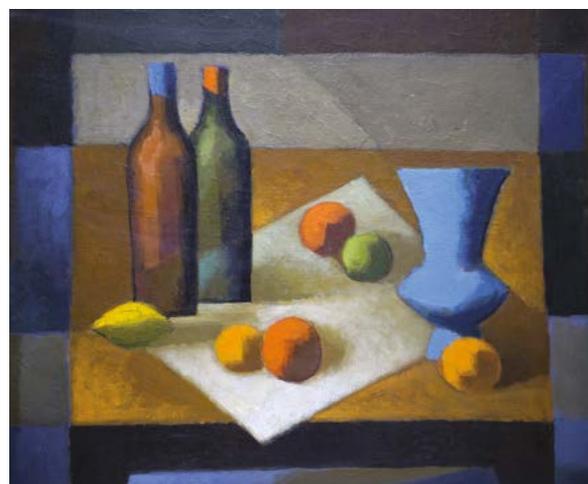
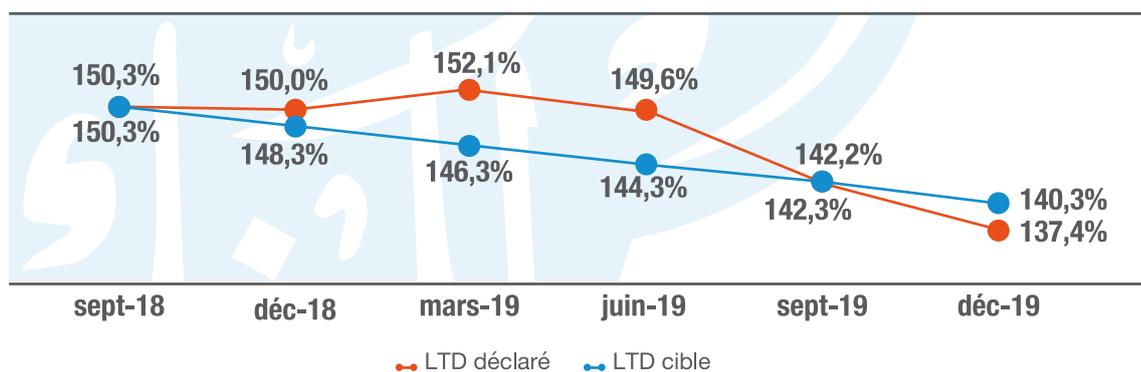
### b-Loan to Deposit Ratio (LTD)

Le ratio « Crédits/Dépôts » ou LTD, objet de la circulaire BCT n° 2018-10 vise le suivi de l'adéquation entre les ressources et les emplois en vue de maîtriser le risque de transformation.

TND en millions

	déc-18	déc-19	Variation	%
Créances sur la clientèle	8 439	8 895	456	5,4%
Dépôts	5 628	6 474	846	15,0%
<b>LTD</b>	<b>149,95%</b>	<b>137,40%</b>		
Ratio LTD cible	148%	140%		

Sous l'effet d'une croissance des dépôts à un rythme plus prononcé que celui des créances, le LTD a pu être ramené à 137.4% à fin 2019 (Vs 150% à fin 2018). Soit un niveau inférieur à celui exigé par la Banque Centrale. Ceci témoigne des efforts entrepris par la banque pour respecter les exigences





## INDICATEURS DE RESULTAT

**Une évolution remarquable des soldes intermédiaires de gestion notamment du Produit net bancaire permettant de perpétuer l'amélioration des performances amorcée depuis le début du plan de restructuration et, d'afficher des réalisations nettement supérieures aux prévisions.**

### Evolution des composantes du PNB

A fin décembre 2019, le Produit Net Bancaire s'est établi à 601,1 MD, en progression de 127,8 MD ou 27,0% par rapport à son niveau de l'exercice 2018. Cet accroissement est expliqué à hauteur de 85% par l'amélioration de la marge nette d'intérêts (+108,3 MD ou 42,5%).



Collection privée STB  
Abdelaziz GORGI

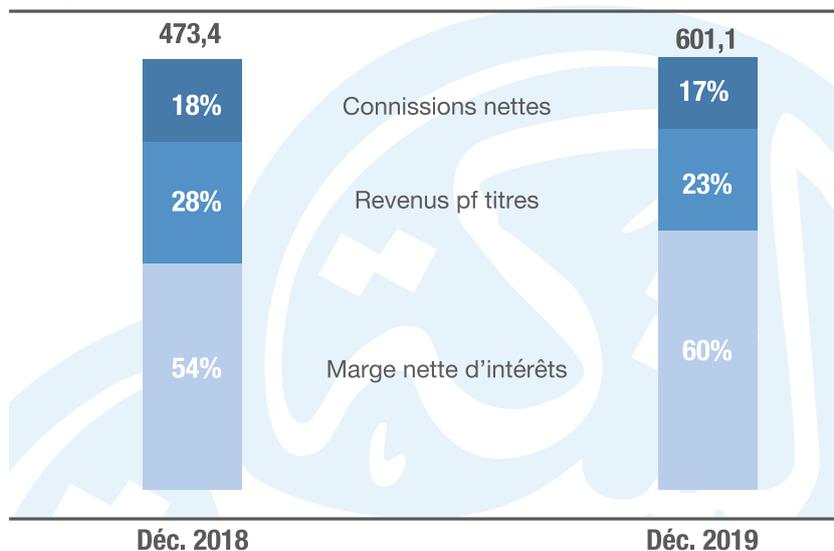
TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
Marge nette d'intérêts	255	363	108	42,6%
Commissions nettes	86	101	15	17,8%
Revenus sur portefeuille titres et op fin	133	137	4	3,2%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>473</b>	<b>601</b>	<b>128</b>	<b>27,0%</b>

Compte tenu de la progression assez rapide de la marge nette d'intérêt, sa contribution dans la formation du PNB s'est davantage accrue de près de 6,6 pp pour représenter 60,4%.

### Structure du PNB

TND en millions





L'évolution relevée a concerné toutes les composantes du PNB et se détaille comme suit :

- ◆ Marge nette d'intérêts (MNI) : +108,3 MD ou 42,5% sous l'effet de l'augmentation des produits d'intérêts conjuguée à une maîtrise de l'évolution des charges d'intérêts.

L'amélioration sensible de la MNI globale est expliquée par la hausse des taux d'intérêts directeurs

édités par la BCT courant 2019 ainsi que l'accroissement des encours moyens gérés.

L'activité commerciale a généré une marge additionnelle de 127,5 MD, ce qui a permis de compenser largement l'augmentation du déficit caractérisant la marge sur les opérations de prêts/emprunts sur le marché monétaire et interbancaire (+20,5MD).

TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
Marge sur opérations de trésorerie	(90,5)	(111,0)	(20,5)	22,6%
Produits d'intérêts	17,7	20,8	3,1	17,5%
Charges d'intérêts	(108,2)	(131,7)	(23,6)	21,8%
Marge sur opérations clientèle	335,5	463,0	127,5	38,0%
Produits d'intérêts	581,1	755,3	174,1	30,0%
Charges d'intérêts	(245,6)	(292,3)	(46,7)	19,0%
Autres revenus nets	9,6	10,9	1,3	13,9%
Marge nette globale	254,6	363,0	108,3	42,5%

- ◆ **Commissions nettes: +15,3 MD ou 17,8%**, suite à l'amélioration de l'effort commercial et la révision des tarifs de certaines opérations récurrentes touchant principalement les commissions sur les opérations de chèques (+3,2 MD), de tenue de

compte (+6,0 MD), d'études (+3,1MD) et autres opérations (+3,0 MD) : EPS, monétique, Banque directe...

TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	42,29	51,84	9,55	23%
Opérations sur titres	0,49	0,26	(0,23)	(47%)
Opérations de change	9,17	9,93	0,77	8%
Opérations de commerce extérieur	2,46	3,08	0,61	25%
Etudes	17,48	20,62	3,14	18%
Autres	19,26	22,30	3,04	16%
Commissions reçues	91,15	108,03	16,88	18,5%
Commissions payées	(5,25)	(6,83)	(1,58)	30,2%
Commissions nettes	85,90	101,20	15,30	17,8%

- ◆ **Revenus du portefeuille titres & op. financières: +4,1 MD ou 3,1%, expliquée par :**

- o Progression des revenus du Portefeuille titres commercial et opérations financières de + 3,6 MD ou 6,1% pour se situer à 63,9 MD (contre 60,3 MD à fin décembre 2018).

- o Quasi-stagnation des revenus du portefeuille titres d'investissement à hauteur 73,1 MD.

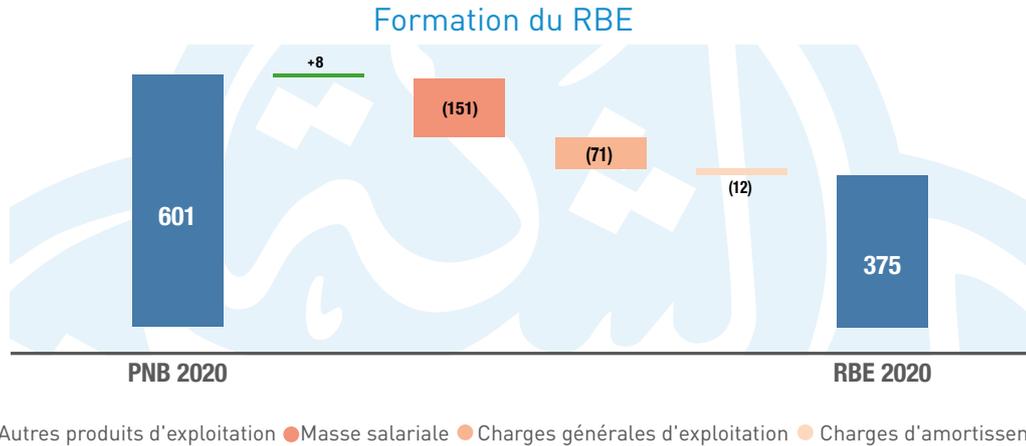
TND en millions

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financières	60,25	63,90	3,65	6%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	72,59	73,08	0,50	1%
Total Revenus du portefeuille titres et opérations financières	133	137	4	3,1%

## Résultat brut d'exploitation

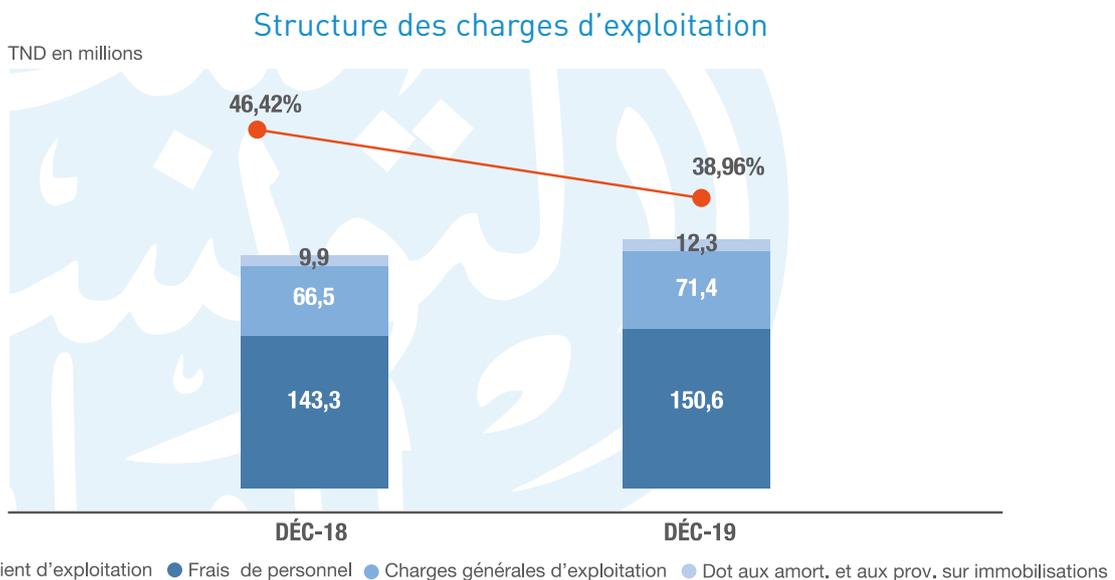
Le résultat brut d'exploitation (RBE) est passé de 261,5 MD à fin 2018 à 374,5 MD à fin 2019, marquant une appréciation remarquable de 113 MD ou 43,2%. Cette évolution s'explique par les effets

différenciés se rapportant à la progression du PNB (+127,8 MD ou 27,0%) et un accroissement moindre des charges opératoires (+14,5 MD ou 6,6%).



La hausse des charges opératoires s'explique principalement par l'accroissement des frais du personnel qui accaparent près des 2/3 de ces charges et une légère progression de certaines charges fixes.

Compte tenu de ces évolutions, le coefficient d'exploitation s'est nettement apprécié en revenant de 46,4% à 39,0%, gagnant ainsi près de 7,5 points de pourcentage.



TND en milliers

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
PNB	473 387	601 141	127 754	27,0%
Autres produits d'exploitation	7 881	7 633	(248)	(3%)
Frais de Personnel	(143 341)	(150 584)	(7 243)	5%
Charges générales d'exploitation	(66 511)	(71 385)	(4 874)	7%
Dot,aux amortis et aux prov sur immobilisation	(9 908)	(12 262)	(2 354)	24%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>261 508</b>	<b>374 542</b>	<b>113 035</b>	<b>43,2%</b>



## Résultat Net

Le résultat net avant modifications comptables relatif à l'exercice 2019 s'est établi à 157,3 MD, en progression de 90,5 MD ou 135,3% par rapport à son niveau en 2018.

Ce résultat tient compte des éléments suivants :

- La baisse du coût de risques net de 34,7 MD ou 19,6% pour revenir de 177,4 MD à fin 2018 à 142,7 MD au terme de 2019, se détaillant comme suit :
  - L'affectation d'un montant de 94,9 MD pour la couverture des créances compromises dont 56,0 MD représentant les dotations

nettes additionnelles (coût de conservation des créances ayant séjourné 3 ans et plus dans les classes de risques 4 et 5) telles qu'instituées par la circulaire BCT N°2013-21 du 30 décembre 2013

- La constatation d'une charge sur le portefeuille des titres d'investissement de (- 21,9 MD) contre un coût positif de 3,8 MD à fin 2018.
- L'affectation d'une charge de 25,9 MD pour la couverture des risques divers
- La constatation d'une charge d'impôt de 82,8 MD à fin 2019 (contre 25,8 MD au titre de l'exercice 2018).

TND en milliers

	déc.-18	déc.-19	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	622 188	803 026	180 837	29,1%
Intérêts courus et charges assimilées	(367 541)	(440 067)	(72 526)	19,7%
<b>Marge nette d'intérêts</b>	<b>254 647</b>	<b>362 958</b>	<b>108 311</b>	<b>42,53%</b>
Commissions reçues	91 151	108 033	16 882	18,5%
Commissions payées	(5 249)	(6 833)	(1 584)	30,2%
<b>Commissions nettes</b>	<b>85 902</b>	<b>101 200</b>	<b>15 298</b>	<b>17,81%</b>
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financières	60 252	63 899	3 648	6,1%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	72 587	73 083	497	0,7%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>473 387</b>	<b>601 141</b>	<b>127 754</b>	<b>26,99%</b>
Autres produits d'exploitation	7 881	7 633	(248)	(3,1%)
Frais de Personnel	(143 341)	(150 584)	(7 243)	5,1%
Charges générales d'exploitation	(66 511)	(71 385)	(4 874)	7,3%
Dotations aux amortissements	(9 908)	(12 262)	(2 354)	23,8%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>261 508</b>	<b>374 542</b>	<b>113 035</b>	<b>43,22%</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, h.bilan et passif	(181 226)	(120 770)	60 457	(33,4%)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	3 828	(21 904)	(25 732)	(672,1%)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>84 110</b>	<b>231 869</b>	<b>147 759</b>	<b>175,67%</b>
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	11 501	13 039	1 538	13,4%
Impôts sur les sociétés	(25 800)	(82 828)	(57 029)	221,0%
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>69 812</b>	<b>162 080</b>	<b>92 268</b>	<b>132,17%</b>
Solde en gain/perte des éléments extraordinaires	(2 949)	(4 733)	(1 785)	60,5%
<b>Résultat net avant modifications comptables</b>	<b>66 863</b>	<b>157 347</b>	<b>90 484</b>	<b>135,33%</b>
Effet des modifications comptables (net d'impôts)	13 988	-	(13 988)	(100,0%)
<b>Résultat net après des modifications comptables</b>	<b>80 851</b>	<b>157 347</b>	<b>76 496</b>	<b>94,61%</b>
Effet des modifications comptables (net d'impôts)	13 988	-	(13 988)	(100,0%)
<b>Résultat net après des modifications comptables</b>	<b>80 851</b>	<b>157 347</b>	<b>76 496</b>	<b>94,61%</b>

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019: COVID-19

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de la Chine mais aussi, à une échelle plus large, l'environnement économique mondial. Le premier cas de contagion a touché la Tunisie le 02 mars 2020.

Cette épidémie et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice qui ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2019 mais doivent toutefois donner lieu à des informations adaptées en annexe aux états financiers et dans le rapport de gestion.

L'impact de cette pandémie est, certes, important et significatif sur la situation financière des banques tunisiennes en général et de la STB en particulier, mais ne peut à l'heure actuelle être estimé notamment en ce qui concerne l'évolution des dépôts, le risque de crédit (provisions et agios réservés), le risque de marché (liquidité, taux...) et des risques opérationnels (sinistres...) ainsi que les charges générales d'exploitation et dépendra de l'évolution du rétablissement de la situation sanitaire et économique du pays.

Pour atténuer les répercussions néfastes du coronavirus sur la vie sociale et économique, la Banque Centrale de Tunisie n'a pas tardé à prendre une série de mesures exceptionnelles touchant le secteur bancaire. En effet, le 17 mars 2020, le Conseil d'Administration, de la Banque Centrale de Tunisie, a décidé dans le cadre de sa politique monétaire de :

- ◆ Baisser le taux d'intérêt directeur de 100 points de base pour le ramener à 6,75%, ce qui permettra d'alléger les charges financières des personnes ayant contracté des crédits à des taux variables auprès du système bancaire et des entreprises, en particulier les PME.
- ◆ Fournir aux banques la liquidité nécessaire afin de leur permettre de poursuivre normalement leur activité pour faire face aux défis de cette période exceptionnelle.

Aussi, le 25 mars 2020, la BCT a publié une circulaire aux banques prévoyant :

- ◆ Le report des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er mars jusqu'à fin septembre 2020 et la révision du tableau d'amortissement, en fonction de la capacité de chaque bénéficiaire. Cette mesure concernera les crédits professionnels accordés aux clients classés 0 et 1, qui font la demande auprès des banques et des établissements financiers.

- ◆ La possibilité d'accorder de nouveaux financements aux bénéficiaires du report des échéances.

- ◆ La possibilité d'étendre les mesures de report aux clients classés 2 et 3 et ce, au cas par cas et selon l'évaluation de la situation du client.

Parallèlement, les normes prudentielles ont fait l'objet d'un assouplissement :

- ◆ Les mesures de soutien ne seront pas considérées comme étant une opération de restructuration et la période de report ne sera pas prise en compte dans le calcul de l'antériorité des impayés.

- ◆ Le calcul et les exigences du ratio crédits/dépôts seront plus flexibles : Baisse trimestrielle de 1% au lieu de 2% de ce ratio s'il dépasse 120%.

Enfin, de point de vue tarification des services, il a été décidé d'assurer les services de retrait aux distributeurs d'une façon gratuite et de délivrer, gratuitement, une carte bancaire à tout client titulaire d'un compte, qui en fait la demande et une carte bancaire prépayée, à toute personne qui en fait la demande.



Collection privée STB  
Ali BELLAGHA



Jellal BEN ABDALLAH  
Collection privée STB

# Activité de la Société Tunisienne de Banque

Développement et Modernisation de la Banque



## DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

### Nouvelle dynamique basée sur une meilleure connaissance du client

Le développement de l'activité commerciale a représenté l'un des axes prioritaires de la stratégie 2016-2020. Plusieurs chantiers ont été mis en place dans l'objectif d'identifier de nouvelles pistes de développement, de fidéliser les clients et d'en prospecter de nouveaux.

Cette démarche a donné lieu à une nouvelle segmentation de la clientèle et à l'enrichissement et la différenciation de l'offre la ciblant après la réalisation d'un benchmark des produits et services offerts par la concurrence.

S'agissant du Marché des professionnels et TPE, un Plan marketing STB 2018-2019 a été élaboré en se basant sur la connaissance du Marché, l'identification des cibles prioritaires, la conception de l'offre différenciée, la mise en marché de l'offre, la planification des temps forts et l'action commerciale.

La Société Tunisienne de Banque a procédé au lancement de nouveaux produits, notamment :

- ◆ Des nouveaux produits de bancassurance développée pour mettre à la disposition des clients de la STB une panoplie de produits variée et riche en garanties, à savoir :
  - L'assistance protection juridique (en garantie des crédits Eslah Masken). Ce produit a été lancé en partenariat avec la STAR et AXA (réassureur) et est offert sur le marché tunisien exclusivement par la STB.
  - L'assistance domiciliaire (offerte avec toutes les cartes STB).
  - L'assistance voyage en Tunisie (offerte avec toutes les cartes STB)
  - L'assistance voyage pour les détenteurs des cartes haut de gamme
- ◆ La carte MASTERCARD STB TRAVEL : une carte prépayée rechargeable, de retrait et de paiement à usage exclusivement électronique, destinée aux personnes physiques résidentes de nationalité tunisienne ou étrangère éligibles à l'allocation touristique, clientes de la Banque.
- ◆ La carte prépayée C-CASH : une carte prépayée rechargeable émise par la Banque, qui est associée au réseau de cartes de paiement VISA. A usage exclusivement national, cette carte permet à son porteur d'effectuer toutes les opérations de retrait et de paiement.

- ◆ La carte prépayée C-PAY : une carte prépayée rechargeable émise par la Banque, qui est associée au réseau de cartes de paiement VISA. A usage exclusivement national, cette carte permet à son porteur d'effectuer toutes les opérations de retrait et de paiement.

La banque a poursuivi, par ailleurs ses investissements dans le digital et ce, par l'amélioration et l'enrichissement de son offre digitale STB DIRECT par le biais des nouvelles fonctionnalités (STB Direct V3, DigiTransfert, DigiCarte V3...).

Durant l'année 2019, plusieurs campagnes de communication ont été lancées et ont concerné, essentiellement des grandes thématiques tels que "La STB Bank première banque digitale en Afrique", le sponsoring de l'équipe nationale de Handball suite à sa participation à la coupe du monde en janvier 2019 au Danemark et les nouveaux produits destinés aux tunisiens résidents à l'étranger (TRE).

En ce sens, afin de développer le segment des TRE, des campagnes ont été programmées durant la période de grande affluence de cette clientèle, elles ont porté, principalement sur le lancement du Crédit "Immo 48h Chrono", l'espace Libre-Service de La Soukra et les cartes prépayées STB.

Les campagnes de communication ont concerné, également, l'évènement « STB Bank 1ère banque SWIFT GPI en Afrique du Nord » faisant suite à la certification de la STB première banque SWIFT GPI en Tunisie.

Par ailleurs, la STB a procédé à la sponsorship de 26 manifestations dans différents domaines: économique, scientifique, culturel, sportif (L'Equipe Nationale de Handball, 2ème édition du Festival Les Journées Chorégraphiques de Carthage, SUPCOM 12ème édition du « Challenge projets d'entreprendre », Festival International Ulysse Djerba, Union Arabe des Banques 2019, etc.).

Dans ce même contexte, la STB a octroyé, courant l'année 2019, des subventions à 11 bénéficiaires (des associations humanitaires, caritatives et estudiantines...).

La Direction Animation Marché des Particuliers et TRE a poursuivi au cours de l'année 2019, le suivi périodique et mensuel des performances commerciales des agences et Directions régionales quant aux différents produits et des performances financières.

S'agissant des produits monétiques, le nombre total de cartes actives a atteint, à fin décembre 2019, 202 553 contre 169 515 cartes fin 2018 enregistrant ainsi une évolution de 19%.

De sa part, la vente des produits télématique (STB NET et STB SMS), courant l'année 2019, a été



caractérisée par une augmentation remarquable du nombre des abonnés d'une façon générale.

Pour le produit STB NET, le nombre total des adhésions actives à fin 2019 a atteint 38 429 contre 29 290 adhésions au terme de l'exercice 2018 ce qui équivaut à une évolution de 31%.

Concernant le produit STB SMS, le nombre total des abonnés actifs au 31/12/2019 a atteint 108 158 alors qu'il était à 95 902 adhésions au 31/12/2018 enregistrant une évolution de 13% quant au nouveau produit STB DIRECT, le nombre total des inscriptions est de 51 176 au 31/12/2019 contre 10 134 en 2018, soit une évolution de 405%.

Les ouvertures de comptes ont atteint, de leur part, 49 049 en 2019 avec une évolution de 4% par rapport à 2018 portant ainsi le nombre total des comptes à 1 220 300 (clôtures prises en compte).

Par ailleurs, dans le cadre du suivi des performances commerciales et financières du réseau des agences de la Banque, des ateliers mensuels avec tous les Directeurs régionaux et trimestriels avec tous les chefs d'agences ont été programmés durant l'année 2019.

De même et afin de booster le réseau, de veiller à la réalisation des objectifs assignés et de récompenser les meilleures agences, une prime de performance trimestrielle a été instaurée depuis 2017.

Dans le cadre d'assurer sa proximité avec la force de vente, deux tournées ont été, en outre, programmées à fréquence semestrielle pour tout le réseau des agences de la Banque.

Durant le premier semestre 2019, la Société Tunisienne de Banque a procédé à la mise en œuvre d'un modèle de scoring d'attrition « Segments Particuliers et Professionnels », d'un modèle de de scoring de crédit « Segments TPE » et de nouveaux tableaux de bords et reportings de suivi de l'activité Retail par le biais de l'élaboration de :

- ◆ Tableaux de Bord de suivi de Kpi's pour l'activité d'octroi de crédits
- ◆ Reportings de suivi des délais de crédits aux particuliers, du segment professions libérales, des ventes des packs « Ibn El Jazzar » et «Avicenne» et de l'adhésion à la solution E-commerce.
- ◆ Statistiques et dashboardings concernant les crédits «Isleh Masken», les crédits accordés aux professionnels et TPE), les affiliations E-commerce pour le segment des professionnels, les adhésions à la solution E-commerce par secteur d'activité, les sous-segments TPE opérant dans l'activité du commerce de détail d'autos et de motos et les statistiques détaillées des commerçants et artisans.

La banque a entamé, par ailleurs le projet de fiabilisation et d'enrichissement des données clients, la finalisation de la deuxième phase du projet « Conception et mise en place d'une stratégie de préparation des données » et le début des travaux de la troisième phase de ce projet.

## CREATION D'UN BUSINESS CENTER

Dans le cadre de la concrétisation de sa stratégie commerciale basée sur une compréhension des besoins et des peines clients, la STB a créé un Business Center ayant principalement pour mission :

- ◆ la visite sur site des clients importants,
- ◆ le suivi rigoureux et périodique de leurs activités moyennant des indicateurs pertinents
- ◆ l'amélioration de la profitabilité de la banque.

### Suivi périodique des relations du Business Center

En 2019, l'équipe du Business Center, accompagnée par Monsieur le Directeur Général et les responsables concernés de la banque, a assuré plusieurs visites des clients de l'agence centrale et des 11 directions régionales

### Suivi de l'évolution d'indicateurs du portefeuille clients :

#### Chiffre d'affaires confiés :

Le chiffre d'affaires global confié par les clients du Business Center s'est inscrit dans une tendance haussière avec un taux de croissance de 28%.

- ◆ Les plus fortes hausses sont affichées par les directions régionales Tunis Sud, Jendouba et Bizerte avec des taux de croissance de 133%, 100% et 83%, respectivement.
- ◆ Les relations des directions régionales Tunis Nord, Nabeul, Sousse, Monastir, Sfax et Gafsa ont connu une hausse du CA confié de 30%, 39%, 33%, 45%, 29% et 30% respectivement, dépassant ainsi le taux de croissance moyen du portefeuille qui est de 28%.

#### Dépôts collectés

Le taux d'évolution moyen des dépôts des clients du Business Center est de 36%. Les plus fortes hausses sont réalisées au niveau des directions régionales Tunis Centre et Monastir avec des taux d'évolution de 107% et 98% respectivement.

#### Engagements reçus

Le volume des impayés enregistrés par les clients du Business Center sont faibles (895 mDT) et ne représentent que 0,07% de l'engagement total des clients. La majeure partie des impayés a été apurée, en ce sens qu'ils ont affiché une baisse de 83% pour passer de 5.291 mDT à 895 mDT.

Les impayés des Directions Régionales de Gafsa, Médenine et Bizerte ont été intégralement régularisés.

Les impayés des Directions Régionales de Tunis Centre, Nabeul et Sousse sont réglés partiellement.

## ACTIVITE RECOUVREMENT

### Dynamisme au niveau de l'activité de recouvrement des créances

### Suivi des Grands Dossiers

Le contexte particulier dans lequel évoluent les banques Tunisiennes, marqué par de réelles difficultés à faire respecter leurs engagements aux opérateurs économiques endettés, incite la banque à améliorer son processus de recouvrement et mieux gérer la récupération des créances compromises à différents niveaux.

En 2019, dans le cadre de l'étude de grands dossiers nécessitant un suivi rapproché, il a été procédé à ce qui suit :

- ◆ l'identification de 31 débitrices (hors tourisme) à risque pour arrêter les plans de redressement de la situation en collaboration avec les parties prenantes.
- ◆ Le règlement par anticipation d'un montant relatif au crédit de consolidation non garanti par l'Etat accordé à la Société Tunisienne de Sucre conformément à la décision du comité supérieur de résolution.

Les étapes de suivi des grands dossiers sont principalement les suivantes :

- Assurer le suivi et le contrôle des grands dossiers toutes catégories confondues
- Prioriser l'effort sur les grands dossiers présentant un risque de glissement dans la classe de risques;
- Suivre la situation des engagements et agir à temps sur les signes précurseurs d'amélioration;
- Suivre l'évolution des engagements, chiffre d'affaires confié et son adéquation ou inadéquation par rapport aux autorisations et aux engagements et au chiffre d'affaires global réalisé, veiller à l'actualisation des dossiers de crédits de fonctionnement échus, et/ou incompatibles avec l'activité;
- Veiller à la concordance entre les autorisations des débiteurs et les engagements avec l'évolution du chiffre d'affaires réalisé et surtout confié, avec un contrôle de la nature de l'engagement et de son évolution et en informer les structures concernées ;
- Emettre un avis concernant la classification des grands dossiers ;
- Participer à l'élaboration des objectifs concernant le recouvrement des grands dossiers et émettre un avis sur les propositions d'arrangement à soumettre au comité habilité ;



- Assurer un suivi rapproché des arrangements convenus;
- Assurer la tenue des réunions périodiques de suivi et programmer des visites sur le terrain;
- Activer la mise en place des décisions des comités
- Etablir un rapport d'activité périodique de la direction et en informer la hiérarchie.

## Résolution

La direction de la résolution est chargée essentiellement d'assainir les créances accrochées par le mécanisme de l'arrangement transactionnel, la cession ou la radiation de créances. Elle assure également le rôle d'analyse et de rédaction des notes de résolution soumis au Comité de résolution.

Au 31/12/2019, le Comité de Résolution, issu du conseil d'administration, a approuvé dans le cadre de la loi 2018-36 du 06/06/2018, 204 dossiers couverts à hauteur de 84 % par des provisions et des réservations et un montant total de transaction de 195 MD dont 117 MD ont été acceptés par les débiteurs.

Le recouvrement transactionnel réalisé à fin Décembre 2019 s'est élevé à 52 MD dégageant un taux de réalisation de 102% avec un impact de 52 MD sur la trésorerie et de 36 MD sur le résultat.

Ainsi l'activité de la Direction Résolution s'est soldée par un montant global d'approbations de 191 501 milliers de dinars sur un total engagement de 278 832 milliers de Dinars :

Secteur	Nbre de dossiers	Total Engagements Hors Intérêts de Retard	Transactions
Engagement supérieur à 200 mD			
Tourisme	37	184 807	133 885
Hors tourisme	30	94 025	57 616
Sous total	67	278 832	191 501
Engagement inférieur à 200 mD			
Hors tourisme	137	3 270	3 707
Total général	204	282 102	195 208

Ainsi, au cours de l'exercice 2019 :

- ◆ 67 dossiers, traités dans le cadre de la loi 2018-36, ont été soumis au Comité Supérieur de Résolution et approuvés par le Conseil d'Administration de la banque.
- ◆ 137 dossiers ont été approuvés par les structures concernées selon le schéma délégataire approuvé par notre CA. Parmi ces approbations,



133 885 milliers de dinars sont relatifs au secteur du tourisme qui accapare 70% du total des approbations.

La STB a pris, en effet, toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer une nouvelle approche efficace et disciplinée pour le recouvrement des impayés et des créances accrochées.

Toutefois la réalisation et le succès de l'ensemble des procédures déjà mises en place resteront tributaires de certains facteurs exogènes à savoir des réformes de fonds du cadre réglementaire, l'amélioration de la situation géostratégique, la croissance économique ainsi que la mise en œuvre d'un plan de redressement ambitieux du secteur du tourisme.

## Animation du recouvrement et suivi des performances

Les missions de la Direction Animation et suivi des Performances en matière de recouvrement consistent, principalement à :

- ◆ Contrôler et suivre le recouvrement dynamique des impayés sur créances courantes, assuré par les structures commerciales du réseau.
- ◆ Contribuer à l'apurement des impayés en proposant des solutions de restructuration classique ou dans le cadre du Fonds de soutien en coordination avec les structures de restructuration (Tourisme et Autres Secteurs).
- ◆ Assurer le recouvrement amiable sur arriérés et sur échéances des impayés relatifs aux créances accrochées hors contentieux.



## SYNERGIE DES FILIALES DU GROUPE STB

### **Restructuration du portefeuille des participations et création de synergie au sein du groupe STB**

Dans le cadre de la concrétisation du plan de restructuration de ses filiales, la STB a entrepris plusieurs actions notamment :

Réorganisation des filiales du groupe STB par pôle de métier :

- ◆ Le transfert de la gestion des OPCVM de la filiale STB MANAGER à la filiale STB FINANCE.
- ◆ La fusion par absorption de la filiale la société SOFI ELAN par la filiale STB INVEST afin de se limiter à une seule SICAF dans le groupe.
- ◆ L'acquisition partielle des participations de la STB FINANCE par la STB INVEST.

Mise en conformité à la réglementation en vigueur (Loi 2016-48) :

- ◆ L'élaboration des termes de références pour le choix d'un cabinet en vue de la cession d'un bloc d'actions de 67,87% du capital de la société ED-DKHILA sur accord de la CAREPP.
- ◆ Le choix d'un cabinet spécialisé pour la réalisation de l'opération de privatisation de la société immobilière de l'avenue, suite à l'autorisation accordée par la CAREPP pour la cession de la totalité du capital de cette société.

Augmentation de la contribution des filiales et des participations dans la performance globale du Groupe :

- ◆ La mise en place d'un plan de redressement de la société ACTIVHOTELS reposant essentiellement sur la gestion d'unités appartenant à la STB et l'acquisition judiciaire d'un certain nombre d'unités touristiques (en contentieux) à louer après rénovation dans l'objectif final de leur cession, l'acquisition de 13 participations touristiques de la Banque, et deux augmentations de capital (la première par conversion du compte courant associés et la deuxième par apport en nature).
- ◆ L'entame d'un plan d'actions en vue de développer l'activité commerciale, et la préparation d'un plan d'assainissement social de la société STB FINANCE (basé sur le rapport du diagnostic du capital humain effectué par un cabinet spécialisé).

- ◆ La mise en place des modules supplémentaires dédiés à la gestion des FCPR par la STB MANAGER ainsi que l'obtention d'un Visa du CMF pour le premier FCPR : « ESSOR FUND ».
- ◆ L'élaboration et la mise en place d'un plan d'assainissement et de restructuration de la STB SICAR basé sur l'orientation vers les nouveaux produits, une politique de recouvrement active en synergie avec la STRC et la STB et la SICAR comme un mode de financement et d'accompagnement aux crédits classiques de la Banque.
- ◆ La réalisation d'une opération de restructuration financière de la STRC visant à renforcer ses fonds propres et ce, par le biais d'une opération de coup d'accordéon.



## CONCRETISATION DE LA STRATEGIE 2016-2020

Depuis 2015, la STB a conçu sa nouvelle stratégie 2016-2020 suite à des diagnostics internes et externes. Et pour s'assurer de sa réussite, la banque a alloué les ressources adéquates et nécessaires pour atteindre les finalités fixées.

Cette stratégie vise principalement le développement du capital humain, la modernisation du système d'information et le développement commercial.

A fin 2019, la STB a pu clôturer avec succès la majorité des projets qui ont été mis en place depuis 2016, dans le but d'atteindre les objectifs fixés :

### Développement du capital humain

- ◆ Clôture du plan d'assainissement et de restructuration sociale par le bouclage des plans de recrutement et du plan d'assainissement
- ◆ Le démarrage du projet plateforme SIRH (12 modules)
- ◆ Lancement de L'Application «Digi Social Space» (Version 1) : Une application permettant au collaborateur une meilleure visibilité de leurs droits en matière de couverture de l'assurance
- ◆ Digitalisation de la formation : Mise en place d'une plateforme de formation en ligne pour les collaborateurs

### Développement commercial

- ◆ Mise en place d'une stratégie « données » et Pilotage de l'activité par les DATA
- ◆ Refonte de la fonction marketing
- ◆ Mise en production de la plateforme monétique (cartes prépayées, vir. Express, conventions avec la CNP et la STEG...)
- ◆ Mise en place d'une plateforme digitale et commercialisation de nouveaux produits digitaux
- ◆ Ouverture de 26 nouvelles Agences dont 6 en 2019 (Sfax Sakiet Eddaier, Mghira, Kalaa El kbira, Manouba, Sfax Poudrière, Jerba Houmet Essouk II)
- ◆ Aménagement de 11 agences.
- ◆ Mise en production de l'espace libre-service à la Soukra
- ◆ Mise en place d'un dispositif de gestion du risque opérationnel et de gestion de risque de marché

### Systèmes d'information

- ◆ Lancement du projet d'urbanisation du SI
- ◆ Démarrage du projet de modélisation des processus
- ◆ Mise en place d'une infrastructure Haute disponibilité pour le Global Bancaire
- ◆ Mise en place de la nouvelle plateforme SWIFT pour les paiements instantanés GPI (Global Payments Innovation)
- ◆ Refonte de l'actif (infrastructure réseau) du siège et renforcement des volets liés à la sécurité informatique,
- ◆ Lancement d'une mission d'audit externe de sécurité du SI

### Développement Digital

- ◆ Mise en production de huit applications digitales pour la résolution des peines des clients et des collaborateurs et l'enrichissement de leurs expériences.
- ◆ Obtention du Trophée de la meilleure banque digitale de l'Afrique du nord
- ◆ Mise en place d'une plateforme Open Bank permettant d'interagir avec les Fintech et les partenaires à travers des API ouvertes et sécurisées,
- ◆ Mise en place d'une plateforme de travail collaboratif Office 365.

### Stratégie DATA

- ◆ Mise en place d'une démarche agile de gestion des projets DATA « Business Transformation By DATA »
- ◆ Modélisation des données et développement des tableaux de bord et des modèles analytiques (50 TB)
- ◆ Lancement du projet de fiabilisation des données
- ◆ Mise en place d'une stratégie Data permettant la transformation des métiers de la banque
- ◆ Mise en place d'un Système de Notation Interne
- ◆ Mise en place de l'outil ALM
- ◆ Pilotage de la performance
- ◆ Connaissance client et Connaissance marché
- ◆ Dispositif de Risque opérationnel.

## ACTIVITE INTERNATIONALE

### Une nette amélioration du chiffre d'affaires et des produits réalisés

Malgré une conjoncture économique nationale toujours défavorable, l'activité internationale de la banque a enregistré en 2019 une amélioration du chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 21.3 % et du volume opératoire de l'ordre de 1.6 %.

### Opérations avec l'Étranger

Le volume total des règlements avec l'étranger a atteint 726 656 opérations en 2019 ayant induit une progression du chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 21,3% pour s'établir à 22.366,806 millions de dinars au terme de l'exercice 2019. Les produits réalisés sont passés de 17,488 millions de dinars en 2018 à 19,222 millions de dinars en 2019 et ont enregistré ainsi une augmentation considérable de 1,735 millions de dinars soit 9.92 %.

Cette évolution provient, essentiellement, de :

- L'augmentation de la capacité de production et l'amélioration des délais de traitement et de la qualité du service rendu au niveau des diverses entités du bancaire étranger grâce essentiellement aux actions entreprises dans le cadre de l'urbanisation de l'application informatique "Ibansys" notamment l'optimisation des délais d'échange avec la salle des marchés et l'abandon progressif de la télécompensation pour un impact direct du compte client en temps réel. Ces mesures étant, entre autres, accélérés par l'obligation de célérité dans le cadre du projet Swift GPI auront un effet positif direct et plus visible sur l'activité de l'année 2020 déjà entamée.

- La consolidation du réseau de correspondants étrangers avec l'entrée en relation en 2019 avec 8 nouveaux correspondants dont 4 en Türkiye le pays avec lequel le flux des échanges commerciaux est en perpétuelle évolution.
- La diversification des portefeuilles de nos agences composés de plus en plus de PME permettant une rentabilité meilleure des opérations internationales malgré une importante diminution des transactions réalisées par les institutionnels et les groupes et grandes entreprises (GGE) comme la STIR, l'ETAP, l'OCT et l'ONH.
- L'exportation des services et notamment la réalisation des marchés à l'étranger a représenté également en 2019 une source d'entrée des devises. Le nouveau marché étant le marché africain émergent qui ouvre un nouvel horizon pour les opérateurs internationaux tunisiens et représente une opportunité à saisir par la banque afin de concrétiser son choix stratégique de développement sur l'Afrique.

Nature des opérations	2018	2019	Variation en %
	Chiffre d'affaire	Chiffre d'affaire	Chiffre d'affaire
Domiciliation	4 711 649	5 253 053	11,49%
Opérations documentaires importations	1 823 996	1 606 226	(11,94%)
Opérations documentaires exportations	555 038	875 824	57,80%
Transferts opérations commerciales	1 546 871	2 199 063	42,16%
Transferts opérations financières	3 367 925	2 934 660	(12,86%)
"Mouvements de fonds sur CEDC correspondants"	6 439 753	9 497 981	47,49%
<b>TOTAL ACTIVITÉ</b>	<b>18 445 232</b>	<b>22 366 807</b>	<b>21,26%</b>



## Relations Internationales

Dans le cadre du renforcement des relations étrangères et de la présence de la banque à l'international, plusieurs actions ont été assurées, durant l'année 2019, notamment :

- ◆ Visites de clients STB pour être à l'écoute de leurs attentes et suivre et développer leurs opérations à l'international ainsi que le démarchage de nouveaux clients.
- ◆ Assistance de deux importantes relations « STEG IS » et « SORUBAT TUNISIE » pour le bon dénouement de leurs opérations de commerce extérieur et le financement des investissements réalisables à l'étranger et principalement en Afrique Subsaharienne.
- ◆ Assistance de la clientèle étrangère titulaire de comptes sur les livres de la banque et bon dénouement de toutes leurs opérations confiées liées à leurs activités en Tunisie en matière d'opérations de commerce extérieur.
- ◆ Dénoyement des réclamations soulevées par nos clients étrangers titulaires de comptes sur nos livres ou par nos clients Tunisiens, relatives à leurs opérations internationales.
- ◆ Confirmation périodique des circularisations des comptes des sociétés étrangères titulaires de comptes sur nos livres à la demande des auditeurs desdites sociétés.
- ◆ Suivi des appels d'offres internationaux dans le cadre d'une collaboration mutuelle entre la STB et ses correspondants étrangers pour l'identification de nouvelles opportunités.
- ◆ Organisation d'une réunion du conseil d'administration de la filiale SONIBANK Niger au siège de la STB et étroite collaboration avec elle pour développer davantage la synergie entre les deux banques en assurant le traitement de leurs opérations confiées à l'international par le biais de leurs deux comptes ouverts sur les livres de la STB. En effet, durant l'exercice écoulé, on a réalisé 390 opérations représentant un chiffre d'affaires de 92.831 MD.
- ◆ Accompagnement de la clientèle tunisienne s'activant en Tunisie ou à l'étranger et désireuse de nouer des partenariats avec leurs homologues étrangers.
- ◆ Participation en partenariat avec Tunisie Afrique Export « TAE » conseiller à l'exportation, à la 4ème Edition du Salon International des Technologies et de l'Information « SITIC AFRICA 2019 », qui s'est déroulé en Tunisie, au parc des expositions du Kram du 18 au 20 Juin 2019.
- ◆ Dans le cadre de la promotion de notre image de marque à l'échelle internationale, nous avons consolidé davantage les relations directes avec les vis-à-vis des sections commerciales des chambres de commerce mixtes Italienne

«CTICI», Française «CTFCI», Allemande «AHK», Néerlandaise «CTNCl», Britannique «CCTB», Belgo-Luxembourgeoise «CCTBL», CONECT, CEPEX, TABC, TAE.

- ◆ Démarchage et domiciliation, sur les livres de la banque, des sociétés totalement exportatrices dans le cadre de la loi 93/120. Nous avons enregistré durant l'année 2019, l'entrée de 23 nouvelles sociétés totalement exportatrices tout en leur assurant le bon dénouement de leurs opérations de commerce extérieur.

## SYSTEME D'INFORMATION

**Les objectifs fixés par les plans de restructuration en matière de SI se concrétisent et la banque est en phase d'y apporter des améliorations.**

La stratégie 2016-2020 stipule une simplification et une optimisation du processus opérationnel. L'objectif étant de se consacrer aux tâches à forte valeur ajoutée et de réduire les délais de traitement,

Dans le cadre de la poursuite de cette mutation, la STB a continué au cours de l'exercice 2019, son programme d'urbanisation, d'optimisation et d'amélioration du système d'information, la montée de la nouvelle version du Global Bancaire, l'Optimisation et l'amélioration du parcours client à travers la revue et la digitalisation des processus, la sécurisation et la modernisation des infrastructures informatiques et des plateformes et la maîtrise des suspens et la généralisation des comptes rendus d'opérations (CRO).

Elle a entamé, par ailleurs

- ◆ le démarrage de la mise en place de la plateforme intégrée de gestion des ressources humaines,
- ◆ le démarrage du projet de modélisation des processus,
- ◆ la mise en place d'une infrastructure Haute disponibilité pour le Global Bancaire et
- ◆ a mise place de la nouvelle plateforme SWIFT pour les paiements instantanés (GPI)
- ◆ la refonte de l'infrastructure réseau du siège et le renforcement des volets liés à la sécurité informatique.

La Société Tunisienne de Banque a procédé, également, au lancement d'une mission d'audit externe de sécurité du système d'information, la finalisation du projet Zéro suspens, le démarrage du projet de mise à niveau (Version 2) du Global Bancaire Carthago et la mise en place d'un plan de continuité informatique (PCI).

Par ailleurs s'agissant du volet Développement Digital et dans le cadre des efforts entamés pour :

- ◆ l'implémentation de solutions innovantes pour l'amélioration et l'enrichissement du parcours client
- ◆ la mise en place d'une démarche d'ouverture et d'innovation permettant d'interagir avec les sociétés spécialisées en technologie financière (Fintech)
- ◆ l'adoption d'une approche AGILE-Lean Banking pour la transformation des métiers
- ◆ réponse au changement culturel initié par les nouvelles générations,
- ◆ assurance aux collaborateurs des outils de travail collaboratifs afin d'améliorer la productivité.

La Société Tunisienne de Banque a procédé, courant l'exercice 2019 à la mise en place d'une démarche agile de gestion des projets DATA «Business Transformation By DATA», la Modélisation des données et le développement des tableaux de bord et des modèles analytiques, au lancement du projet fiabilisation des données et la mise en place d'une stratégie Data permettant la transformation des métiers de la banque (SNI, ALM, Pilotage de la performance, Connaissance client et Connaissance marché, Risque opérationnel...).

## ADOPTION DES NORMES IFRS

### Elaboration d'une feuille de route pour une adoption réfléchie des normes IFRS

Les normes IAS/IFRS ont permis une harmonisation des règles et méthodes d'élaboration des états financiers des entreprises les ayant adoptées. Elles ont ainsi favorisé une meilleure lisibilité et une comparabilité de l'information financière entre les différents pays.

L'adoption du référentiel comptable international IFRS par la STB pour la présentation de ses comptes individuels et consolidés s'intègre dans une vision nationale visant l'amélioration de la transparence des entités économiques via la divulgation d'un reporting financier de haute qualité.

Au niveau national, le Conseil National de la Comptabilité a décidé depuis le 6 septembre 2018 l'adoption du référentiel IFRS pour les entreprises d'intérêts publiques, pour les états financiers consolidés arrêtés à partir de 2021.

De son côté, la BCT a diffusé une circulaire aux Banques et établissements financiers n°2020-01 du 29/01/2020 faisant obligation aux banques de

lui soumettre, dans un délai de trois mois un plan stratégique et une feuille de route validés par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, le CMF a, dans son communiqué du 11 Février 2020 adressé aux sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers, aux sociétés d'assurance et de réassurance, les appelant à établir leurs états financiers consolidés selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1er janvier 2021 et à mettre en place à cet effet, un plan d'actions détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable.

La STB vise dans ce contexte à saisir l'opportunité qu'offre l'adoption de ces normes, pour :

- ◆ Se mettre en conformité avec les standards internationaux en matière de reporting comptable et financier ;
- ◆ Tenir ses comptes sur la base de la réalité économique des transactions réalisées en vue d'établir une meilleure visibilité de son exposition aux risques ;
- ◆ Améliorer la lisibilité de ses états financiers et harmoniser son système avec les standards internationaux.

S'agissant d'un projet devant concerner toutes les structures de la banque, la STB a dans une première étape, constitué une équipe dont la mission consiste à élaborer d'un plan stratégique pour la conduite de ce projet.

Ce plan comporte :

- ◆ Le processus de pilotage stratégique et opérationnel du projet ;
- ◆ La feuille de route pour la conduite du projet ;
- ◆ L'équipe projet et les structures intervenant dans le projet ;
- ◆ Les mesures requises pour l'adaptation du système d'informations et comptable aux exigences des normes IFRS ;
- ◆ Le plan de communication interne et externe ;
- ◆ Le plan de formation de tous les intervenants dans le projet.

Afin d'assurer une implémentation adéquate du référentiel IFRS, la STB fera recours à un cabinet spécialisé pour une mission d'assistance et d'accompagnement.



Globalement, l'objectif de cette mission consiste à :

**1. Conduire une étude de diagnostic complète et approfondie qui sera utilisée pour :**

- ◆ Identifier et analyser les écarts des normes comptables nationales tunisiennes actuellement appliquées aux états financiers de la STB par rapport aux référentiels IFRS ;
- ◆ Etablir une revue des systèmes d'information de la STB ainsi que des recommandations sur les adaptations et/ou investissements nécessaires pour l'élaboration des comptes annuels du groupe STB en norme IFRS à partir de 2020.
- ◆ Mener une analyse qualitative des données dans le système d'information actuel (historique, fiabilité, disponibilité, granularité, piste d'audit, etc.) afin d'anticiper les besoins dans le cadre du projet d'adoption du référentiel IFRS.
- ◆ Identification des domaines d'impacts significatifs

**2. Elaborer un plan d'action détaillé définissant toutes les étapes nécessaires pour la mise en œuvre indépendante des normes IFRS à la STB à partir de 2020 ;**

**3. Assurer le renforcement des capacités, notamment la formation nécessaire au personnel concerné de la STB pour le préparer à la transition aux référentiel IFRS ;**

**4. Accompagner la STB dans la conduite du projet**

**5. Assister la STB dans le déploiement des normes et la production des reportings financiers IFRS**

# RESSOURCES HUMAINES

## Parfaite adhésion du personnel au projet de restructuration sociale de la Banque

### Gestion des ressources humaines

L'année 2019 a été caractérisée par l'achèvement du plan d'assainissement social avec le départ définitif à la retraite anticipée de 92 collaborateurs en février 2019 et le recrutement de 258 cadres. L'effectif de la banque a été optimisé passant de 1855 à fin 2018 à 1928 au terme de l'exercice 2019 dont 57% affecté au niveau des agences.

En renouvelant sa pyramide d'âge par de jeunes recrues «22-39 ans», l'effectif global de la banque s'est caractérisé, par ailleurs, par une moyenne d'âge ramenée à 41 ans contre 50 ans avant le démarrage du plan de restructuration sociale en 2016. Repartis par genre, le personnel de la banque comprend 885 collaborateurs de sexe masculins (soit 46%) et 1043 personnes de sexe féminin.

Le personnel actif de la banque totalise 1881 dont 1430 employés titulaires, 424 contractuels à durée indéterminée, 9 stagiaires et 18 employés détachés In. Le nombre du personnel en situation provisoire s'est établi, quant à lui, à 47 en incluant 38 employés en détachement out, un employé bénéficiant de la mise en disponibilité, 5 en maladie longue durée et 3 en instance.

Ceci étant, le taux d'encadrement du personnel a atteint 59% soit 1142 employés en affichant une amélioration de 16% par rapport à l'exercice 2018 et de 30% par rapport 2015.

Le taux d'absentéisme au titre de l'exercice 2019, est maîtrisé et est expliqué entre autre par le rajeunissement des effectifs de la banque. S'agissant des efforts déployés pour rationaliser le travail hors des horaires conventionnels, la STB a traité, courant 2019, un total de 73 376 heures supplémentaires en baisse de 10% par rapport à 2018.

Avec l'assistance d'un expert en Ressources Humaines, la banque veille à améliorer la gestion des carrières des collaborateurs et a mis en place un nouveau système d'évaluation du personnel assurant une motivation des collaborateurs par la gestion des compétences et la mesure des performances par rapport à des objectifs individuels.

Sur le plan opérationnel, la banque a élaboré et mis en place un référentiel métier comportant 30 fiches métiers génériques recensées sur la base de la nouvelle nomenclature de l'APBT, et 151 fiches emplois, mises en place et validées au cours de

l'année 2019 en concertation avec les acteurs métiers.

Par ailleurs, la banque a mis en place un plan de communication interne, permettant un échange fructueux et une résolution à temps des peines des collaborateurs.

Aussi, l'année 2019 a connu le démarrage du projet de mise en place de la plateforme Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) comportant divers modules de gestion et de développement du capital humain.

### Gestion sociale

la politique de la STB a pour objectif de répondre aux attentes du personnel en terme de couverture contre les aléas de la vie (risque maladie, risque décès, risque accident de travail...), et vise à fournir des avantages sociaux permettant de garantir aux employés un niveau honorable de satisfaction et d'épanouissement.

Dans ce cadre, la banque a entamé, courant l'exercice 2019 des nouvelles actions sociales se détaillant, essentiellement comme suit :

- ◆ Lancement de l'Application « Digi Social Space » : Cette application permettant aux collaborateurs une meilleure gestion de la couverture de l'assurance maladie,
- ◆ Réouverture du restaurant du bloc social : La Société Tunisienne de Banque a fait recours à un traiteur afin d'assurer la restauration du personnel au niveau du bloc social.
- ◆ Affectation d'une diététicienne et d'un médecin pédiatre au jardin d'enfants Home Soukra : Le détachement d'une diététicienne pour le contrôle de l'hygiène et des menus présentés au niveau du Restaurant du bloc social ainsi qu'au Jardin d'enfants «Home Soukra » et le recrutement d'un pédiatre vacataire pour assurer le suivi de la santé des enfants inscrits à ce jardin d'enfants.
- ◆ Réaménagement du jardin d'enfants «Home Soukra» afin de garantir des meilleures conditions d'hygiène et de sécurité des enfants.

Par ailleurs, une entité Juridique Ressources Humaines a été créée en vue d'élaborer les contrats de crédits, les avenants, les lettres d'engagements relatifs aux crédits accordés aux personnels.

Dans le cadre de la solidarité en faveur de son personnel, la Banque a accordé des dons et secours à 26 bénéficiaires pour montant total égal à 89 mD



## Formation et développement des compétences

Concernant le volet formation, l'année 2019 a été marquée par la mise en place du nouveau programme de digitalisation de la formation, la migration vers l'abonnement électronique aux journaux, l'organisation de deux journées ouvertes sur les thèmes Stratégie RH, Transformation digitale et DATA) et la signature d'une convention Senior. Des actions de formation ont été organisées, en outre, au profit de 51% de l'effectif de la Banque soit 974 collaborateurs dont 327 cadres supérieurs, 554 cadres moyens et 93 agents d'exécution.

Les actions de formation en inter-entreprises et en intra ont atteint, respectivement 115 et 18 actions étalées sur un total de 978 jours de formation.

Par ailleurs, 72 collaborateurs ont été inscrits à des formations diplômantes et certifiantes et 13 à des formations à l'étranger.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

La STB a continué, pour la quatrième année consécutive, à implémenter avec succès sa stratégie 2016-2020 lui permettant d'accomplir sa mission de partenariat de référence dans le développement de ses clients, de réalisation de croissance rentable et durable à ses actionnaires, d'accompagnement de ses collaborateurs de plus en plus engagés et épanouis et d'acteur responsable et influent dans le développement durable et inclusif de la Tunisie.

En effet, l'année 2019 a connu l'accélération de la transformation de la Banque sur le plan de la modernisation de son système d'information dans un souci d'optimisation des traitements et d'amélioration des services offerts aux clients. En témoigne, la mise en place de plusieurs produits digitaux innovants et le processus continu de transformation digitale de la Banque.

De même, la restructuration sociale des ressources humaines (rajeunissement des effectifs, recrutement ciblé...) a été achevée de manière limpide et le développement du capital humain (formation, mise à niveau...) a pris de l'ampleur avec des thèmes ciblés et l'adoption de nouveaux outils adaptés aux développements technologiques.

Sur le plan du pilotage et des équilibres financiers, la STB a réussi à instaurer une gestion proactive lui permettant une meilleure gestion de ses fonds propres et de ses réserves de liquidité dans le but d'assurer durablement sa solvabilité et sa liquidité. Ce qui lui a permis, d'une part d'assurer un respect permanent de toutes les normes prudentielles et d'autre part d'optimiser sa rentabilité.

Ces performances acquises incitent et encouragent la STB à rendre 2020, dernière année et troisième horizon de la stratégie et du business plan, celle du décollage comme prévu au départ en 2016, année de conception de cette stratégie.

Ainsi, la STB devrait maintenir voire améliorer les résultats financiers réalisés en 2019 qui lui ont valu déjà la montée sur le podium des banques performantes ainsi que l'amélioration de son positionnement.

Une nouvelle stratégie, des nouvelles ambitions et de nouveaux horizons s'avèrent obligatoires et seront définis en 2020 pour le prochain quinquennat 2021-2025.

Cette nouvelle stratégie, qui s'appuiera sur l'expertise du capital humain et le développement continu des compétences des employés, tiendra compte bien évidemment de la conjoncture actuelle notamment les répercussions néfastes sociales et financières de la pandémie du coronavirus sur les différents agents économiques et dont l'impact ne peut être estimé en ce moment.

Mais cela n'empêchera en rien la STB d'agir et de faire de son mieux pour réaliser ses objectifs et de demeurer une banque citoyenne qui assure pleinement sa responsabilité sociétale et environnementale et accompagne le développement du pays.



Jellal BEN ABDALLAH  
Collection privée STB

# Activité de la Société Tunisienne de Banque

## CONTRÔLE & GESTION DES RISQUES



# CONTRÔLE INTERNE

## Amélioration continue de la qualité du système de contrôle interne.

Dans un souci de renforcement de son système de contrôle interne conformément à la réglementation en vigueur, notamment la circulaire BCT 2006-19 et la loi bancaire 2016-48 et aux meilleures pratiques en la matière, la STB continue à améliorer ce dispositif s'articulant autour des axes suivants :

### Système de contrôle des opérations et des procédures

Le contrôle de la conformité des opérations, de l'organisation et des procédures internes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur est assuré par les opérationnels, leurs hiérarchies, les structures de contrôle de 2ème niveau notamment l'Organe Permanent de Contrôle de Conformité (OPCC) et, en dernier ressort, par les instances de contrôle périodique : la Direction de l'Audit Interne et la Direction de l'inspection et ce dans le cadre des missions réalisées.

Ce contrôle se base sur un ensemble de textes réglementaires et de notes de procédures et un système d'information permettant le traitement et l'analyse des données, le contrôle des opérations et des process et la diffusion des résultats.

L'adoption d'un système de contrôle applicatif, d'habilitation et de délégation de pouvoir constitue une solution pragmatique pour garantir un meilleur contrôle des opérations.

Aussi, la STB a poursuivi l'élaboration et à la mise à jour de certaines notes de procédures et décisions réglementaires afin de garantir une meilleure délimitation des attributions et une délégation claire des pouvoirs.

A titre d'illustration, les décisions d'octroi de crédit aux particuliers ou aux entreprises font l'objet de délégations de pouvoirs formalisées par niveau hiérarchique décisionnel (chef d'agence, directeur régional, directeur de crédit, directeur central de crédit, comité de crédit).

Ces délégations de pouvoirs sont mises à jour chaque fois qu'il est jugé nécessaire.

Toujours, dans l'objectif de renforcer son dispositif de contrôle interne, la STB a lancé 2019, un ensemble de projets portant sur :

- ◆ l'optimisation du processus de contrôle permanent: Ce projet consiste à définir les contrôles opérationnels à réaliser au niveau des différents processus de la banque et les contrôles de 2ème niveau à instaurer dans le nouveau dispositif à mettre en place;
- ◆ l'optimisation du processus de contrôle de la conformité : Ce projet consiste à mettre en conformité l'application Carthago Agence par rapport aux obligations réglementaires en matière de lutte contre le financement du terrorisme et la répression du blanchiment d'argent et de la loi FATCA;
- ◆ l'optimisation du processus de contrôle comptable : Ce projet consiste à définir les contrôles permanents d'ordre comptable à mettre en place pour garantir leur interprétation et une comptabilisation correcte des opérations.

### Organisation comptable et traitement de l'information

La fonction comptable est assurée par une Direction Centrale, organisée en 3 directions :

- ◆ La Direction d'Elaboration et d'Analyse des Etats Financiers, chargée de la centralisation des informations comptables via le site central et de l'élaboration des états financiers et de l'arrêté des situations intermédiaires.
- ◆ La Direction du Contrôle Comptable, chargée du contrôle et de la cohérence des écritures comptables, la régularisation des erreurs et la justification et l'apurement des suspens constatés en collaboration avec les départements concernés.
- ◆ La Direction de la refonte du système comptable chargée de l'optimisation des schémas comptables et la formalisation des procédures comptables.

La Banque élabore également des états financiers consolidés pour le groupe STB tout en respectant les normes en la matière et dont l'intégration des données est réalisée par un nouvel outil informatique sur la base des informations communiquées par les filiales entrant dans le périmètre de consolidation.

La STB a poursuivi, en 2019, les travaux d'amélioration de son système d'information comptable par la généralisation de l'alimentation des données comptables d'une manière automatisée. L'objectif de cette transformation est d'améliorer le traitement de l'information en garantissant la piste d'audit pour des fins de justification et de contrôle.



## Système de documentation et d'information

Le noyau du nouveau système d'information constitue un socle en interface avec l'ensemble des applicatifs métiers fonctionnels.

Il comprend entre autres un module de comptabilité permettant d'intégrer le principe de séparation des traitements opérationnels et des traitements comptables et se mettre en conformité avec les nouvelles normes comptables tunisiennes.

Ce dispositif qui a été repositionné dans la nouvelle organisation de la banque permet, outre l'élaboration des reportings réglementaires destinés aux organismes de surveillance et de contrôle et la communication financière, l'établissement de tableaux de bords et des états de gestion pour les différents métiers et structures de la banque.

L'information est systématiquement sauvegardée dans le cadre du plan de continuité informatique qui constitue un ensemble de mesures visant à assurer temporairement, le maintien et la continuité de l'activité des métiers critiques de la Banque, puis la reprise planifiée des activités initiales.

La sécurité informatique fait l'objet d'un audit périodique par un cabinet spécialisé choisi suite à un appel d'offres conformément aux textes réglementaires en vigueur.

En ce qui concerne la sécurité du système d'information et des locaux de la Banque, il y a lieu de noter que :

Les différents serveurs et équipements sont abrités dans les locaux au niveau desquels est installé un système de contrôle d'accès utilisant des cartes à puces permettant d'identifier le nom de la personne et l'horaire de son accès.

Toutes les agences sont surveillées par un système d'alarme relié avec un poste de contrôle de sécurité (PCS) au niveau du siège.



Abdelaziz GORGI  
Collection privée STB

# CONTRÔLE PERMANENT

## Renforcement continu en vue d'atténuer les risques opérationnels

Les principaux objectifs du contrôle permanent demeurent la garantie du respect des procédures, le dénouement correcte des opérations et la mise en œuvre des contrôles nécessaires en amont et en aval.

Les principales actions entamées durant l'année 2019 en vue du renforcement progressif du dispositif de contrôle permanent sont :

## Actions de sensibilisation et de formation

Dans le cadre d'un workshop dédié au personnel du réseau une action de sensibilisation a été prodiguée, conjointement avec la Direction des Risques Opérationnels et de Marché et l'Organe de Bonne Gouvernance et de Contrôle de la Conformité,

La population cible se composait des Directeurs Régionaux, des Chefs d'Agences et des contrôleurs permanents régionaux et les interventions présentées avait pour but de :

- ◆ exposer l'importance des différents niveaux de contrôle,
- ◆ renforcer le contrôle de premier niveau,
- ◆ développer et préciser les nouvelles procédures de remontée des incidents et anomalies d'ordre opérationnel aux structures de contrôle
- ◆ diffuser et vulgariser la culture du risque et du contrôle.

## Recensement des points de contrôle système existants

En coordination avec les administrateurs techniques des applications métiers, des actions d'énumération et d'identification des différents points de contrôle mécanisés sont menés par module et par étape ou produit, le but étant de vérifier autant que possible leur efficacité et concordance avec les exigences réglementaire.

## Instauration de nouveaux points de contrôle automatisés

Les points à contrôler qui ne sont pas encore intégrés dans les systèmes automatisés de traitement des opérations (blocages de saisies, contrôles de cohérence, verrouillages, réconciliations ...), sont définis par l'équipe contrôle permanent en coordination avec les entités opérationnelles, les autres structures de contrôle et la direction de l'organisation. Ce travail s'appuie sur la cartographie des risques opérationnels exhaustivement recensés et régulièrement actualisés, les défaillances relevées par les opérationnels en rapport avec leur connaissance des risques avérés, la révision et l'adaptation des contrôles aux nouveaux produits mis en place, les incidents et les insuffisances détectées par les autres organes de contrôle interne et les rapports des organes de contrôle externes (Commissaires aux comptes, BCT...).

## Contrôle des procédures

Dans le cadre de ses projets fonctionnels la Direction Contrôle Permanent a entamé durant l'année 2019 la mise en place du dispositif de contrôle permanent des activités suivantes :

- ◆ Processus engagement
- ◆ Opérations du bancaire étranger et des marchés en dinars et en devises

# GESTION DES RISQUES

Au sein de la STB, le dispositif de management des risques touche les trois principales natures à savoir les risques de crédit, les risques opérationnels et les risques de marché sous la supervision d'un comité des risques issu du Conseil d'Administration.

## Dispositif de management du risque de crédit

En ce qui concerne la gestion du risque de crédit et outre le respect de la réglementation en matière d'évaluation et de classification des créances conformément à la réglementation en vigueur, la banque poursuit ses travaux de mise en place du module risque de crédit et d'un Système de Notation Interne (SNI) après l'achèvement du contrat d'assistance externe



## Module risque de crédit

Dans le cadre de la mise en place du module Risque de crédit acquis auprès de l'éditeur BFI, des équipes ont été érigées en commissions pour arrêter, tester et valider les différentes formules et grandeurs nécessaires au calcul des provisions.

## Système de Notation Interne

Suite à l'achèvement, en décembre 2018, du contrat d'assistance avec le cabinet CH&CO qui a été missionné par la Banque Mondiale, l'équipe risque de crédit a poursuivi les travaux de notation interne en attendant l'engagement d'un nouvel expert.

Des formations sur les notations internes des risques de contreparties ont été multipliées mais aussi, des recherches de références et des pratiques en la matière ont été effectuées en interne.

Dans ce même sens, la Direction Risque de crédit a procédé, courant l'année 2019 à :

- ◆ L'optimisation des modèles proposés et l'ajustement de la définition du défaut pour les entreprises (corporate)
- ◆ La révision de la segmentation et l'ajustement de la définition du défaut
- ◆ L'intégration du volet IFRS9 dans le projet Système de Notation Interne
- ◆ La finalisation des travaux de back-testing et de calibrage des modèles
- ◆ L'observation de plusieurs contreparties importantes dans les premières bases d'où la nécessité de révision des modèles (en cours)
- ◆ La validation d'un contrat d'achat négocié pour audit et validation des modèles après annulation de la consultation
- ◆ Des discussions avec des spécialistes de solutions SNI et l'élaboration d'un cahier de charges.

## Dispositif de management des risques de marché

Les principaux aspects de la gestion des risques de marché réalisés courant l'exercice 2019 sont les suivants :

### Elaboration de la politique de gestion des risques de marché

Cette politique définit l'ensemble des règles de conduite régissant les processus de gestion, d'identification, de mesure, d'encadrement, de surveillance et de reporting des risques de marché.

### Elaboration de la Politique de gestion du portefeuille de négociation

Cette politique vise à déterminer les positions à inclure et à exclure de son portefeuille de négociation, la définition de l'intention de négociation, la valorisation du portefeuille de négociation ainsi que les règles de transfert des instruments entre le portefeuille de négociation et le portefeuille bancaire.

### Mesure du risque de marché

L'évaluation des risques de marché au sein de la Banque repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs dont notamment la méthode Value at Risk à 95% (VaR) qui permet d'estimer la perte potentielle maximale que la Banque pourra subir en cas de variations défavorables des paramètres de marché assurant ainsi le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la Banque. La VAR est également utilisée pour le calcul du montant minimum du capital requis au sein de la banque.

Des tests de backtesting sont effectués périodiquement pour s'assurer de la validité des estimations.

La banque procède également au calcul d'autres indicateurs: durée de détention d'une position, maturité maximale ainsi que les indicateurs de sensibilité.

### Fixation des limites internes

L'exposition de la Banque aux risques de marché est gérée en fixant des limites internes d'exposition et des plafonds opérationnels, globales et par type de risques encourus. Ces limites sont fixées pour les positions de change over-night, pour la position de change globale ainsi que pour les contreparties bancaires. Un suivi régulier du respect des limites est assuré et des alertes sont remontées aux acteurs concernés. Une révision régulière des limites internes est établie conformément à la politique arrêtée par la Banque.

### Simulation de scénarios de crise

En application de l'article 34 de la Circulaire BCT N°2006-19, des simulations de crises sont régulièrement effectuées en vue d'évaluer les risques de marché encourus en cas de forte variation des taux d'intérêt et des cours de change.

### Exigences en Fonds propres au titre du risque de marché

La Direction Risques opérationnel et de Marché procède régulièrement au calcul des besoins en fonds propres pour faire face à des pertes éventuelles liées aux marchés (Circulaire BCT n°2018-06).



Jellal BEN ABDALLAH  
Collection privée STB

# Activité de la Société Tunisienne de Banque

RESPONSABILITE SOCIETALE & ENVIRONNEMENTALE (RSE)



## RESPONSABILITE SOCIETALE (RSE)

### La STB, une banque citoyenne...

La STB a adopté une démarche RSE au cœur de sa stratégie 2016-2020 et a ainsi choisi un passage transitoire par la mise en place d'un projet stratégique fonctionnant en mode projet qui a pour mission l'amélioration des processus de gestion, meilleure gestion de risques, contribution à la culture d'entreprise, amélioration de l'efficacité opérationnelle...

A cet effet, la STB a développé son rapport RSE qui s'inscrit dans une démarche d'information sur l'intégration volontaire des préoccupations sociales, environnementales et économiques à l'activité commerciale de la banque et ses relations avec toutes les parties prenantes. Il consiste pour la banque à établir un rapport public sur ses impacts économiques, environnementaux et sociaux, et par conséquent, sur ses contributions positives ou négatives à l'atteinte des objectifs de développement durable.

La construction de la RSE passera alors par :

1. Engagement avec un partenaire notamment pour le reporting RSE
2. Priorisation des axes RSE
3. Création d'une structure RSE pour formaliser l'engagement de la banque : rattachement/formation
4. Choix de l'une des normes : Signature du pacte mondial (accompagnement et encadrement de la part du réseau local du pacte mondial)

La première étape était l'adhésion au pacte mondial, principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes, en vertu duquel la STB s'engage à respecter et à promouvoir dans ses activités et de sa sphère d'influence les 17 ODD relatifs aux droits de l'homme, au droit de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. La signature s'est faite le 20/01/2020.

Par ailleurs, la création d'une fondation STB ne peut qu'enrichir et appuyer la démarche RSE de la banque en effet, certaines actions peuvent être portées par la fondation. La RSE de la STB s'articule autour des 3 axes à savoir un engagement économique, un engagement environnemental et un engagement social.

**En ce qui concerne l'engagement économique,** la responsabilité sociétale de la STB réside, par priorité, dans l'efficacité de son action pour créer

et soutenir une croissance durable des entreprises, les aider à entamer une transformation pérenne et créatrice de valeur.

Au cours de l'exercice 2019, la banque a :

◆ Donnée son accord pour le financement de :

- Un projet pilote de 8.4 Million de Dinars pour l'installation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 10 Méga Watt à Meknassi Sidi Bouzid dans le cadre d'un PPP
- Deux projets d'efficacité énergétique pour un montant de 6 Millions de dinars pour réduire la consommation de deux unités industrielles opérant dans le secteur du textile à BOUHAJER.

◆ Engagé plusieurs négociations pour mobiliser diverses lignes extérieures dédiées au financement vert, financement des chaînes de valeur et financement de l'économie sociale et solidaire :

**Ainsi deux lignes sont actuellement disponibles :**

- une Ligne KFW de 26 Millions d'euros destinée au financement responsable
- et une Ligne AFD pour 50 Millions euros dont 15 % destiné au financement Vert

◆ Réservé des budgets et a consacré des ressources pour la mise en place d'un SGES (Système de gestion des risques environnementaux et sociaux) conformément aux normes SFI à l'intégrer au SI.

L'année 2019 a été aussi un exercice qui a permis la montée en compétence des collaborateurs en suivant des cycles de formation sur le financement des projets d'énergie renouvelable et le financement de l'économie durable par l'inclusion financière à travers le financement des chaînes de valeurs.

La STB était un partenaire officiel de divers événements nationaux et divers Challenges et concours portant sur la promotion de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la transformation digitale : TDS, ENACTUS MSB, Concours Hult Prize, concours Taylor, partenaire FITA 2019, Concours Startup week-end carthage, Salon de l'entrepreneuriat, Tunisia 2020, Challenge projets d'entreprendre de sup'com,



**S'agissant de l'engagement social**, la STB participe activement dans des actions de solidarité, sportives, artistiques et culturelles dans les domaines suivants :

- Sportif : sponsoring d'événements sportifs (AS Gabès, Club sportif Sakiet Ezzit, Equipe nationale Handball, Tennis Club des Iles de Kerkennah)
- Santé : Lutte et prévention contre l'Alzheimer (Action Memory Run) / Action en faveur des personnes atteintes de myopathie
- Solidarité : Action d'aide aux SDF (Association Dar Tounis) / Aide financière lors des inondations de 2018
- Education, recherche et enseignement supérieur : Sponsorisation des manifestations académiques (TuniRobots, Electro-Gills, Raid, Isam Run, ENIT, AIESEC, SUPCOM)
- Partenariat de la STB avec le ministère de l'éducation : La STB permettra de fournir les moyens de paiement électronique TPE dans les succursales du centre national pédagogique

En interne l'engagement social se manifeste par :

- Le recrutement, la mobilité et la formation : Une gestion responsable de l'emploi avec une gestion dynamique des carrières en garantissant l'égalité des chances en se basant sur des procédures de recrutement fondées sur le mérite, la création du statut expert métier, ...
- Domaine de la Santé : Couverture des risques financiers des soins médicaux (assurance maladie) / des prises en charges médicales (des conventions élaborées avec des cliniques & centres médicaux) / Couverture médicale à travers les groupements médecine de travail.
- Domaine de la Solidarité : Création d'une caisse d'entraide (Financer une partie des frais médicaux qui n'ont pas été prises en charge/ l'action Dons & Secours (des dons accordés au personnel confrontant des difficultés)
- Domaine de l'Éducation : Un jardin d'enfant STB « Home La Soukra » ouvert au profit des enfants du personnel
- Domaine des Sports & Loisirs : Équipes Football, Handball, volleyball & Basketball STB

- La relation employés-direction : Développer la confiance en interne dans la relation employé-employeur conformément au principe 6 du Pacte mondial, Respecter les obligations légales de la STB vis-à-vis de ses salariés et mettre en œuvre des conditions de travail adaptées en matière d'hygiène, de santé, d'intégrité physique et de sécurité. Parmi les actions nous citons :

- Digitalisation du processus de suivi des règlements des frais médicaux au personnel actif et retraité
- Mise en place d'un système d'information RH permettant d'améliorer les actions RH
- STB Academy
- Mise en place d'une plateforme collaborative



Yahia TURKI  
Collection privée STB

# États Financiers Individuels



# BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2019	2018	Variation	%
<b>ACTIF</b>					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	6.1	519 434	300 833	218 601	72,7%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	6.2	518 287	445 990	72 297	16,2%
AC3 - Créances sur la clientèle	6.3	7 978 168	7 133 408	844 760	11,8%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	6.4	338 719	322 265	16 455	5,1%
AC5 - Portefeuille d'investissement	6.5	1 134 604	1 155 076	(20 472)	(1,8%)
AC6 - Valeurs immobilisées	6.6	127 894	128 267	(373)	(0,3%)
AC7 - Autres actifs	6.7	684 754	1 033 993	(349 239)	(33,8%)
<b>Total des actifs</b>		<b>11 301 860</b>	<b>10 519 832</b>	<b>782 028</b>	<b>7,4%</b>
<b>PASSIF</b>					
PA1 - Banque Centrale et CCP	6.8	1 426 074	1 731 309	(305 235)	(17,6%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	6.9	212 676	292 262	(79 586)	(27,2%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	6.10	7 370 560	6 356 968	1 013 592	15,9%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	6.11	312 987	284 825	28 162	9,9%
PA5 - Autres passifs	6.12	951 653	984 290	(32 637)	(3,3%)
<b>Total des passifs</b>		<b>10 273 950</b>	<b>9 649 654</b>	<b>624 296</b>	<b>6,5%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
CP1 - Capital	6.13	776 875	776 875	-	-
CP2 - Dotation de l'Etat	6.13	117 000	117 000	-	-
CP3 - Réserves	6.13	466 461	466 076	385	0,1%
CP4 - Actions propres	6.13	(5 509)	(5 509)	-	-
CP5 - Autres capitaux propres	6.13	24 042	24 510	(468)	(1,9%)
CP6 - Résultats reportés	6.13	(508 306)	(575 637)	67 331	11,7%
CP7 - Résultat de l'exercice	6.13	157 347	66 863	90 484	135,3%
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>1 027 910</b>	<b>870 178</b>	<b>157 732</b>	<b>18,1%</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>11 301 860</b>	<b>10 519 832</b>	<b>782 028</b>	<b>7,4%</b>



# ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2019	2018	Variation	%
<b>PASSIFS ÉVENTUELS</b>					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	7.1	1 354 692	1 373 598	(18 906)	(1,4%)
HB2 - Crédits documentaires		505 097	413 083	92 014	22,2%
HB3 - Actifs donnés en garantie	7.2	-	-	-	-
<b>Total des passifs éventuels</b>		<b>1 859 789</b>	<b>1 786 681</b>	<b>73 108</b>	<b>4,1%</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>					
HB4 - Engagements de financements donnés	7.3	100 230	154 502	(54 272)	(35,1%)
HB5 - Engagements sur titres	7.4	809	859	(50)	(5,8%)
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>101 039</b>	<b>155 361</b>	<b>(54 322)</b>	<b>(35,0%)</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>					
HB7 - Garanties reçues	7.5	2 198 960	2 132 046	(66 914)	(3,1%)
<b>Total des engagements reçus</b>		<b>2 198 960</b>	<b>2 132 046</b>	<b>(66 914)</b>	<b>(3,1%)</b>



Pierre BOUCHERLE  
Collection privée STB



# ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2019	2018	Variation	%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	8.1	803 026	622 188	180 838	29,1%
PR2 - Commissions (en produits)	8.2	108 033	91 151	16 882	18,5%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8.3	63 899	60 252	3 646	6,1%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	8.4	73 083	72 587	496	0,7%
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>1 048 041</b>	<b>846 177</b>	<b>201 864</b>	<b>23,9%</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	8.5	(440 067)	(367 541)	(72 526)	(19,7%)
CH2 - Commissions encourues		(6 833)	(5 249)	(1 584)	(30,2%)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(446 900)</b>	<b>(372 790)</b>	<b>(74 110)</b>	<b>(19,9%)</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>8.6</b>	<b>601 141</b>	<b>473 387</b>	<b>127 754</b>	<b>27,0%</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8.7	(120 770)	(181 226)	60 456	33,4%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	8.8	(21 904)	3 828	(25 732)	(672,2%)
PR7 - Autres produits d'exploitation	8.9	7 633	7 881	(248)	(3,1%)
CH6 - Frais de personnel	8.10	(150 584)	(143 341)	(7 243)	(5,1%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	8.11	(71 385)	(66 511)	(4 874)	(7,3%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 262)	(9 908)	(2 354)	(23,8%)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>231 869</b>	<b>84 110</b>	<b>147 759</b>	<b>175,7%</b>
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	8.12	13 039	11 501	1 538	13,4%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	8.13	(82 828)	(25 800)	(57 028)	(221,0%)
Résultat des activités ordinaires		162 080	69 812	92 268	132,2%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(4 733)	(2 949)	(1 784)	(60,5%)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>157 347</b>	<b>66 863</b>	<b>90 484</b>	<b>135,3%</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	13 988	(13 988)	(100,0%)
<b>Résultat après modification comptable</b>		<b>157 347</b>	<b>80 851</b>	<b>76 496</b>	<b>94,6%</b>



# ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORIE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2019	2018	Variation	%
<b>Activités d'exploitation</b>					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		928 044	807 017	121 027	15,0%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(440 656)	(371 569)	(69 087)	(18,6%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		168 474	115 420	53 054	46,0%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(919 413)	(1 195 757)	276 344	23,1%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		1 014 341	399 532	614 809	153,9%
Titres de placement		(7 087)	139 045	(146 132)	(105,1%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(136 349)	(151 081)	14 732	9,8%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		123 124	(268 241)	391 365	145,9%
Impôt sur les bénéfices		(16 270)	(2 366)	(13 904)	(587,7%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	9.1	714 208	(528 001)	1 242 209	235,3%
<b>Activités d'investissement</b>					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		68 971	61 959	7 012	11,3%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		54 742	(146 333)	201 075	137,4%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(4 596)	(7 284)	2 688	36,9%
Autres flux d'investissement		-	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	9.2	119 117	(91 658)	210 775	230,0%
<b>Activités de financement</b>					
Rachat d'actions propres		-	-	-	-
Emission d'actions		-	-	-	-
Emission d'emprunts		53 700	26 300	27 400	104,2%
Remboursement d'emprunts		(34 802)	(34 822)	20	0,1%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		7 527	5 585	1 942	34,8%
Dividendes versés		-	-	-	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	9.3	26 425	(2 937)	29 362	999,7%
Incidence de la var. des taux de change sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		859 750	(622 596)	1 484 257	238,1%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 398 184)	(775 588)	(622 596)	(80,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	9.4	(538 434)	(1 398 184)	(1 936 618)	(138,5%)

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 31 Décembre 2019  
(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

## 1 - PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776.875 mDT et il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouria 1001 Tunis. Son réseau comprend 149 agences, 202 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2019 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 543 699	767 718	98,82%
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,54%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,85%
Personnes Morales Privées	10 205 160	51 026	6,57%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,44%
Personnes Physiques	13 090 087	65 450	8,42%
Personnes Morales	1 831 301	9 157	1,18%
Personnes Physiques	1 159 135	5 796	0,75%
Personnes Physiques	672 166	3 361	0,43%
<b>TOTAL</b>	<b>155 375 000</b>	<b>776 875</b>	<b>100,00%</b>

## 2 - RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

## 3 - BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### 3.1 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

#### 3.1.1 - Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.



### 3.1.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

### 3.1.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

### 3.1.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 343 631mD.

### 3.1.5- Les provisions sur les engagements

#### i . Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

## ii . Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24.

## iii . Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

## 3.2 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

### 3.2.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

#### i . Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

#### ii . Titres d'investissement

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

#### iii . Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».



Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

#### iv . Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

#### 3.2.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

À chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

#### 3.3 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

#### 3.4 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

### 3.5 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

### 3.6 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

### 3.7 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10%
-Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33%*
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

*(\*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2008.*

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

### 3.8 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.



## 4 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### 4.1 - Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la Banque a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés. Le programme a été clôturé courant 2019 suite au départ de 92 employés.

### 4.2 - Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2019.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 322,889 millions de dinars dont 110,004 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

### 4.3 - Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2019 est de 17 795 mdt.

### 4.4 - Affaire BRUNO POLI

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

## 5 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration réuni le 27 mars 2020. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Il est à signaler que la situation liée à la pandémie COVID-19 qui sévit au niveau mondial et en Tunisie ne nécessite aucun ajustement des états financiers au titre de l'exercice 2019. Il s'agit d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture. Cependant, ils peuvent avoir une incidence sur la situation financière au cours des exercices futurs.

A l'état actuel, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel futur de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière ne peut pas être estimé.

En outre, et dans le cadre des efforts nationaux visant à atténuer les retombées économiques et sociales de ladite pandémie, la Banque Centrale de Tunisie a annoncé une série de mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises et les particuliers, et contribuer à préserver le tissu économique et les emplois.

Par référence à la circulaire BCT 2020-05 « Mesures relatives à la tarification et à la continuité de certains services bancaires », la Banque a activé son plan de continuité d'exploitation et a mis en place un système de sécurité en faveur de son personnel ainsi que sa clientèle.

## 6 - NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

### 6.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 519.434 mDT au 31/12/2019 contre 300.833 mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 218.601 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit:

Libellé	2019	2018	Variation	%
CAISSE	72 525	73 337	(813)	(1,1%)
Caisse en Dinars	57 433	53 439	3 994	7,5%
Caisse en devise	15 092	19 898	(4 807)	(24,2%)
BCT	446 595	227 326	219 269	96,5%
BCT en Dinars	34 042	27 065	6 977	25,8%
BCT en devise	352 542	200 261	152 281	76%
Facilité de dépôt	60 011	-	60 011	100%
CCP	310	166	144	86,7%
TGT	4	4	-	-
<b>Total</b>	<b>519 434</b>	<b>300 833</b>	<b>218 601</b>	<b>72,7%</b>

### Ratio de liquidité

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 100% fin 2019 et de 90% fin 2018. La STB affiche ces ratios :

Libellé	Seuil régl.	2019	Seuil régl.	2018
Ratio de liquidité	100%	142.83%	90%	96,90%

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

Libellé	2018	Dotations	Reprises	2019
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT dinars)	4 547	8 464	-	13 011
<b>Total</b>	<b>4 547</b>	<b>8 464</b>	<b>-</b>	<b>13 011</b>



## 6.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 518.287 mDT au 31/12/2019 contre 445.990 mDT au 31/12/2018.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

Libellé	2019	2018	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires	157 931	97 062	60 869	62,7%
Comptes courants des banques résidentes	2	2	-	-
Comptes courants des banques non résidentes	156 614	96 996	59 618	61,5%
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1 315	64	1 251	1954,7%
Prêts aux établissements financiers	218 742	180 584	38 158	21,1%
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	140 000	70 000	70 000	100,0%
Prêts hors marché en Dinars	-	5 000	(5 000)	(100,0%)
Prêts sur le marché monétaire en Devises	78 742	105 584	(26 842)	(25,4%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	141 360	165 968	(24 608)	(0)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	40 500	52 500	(12 000)	(22,9%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	100 860	113 468	(12 608)	(11,1%)
Créances rattachés	254	2 376	(2 122)	(89,3%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	119	150	(31)	(20,7%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	135	2 226	(2 091)	(93,9%)
<b>Total</b>	<b>518 287</b>	<b>445 990</b>	<b>72 297</b>	<b>16,2%</b>

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	2019	2018	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	-	-	-	-
Non éligibles au refinancement de la BCT	518 033	445 990	72 043	16,1%
<b>Total</b>	<b>518 033</b>	<b>445 990</b>	<b>72 043</b>	<b>16,1%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	2019	2018	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	518 033	445 990	72 043	16,1%
<b>Total</b>	<b>518 033</b>	<b>445 990</b>	<b>72 043</b>	<b>16,1%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	157 931	-	-	-	157 931
comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
comptes courants des banques non résidentes	156 614	-	-	-	156 614
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1 315	-	-	-	1 315
Prêts aux établissements bancaires	216 783	1 959	-	-	218 742
Prêts sur le marché monétaire en dinars	140 000	-	-	-	140 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	-	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en devises	76 783	1 959	-	-	78 742
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	40 500	-	-	-	40 500
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	100 860	-	-	-	100 860
<b>Total</b>	<b>516 033</b>	<b>1 959</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>518 033</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et autres:

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Créances sur les établissements bancaires	-	9 726	-	148 205	157 931
comptes courants des banques résidentes	-	-	-	2	2
comptes courants des banques non résidentes	-	9 726	-	146 888	156 614
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	-	-	-	1 315	1 315
Prêts aux établissements bancaires	-	-	-	218 742	218 742
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	140 000	140 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	-	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	78 742	78 742
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	-	-	-	40 500	40 500
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	-	-	-	100 860	100 860
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>9 726</b>	<b>-</b>	<b>508 307</b>	<b>518 033</b>



### 6.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2019 et 2018 se présente comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Comptes courants débiteurs	1 119 151	1 187 789	(68 638)	(5,8%)
Crédits sur ressources spéciales	154 109	155 279	(1 170)	(0,8%)
Les créances prises en charge par l'État	22 252	26 522	(4 270)	(16,1%)
Bonification prise en charge par l'État	6 177	6 177	-	-
Comptes courants associés	109 023	166 999	(57 976)	(34,7%)
Autres concours à la clientèle	8 719 521	7 898 961	820 560	10,4%
Créances à abandonner	3 562	3 562	-	-
Créances rattachées	59 943	40 982	18 960	46,3%
<b>Total brut</b>	<b>10 193 738</b>	<b>9 486 271</b>	<b>707 467</b>	<b>7,5%</b>
Provisions	(1 258 495)	(1 331 290)	72 795	(5,5%)
Provisions sur comptes courants	(182 387)	(205 477)	23 090	(11,2%)
Provisions sur ressources spéciales	(46 365)	(53 446)	7 081	(13,2%)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(868 446)	(928 020)	59 574	(6,4%)
Provisions sur comptes courants associés	(63 378)	(62 764)	(614)	1,0%
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	-	-
Provisions collectives	(97 464)	(81 128)	(16336)	20,1%
Agios réservés	(907 975)	(987 972)	79 997	(8,1%)
Agios réservés sur comptes courants	(73 024)	(96 102)	23 078	24,0%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(793 778)	(800 372)	6 594	0,8%
Agios réservés sur comptes courants associés	(36 930)	(38 037)	1 107	2,9%
Agios réservés sur ressources spéciales	-	(46 511)	46 512	100,0%
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(1 136)	(3 843)	2 707	70,4%
Produits perçus d'avance	(49 100)	(33 601)	(15 499)	(46,1%)
<b>Total Net en Mdt</b>	<b>7 978 168</b>	<b>7 133 408</b>	<b>844 760</b>	<b>11,8%</b>

La ventilation des créances envers la clientèle par nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
- C/C Débiteurs	440	-	-	1 118 711	1 119 151
- C/ Ressources spéciales	2 668	-	-	151 441	154 109
- Comptes courants associés	28 115	-	-	80 908	109 023
- Autres concours à la clientèle	33 794	-	-	8 714 156	8 747 950
- Créances à abandonner	-	-	-	3 562	3 562
- Créances rattachées et produits perçus d'avance	3 182	-	-	7 661	10 843
<b>Total brut</b>	<b>68 199</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 076 439</b>	<b>10 144 638</b>
- Provisions sur créances clientèles	(28 678)	-	-	(1 229 817)	(1 258 495)
- Intérêts et Agios réservés	(1 716)	-	-	(906 259)	(907 975)
<b>Total net</b>	<b>37 806</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 940 362</b>	<b>7 978 168</b>

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2019 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 119 151	(140 016)	(42 372)	(73 024)	-	863 739
C/ Ressources spéciales	154 109	(27 890)	(18 475)	-	-	107 744
Comptes courants associés	109 023	(47 514)	(15 864)	(36 930)	-	8 715
Autres conc. à la clientèle	8 747 950	(403 760)	(464 685)	(793 778)	(49 100)	7 036 627
Créances à abandonner	3 562	(455)	-	(3 107)	-	-
Créances rattachées	59 943	-	-	(1 136)	-	58 807
<b>Total</b>	<b>10 193 738</b>	<b>(619 635)</b>	<b>(541 396)</b>	<b>(907 975)</b>	<b>(49 100)</b>	<b>8 075 632</b>
Provisions collectives	-	-	-	-	-	(97 464)
Encours net	-	-	-	-	-	7 978 168

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Description	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
- C/C Débiteurs	1 119 151	-	-	-	1 119 151
- C/ Ressources spéciales	1 918 798	1 700 271	2 745 980	829 416	7 194 465
- Comptes courants associés	746	5 292	31 235	20 544	57 817
<b>Total net</b>	<b>3 038 695</b>	<b>1 705 563</b>	<b>2 777 216</b>	<b>849 960</b>	<b>8 371 433</b>



L'encours des créances au 31 décembre 2019 tient compte de l'opération de radiation et de cession des créances pour un montant total de 212.885md.

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2019 se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Agios réservés sur C/C	(73 024)	(96 102)	23 078	24,0%
Agios réservés sur Avals et Cautions	(3 653)	(4 061)	408	10,0%
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	(196 426)	(159 328)	(37 098)	(23,3%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	(250 072)	(275 470)	25 398	9,2%
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	(2 027)	(2 316)	289	12,5%
Agios réservés sur Ressources Spéciales	-	(46 511)	46 512	100,0%
Agios réservés sur C/C Associés	(36 930)	(38 037)	1 107	2,9%
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	(341 600)	(359 197)	17 597	4,9%
Agios réservés/ créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(1 136)	(3 843)	2 707	70,4%
Sous Total	(907 975)	(987 972)	79 998	8,1%
Agios réservés sur créances prises en charge par l'État	(4 198)	(5 037)	840	16,67%
<b>Total</b>	<b>(912 173)</b>	<b>(993 009)</b>	<b>80 837</b>	<b>8,14%</b>

Les intérêts de retard contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système, ils s'élèvent au 31-12-2019 à 343,631 MD.

L'évolution des provisions sur créances à la clientèle se détaille ainsi:

Libellé	2018	Dotations	Reprises	Reclass	2019
Provisions sur comptes courants	(205 477)	(38 502)	62 176	(584)	(182 387)
Provisions sur ressources spéciales	(53 446)	(2 772)	9 839	14	(46 365)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(928 020)	(124 342)	183 012	904	(868 446)
Provisions sur comptes courants associés	(62 764)	(1 405)	791	-	(63 378)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(81 128)	(16 336)	-	-	(97 464)
<b>Total</b>	<b>(1 331 290)</b>	<b>(183 358)</b>	<b>255 819</b>	<b>334</b>	<b>(1 258 495)</b>

Libellé	2018	Dotations	Reprises	Reclass	2019
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(652 813)	(122 936)	155 631	483	(619 635)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(597 349)	(44 085)	100 188	(149)	(541 396)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(81 128)	(16 336)	-	-	(97 464)
<b>Total</b>	<b>(1 331 290)</b>	<b>(183 358)</b>	<b>255 819</b>	<b>334</b>	<b>(1 258 495)</b>

### - Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit:

Libellé	2019	2018	Variation	%
Créances éligibles au refinancement	-	-	-	-
Créances non éligibles au refinancement	10 144 638	9 452 671	691 967	-7,3%
<b>Total</b>	<b>10 144 638</b>	<b>9 452 671</b>	<b>691 967</b>	<b>-7,3%</b>

#### 6.3.1 - Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI...).

#### 6.3.2 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise nette sur provisions additionnelles de l'ordre de 55 959 mille dinars au titre de l'exercice 2019, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2019 à 574 449 mille dinars (y compris les provisions additionnelles sur engagements par signature présentées parmi les autres passifs (PA5)).

#### 6.3.3 - Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2019 à 97 464 millions de dinars.

#### 6.3.4 - Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 22 252 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

### 6.4 - Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 338.719 mDT au 31/12/2019 contre 322.265 mDT au 31/12/2018. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	2018	Acquisition/ Dotations	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	2019
<b>I - Titres de placement</b>	<b>321 735</b>	<b>59 050</b>	<b>(56 061)</b>	<b>(1)</b>	<b>324 723</b>
<b>1.1 Titres émis par l'Etat</b>	<b>321 735</b>	<b>59 050</b>	<b>(56 061)</b>	<b>(1)</b>	<b>324 723</b>
Valeurs brutes	317 364	62 571	(55 484)	-	324 451
Décotes	(8 421)	(3 521)			(11 942)
Créances et dettes rattachées	12 792		(577)	(1)	12 214
Provisions	-	-	-	-	-
<b>II - Titres de transactions</b>	<b>530</b>	<b>13 465</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 995</b>
<b>2.1 Titres de transaction à revenu fixe</b>	<b>530</b>	<b>13 465</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 995</b>
Bons du trésor	556	13 960	-	-	14 516
Créances et dettes rattachées	(26)	(495)	-	-	(521)
Provisions	-	-	-	-	-
<b>Total net</b>	<b>322 265</b>	<b>72 515</b>	<b>(56 061)</b>	<b>(1)</b>	<b>338 719</b>



### 6.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1.134.604 mDT au 31/12/2019 contre 1.155.075 mDT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
BTA d'investissement	798 100	835 662	(37 562)	(4,5%)
Décote/primes sur BTA d'investissement	(25 899)	(30 544)	4 645	15,2%
Créances rattachées	29 463	27 075	2 388	8,8%
Total BTA d'investissement	801 664	832 193	(30 529)	(3,7%)
Emprunts obligataires	52 857	59 099	(6 242)	(10,6%)
Emprunt national	28 000	42 175	(14 174)	(33,6%)
Provisions Emprunts obligataires	(1 050)	(650)	(400)	61,5%
Créances rattachées	2 644	3 177	(533)	(16,8%)
Total autres titres d'investissement	82 451	103 801	(20 350)	(20,6%)
Fonds gérés SICAR	76 849	76 867	(18)	(0,0%)
Provisions Fonds gérés	(52 260)	(50 484)	(1 776)	(3,5%)
Total Fonds gérés	24 589	26 383	(1 794)	(6,8%)
Parts dans les FCP	35 396	30 459	4 937	16,2%
Provisions sur parts dans les FCP	(1 096)	-	(1 096)	-
Total FCP	34 300	30 459	3 841	12,6%
Parts dans les entreprises liées	156 430	168 410	(11 980)	(7,1%)
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	40 883	46 331	(5 448)	(11,8%)
Titres de participations	96 404	96 670	(266)	(0,3%)
Participations en rétrocession	18 935	19 379	(444)	(2,3%)
Sociétés en liquidation	30	30	-	-
Provisions titres de participation	(120 750)	(168 248)	47 498	(28,2%)
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	-	-
Total Titres de participation	191 600	162 240	29 360	18,1%
<b>Total général</b>	<b>1 134 604</b>	<b>1 155 076</b>	<b>(20 472)</b>	<b>(1,8%)</b>

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	2018	Souscription	Cession / remboursement / restitution	Résultats capitalisés	2019
BTA d'investissement	835 662	1 200	(38 762)	-	798 100
Emprunts obligataires	59 099	-	(6 243)	-	52 857
Emprunt national	42 174	-	(14 174)	-	28 000
Fonds gérés SICAR	76 867	-	-	(18)	76 849
Fonds commun de placement	30 459	4 936	-	-	35 396
Titres de participation	96 670	-	(266)	-	96 404
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	46 331	-	(5 448)	-	40 883
Parts dans les entreprises liées	168 410	12 413	(74 067)	-	156 430
Société en liquidation	30	-	-	-	30
Participation en rétrocession	19 379	-	(444)	-	18 935
<b>Total en mDT</b>	<b>1375 082</b>	<b>18 549</b>	<b>(139 404)</b>	<b>(18)</b>	<b>1 254 208</b>

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 31/12/2019 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Titres non cotés	484 034	518 133	(34 099)	(2,6%)
Titres cotés	19 140	20 002	(842)	(100,0%)
Titres OPCVM	1 305	1 305	-	-
Valeur Brute en mDT	505 784	539 420	(33 636)	(6,2%)

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,93%	36 462	0	36 462
STB SICAR	81,99%	16 205	0	16 205
STB INVEST	92,00%	36 986	0	36 986
STB-FINANCE	61,34%	4 749	0	4 749
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,76%	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,94%	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,21%	3 221	0	3 221
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,71%	7 461	1 492	5 969
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50,00%	2 000	1 485	515



Abdelaziz GORGI  
Collection privée STB

Les résultats et les capitaux propres des filiales se présentent comme suit :

Dénomination sociale	Sièges sociaux	Capitaux propres	Résultat 2019
SECTEUR FINANCIER		154 322	373
STB INVEST	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	54 435	1 313
STRC	Avenue Habib Bourguiba-Immeuble Africa -1000 Tunis	45 661	3 257
SICAV AVENIR	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	1 161	47
STB FINANCE	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	8 006	(48)
SICAV L'INVESTISSEUR	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	1 314	54
STB SICAR	Immeuble Sawarby-Centre Urbain NORD-1003 Tunis	24 795	522
STB MANAGER	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	1 757	66
TUNISIAN FOREIGN BANK	19, rue des Pyramides 75001 Paris	17 193	(4 838)
SOFI ELAN	IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	-	-
SECTEUR DU BÂTIMENT		8 896	67
L'IMMOB.DE L'AVENUE "IA"	31, Avenue de Paris, 1002 Tunis	8 896	67
SECTEUR TOURISTIQUE		6 190	(21)
ED-DKHILA	25, Avenue Jean Jaurès-1002 Tunis	6 190	(21)
SECTEUR DES SERVICES		(6 530)	(1 925)
GEVE	C/O Immeuble STB Rue Hédi NOUIRA 1001 Tunis	301	(434)
SOCIETE ACTIVHOTELS	C/O Immeuble STB Med V - 1001 Tunis	(7 430)	(1 454)
STB MOYENS GENERAUX	1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	480	(10)
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	119	(27)

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur brute totale de 88 958 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de -52 260 Mdt.

Fonds gérés	Fonds initial	Résultat capitalisés	Remboursements Antérieurs	Particip. en rétrocession	Particip. directes	Titres SICAV	Solde 2019
FG STB 1	8 000	-1 168	2 127	2 216	2 094	63	4 705
FG STB 2	8 000	1 493	4 331	4 691	299	6	5 162
FG STB 3	5 000	913	2 077	2 393	1 000	211	3 836
FG STB 4	6 500	1 488	2 008	5 911	120	691	5 980
FG STB 5	6 824	1 471	2 633	5 183	231	321	5 662
FG STB 6	2 707	247	1 085	1 370	80	1 160	1 869
FG STB 7	800	67	140	265	390	70	727
FG STB 8	6 752	3 290	3 852	2 720	382	2 476	6 190
FG STB 9	4 800	368	519	3 738	0	712	4 649
FG STB 10	8 748	170	186	8 523	0	226	8 732
FG STB 11	6 000	510	0	4 826	83	1 302	6 510
FG STB 12	9 898	1 463	0	6 021	1 526	2 245	11 361
FG ID 1	2 000	861	1 630	1 289	0	1	1 231
FG ID 2	2 000	215	957	1 639	0	2	1 258
FG ID 3	5 436	1 168	2 839	3 779	140	10	3 765
FG ID 4	360	74	28	358	0	17	406
FG ID 5	1 133	255	173	967	0	263	1 215
FG ID 6	4 000	614	1 023	3 366	0	671	3 591
<b>Total</b>	<b>88 958</b>	<b>13 499</b>	<b>25 608</b>				<b>76 849</b>

Au 31 Décembre 2019, la situation des emplois sur les Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	2019	2018	Variation	%
Comptes courants des banques résidentes	1 154	18	1 136	6311,1%
Actions (placement)	1 116	786	330	42,0%
Parts dans les OPCVM	10 460	14 557	(4 097)	(28,1%)
Autres titres de participation	2 286	2 286	-	-
Participations en rétrocession	68 225	65 044	3 181	4,9%
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	729	(6)	(0,8%)
Débiteurs divers	-	30	(30)	(100,0%)
Provisions sur titres de participation	(200)	(1 400)	1 200	85,7%
Provisions sur participations en rétrocession	(52 060)	(49 085)	2 955	(6,0%)
Avoirs en comptes des établissements bancaires en dinars	(14)	(14)	-	-
Créditeurs divers	(7 101)	(6 569)	(532)	(8,1%)
<b>Total</b>	<b>24 589</b>	<b>26 382</b>	<b>1 794</b>	<b>6,8%</b>



## 6.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 127 894 mDT au 31/12/2019. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit

Libellé	Valeur Brute 2018	Acquisition/ Cession 2019	Valeur Brute 2019	Amort 2018	Dotation / Prov. 2019	Transf. Prov	Titres SICAV	Solde 2019
Immobilisations Incorporelles	22 696	3 091	25 787	(18 542)	(3 070)	-	(21 612)	4 175
Logiciel informatique	22 639	3 091	25 730	(18 542)	(3 070)	-	(21 612)	4 118
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Immobilisations Corporelles	267 546	9 640	276 345	(143 433)	(9 192)	-	(152 625)	123 720
Terrains	17 554	(843)	16 711	-	-	-	-	16 711
Constructions	75 056	-	75 056	(34 256)	(1 523)	-	(35 779)	(39 277)
Mobilier de bureaux	6 391	62	6 453	(5 785)	(263)	-	(6 048)	405
Matériel de transport	1 903	593	2 496	(1 069)	(164)	-	(1 233)	1 263
Matériel informatique	42 667	5 119	47 786	(37 471)	(3 624)	-	(41 095)	6 691
Matériel de communication	3 227	14	3 241	(2 340)	(140)	-	(2 480)	761
Matériel de bureaux	17 014	412	17 426	(16 053)	(317)	-	(16 370)	1 056
Matériel de sécurité	4 625	704	5 329	(2 771)	(276)	-	(3 047)	2 282
Matériel de climatisation	5 802	15	5 817	(5 005)	(245)	-	(5 250)	567
Agencements, amén. et instal.	39 304	709	40 013	(28 321)	(1 759)	-	(30 080)	9 933
Mob- bureau hors expl	33	-	33	(31)	-	-	(31)	2
Mat-outil hors exploit	377	11	388	(330)	(9)	-	(339)	49
Immeubles hors exploit	44 629	-	44 629	(10 001)	(872)	-	(10 873)	33 756
Imm. En attente affectation	8 964	2 003	10 967	-	-	-	-	10 967
<b>TOTAL</b>	<b>290 242</b>	<b>12 731</b>	<b>302 132</b>	<b>(161 975)</b>	<b>(12 262)</b>	<b>-</b>	<b>(174 237)</b>	<b>127 894</b>

## 6.7 – Autres actifs

Au 31/12/2019, les autres postes d'actif totalisent 684.754 mDT contre 1.033.993 mDT au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Prêts et avances au personnel	140 341	155 086	(14 745)	(9,5%)
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	-	-
État, impôt et taxes	24 926	7 931	16 995	214,3%
Stocks divers	2 656	2 557	99	3,9%
Différence de change à la charge de l'état	475	226	249	110,2%
Écart de conversion_Actif (2)	15 624	-	15 624	-
Siège, succursales et agences_Actif	13	155 887	(155 874)	(100,0%)
Comptes de régularisation actif	148 242	160 352	(12 110)	(7,6%)
Valeurs présentées à la compensation	86 018	72 777	13 241	18,2%
Effets financiers en recette	107	107	-	-
Débets à régulariser	1 233	4 596	(3 363)	(73,2%)
Charges payées d'avance	6 206	3 408	2 798	82,1%
Produits à recevoir	1 098	4 299	(3 201)	(74,5%)
Créances cédées	2 646	2 120	526	24,8%
Différence PF encaissement exigible après encaissement (1)	36 442	22 327	14 115	63,2%
Autres comptes d'actif	215 580	439 173	(223 593)	(50,9%)
<b>TOTAL</b>	<b>684 754</b>	<b>1 033 993</b>	<b>(349 239)</b>	<b>(33,8%)</b>

(1) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 36 442 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	2019	2018	Variation	%
Valeur à l'encaissement	147 553	148 323	(770)	(0,5%)
Valeurs exigibles après encaissement	(111 111)	(125 996)	14 885	11,8%
<b>Total</b>	<b>36 442</b>	<b>22 327</b>	<b>14 115</b>	<b>63%</b>

(2) Les soldes des comptes en devises sont convertis en dinars à chaque date d'arrêtée en appliquant le cours moyen à cette date. L'écart de conversion dégagé compensé avec les soldes des comptes de positions et de contre valeurs position de change est provisionné à hauteur de 50% s'il présente un solde débiteur.



Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

Libellé	Provision 2018	Dotation 2019	Reprises 2019	Provision 2019
Prêts au personnel	(1 732)	-	-	(1 732)
État, impôt et taxes	(829)	-	-	(829)
Stock divers	(28)	-	-	(28)
Écart de conversion	(8 472)	(3 633)	-	(12 105)
Comptes de régularisation actif	(8 133)	-	-	(8 133)
Valeurs présentées à la compensation	(298)	-	223	(75)
Effets financiers en recette	(111)	-	-	(111)
Débits à régulariser	(2 018)	-	658	(1 360)
Charges payées d'avance	(134)	-	-	(134)
Créances cédées	(2 137)	-	-	(2 137)
Différence PF encaissement exigible après encaissement	(471)	-	-	(471)
Autres	(20 727)	(13 578)	-	(34 305)
<b>Total</b>	<b>(45 090)</b>	<b>(17 211)</b>	<b>881</b>	<b>(61 420)</b>

## 6.8 – Banque centrale et CCP

Au 31/12/2019 ce poste totalise 1426.074mDT contre 1.731.309mDT au 31/12/2018. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Appel d'offre	1 374 000	1 288 000	86 000	6,7%
Facilité de prêt	-	311 000	(311 000)	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT	50 397	129 864	(79 467)	(61,2%)
Dettes rattachées	1 677	2 445	(768)	(31,4%)
<b>TOTAL</b>	<b>1 426 074</b>	<b>1 731 309</b>	<b>(305 235)</b>	<b>(17,6%)</b>

## 6.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2019 ce poste totalise 212 676 mDT contre 292.262 mDT au 31/12/2018. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Comptes à vue des établissements bancaires	4 947	76 923	(71 976)	-93,6%
- Banques de dépôts	1	1	-	-
- Banques non résidentes	4 946	76 922	(71 976)	-93,6%
Emprunts auprès des établissements bancaires	189 827	201 997	(12 170)	(6,0%)
- Emprunts en dinars	-	55 000	(55 000)	(100,0%)
- Emprunts en devises	189 827	146 997	42 830	29,1%
Avoir en compte des établissements financiers	16 156	13 332	2 824	21,2%
Dettes rattachées	1 746	11	1 735	15772,7%
<b>Total</b>	<b>212 676</b>	<b>292 262</b>	<b>(79 586)</b>	<b>(27,2%)</b>

La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation des emprunts par des titres du marché interbancaires.

Description	2019	2018	Variation	%
Matérialisés par des titres	-	-	-	-
Non matérialisés par des titres	212 676	292 262	(79 586)	(27,2%)
<b>Total</b>	<b>212 676</b>	<b>292 262</b>	<b>(79 586)</b>	<b>(27,2%)</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	4 947	-	-	-	4 947
- Banques de dépôts	1	-	-	-	1
- Banques non résidentes	4 946	-	-	-	4 946
Emprunts auprès des établissements bancaires	-	111 940	77 887	-	189 827
- Emprunts en dinars	-	-	-	-	-
- Emprunts en devises	-	111 940	77 887	-	189 827
Avoir en compte des établissements financiers	16 156	-	-	-	16 156
Dettes rattachées	1 746	-	-	-	1 746
<b>Total</b>	<b>22 849</b>	<b>111 940</b>	<b>77 887</b>	<b>-</b>	<b>212 676</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	-	-	-	4 947	4 947
- Banques de dépôts	-	-	-	1	1
- Banques non résidentes	-	-	-	4 946	4 946
Emprunts auprès des établissements bancaires	-	-	-	189 827	189 827
- Emprunts en dinars	-	-	-	-	-
- Emprunts en devises	-	-	-	189 827	189 827
Avoir en compte des établissements financiers	-	-	-	16 156	16 156
Dettes rattachées	-	-	-	1 746	1 746
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>212 676</b>	<b>212 676</b>



## 6.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 7.370.559 mDT au 31/12/2019 contre 6.356.969 mDT au 31/12/2018. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dépôts à vue	1 743 188	1 548 371	194 817	12,6%
Dépôts épargne	3 021 421	2 773 420	248 001	8,9%
Compte à terme	736 713	462 615	274 098	59,2%
Comptes en dinars convertibles	94 073	84 426	9 647	11,4%
Dépôts en devises	605 208	620 993	(15 785)	(2,5%)
Placements en devises	184 450	162 631	21 819	13,4%
Bons de caisse	542 491	441 979	100 512	22,7%
Autres sommes dues à la clientèle	260 341	161 609	98 732	61,1%
Dettes rattachées	(17 325)	(16 575)	(750)	(4,5%)
Certificats de dépôts	200 000	117 500	82 500	70,2%
<b>Total</b>	<b>7 370 560</b>	<b>6 356 969</b>	<b>1 013 591</b>	<b>15,9%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts à vue	2 520 486	106 433	-	-	2 626 919
Dépôts à vue dinars	1 743 188	-	-	-	1 743 188
Comptes en dinars convertibles	94 073	-	-	-	94 073
Comptes en devises	605 208	-	-	-	605 208
Placement en devises	78 017	106 433	-	-	184 450
Dépôts épargne	3 021 421	-	-	-	3 021 421
Comptes spéciaux d'épargne	2 977 322	-	-	-	2 977 322
Autres comptes d'épargne	44 099	-	-	-	44 099
Dépôts à terme	457 252	706 588	312 540	2 824	1 479 204
Compte à terme	231 075	383 099	119 715	2 824	736 713
Bons de caisse	110 677	250 489	181 325	-	542 491
Certificats de dépôts	115 500	73 000	11 500	-	200 000
Autres sommes dues à la clientèle	260 341	-	-	-	260 341
<b>Total au 31-12-2019</b>	<b>6 259 500</b>	<b>813 021</b>	<b>312 540</b>	<b>2 824</b>	<b>7 387 885</b>
<b>Total au 31-12-2018</b>	<b>5 563 437</b>	<b>473 599</b>	<b>333 685</b>	<b>2 824</b>	<b>6 373 545</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des dépôts de la clientèle selon la nature de la relation au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue dinars	21 594	-	-	1 815 667	1 837 261
Comptes en devises	-	4 084	-	601 124	605 208
Placement en devises	-	-	-	184 450	184 450
Dépôts épargne	-	-	-	3 021 421	3 021 421
Compte à terme	43 710	1 485	-	691 518	736 713
Bons de caisse	600	-	-	541 891	542 491
Certificats de dépôts	4 500	-	-	195 500	200 000
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	260 341	260 341
<b>Total</b>	<b>70 404</b>	<b>5 569</b>	<b>-</b>	<b>7 311 912</b>	<b>7 387 885</b>

### 6.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 312.987 mDT au 31/12/2019 contre 284.825 mDT au 31/12/2018 et se répartit comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Emprunts obligataires & privés	189 077	170 178	18 899	11,1%
Ressources spéciales	119 299	113 351	5 948	5,2%
Ressources budgétaires	46 437	37 971	8 466	22,3%
Ressources extérieures	72 862	75 380	(2 518)	(3,3%)
Intérêts sur emprunts obligataires	9 034	7 392	1 642	22,2%
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 069	974	95	9,8%
Dettes rattachées	388	388	-	-
Écart de conversion sur emprunt	(5 880)	(7 458)	1 578	21,2%
<b>Total</b>	<b>312 987</b>	<b>284 825</b>	<b>28 162</b>	<b>9,9%</b>

(\*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fond national de garantie géré par Tunis Ré.

#### (a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	17 741	18 774	122 747	29 815	189 077

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2019 comme suit :

Description	Solde 2018	Nouveaux emprunts	Remboursements	Retraitement/ classements	Solde 2019
Emprunt long terme	64 134	53 700	(34 801)	-	83 033
Emprunt court terme	106 044	-	-	-	106 044
<b>Total</b>	<b>170 178</b>	<b>53 700</b>	<b>(34 801)</b>	<b>-</b>	<b>189 077</b>



### (b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 31/12/2019 comme suit :

Description	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	791	5304	30 962	35 806	72 863
Emprunts obligataires et privés	484	1 647	9 812	34 494	46 437

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 31/12/2019 comme suit :

Description	Solde 2018	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde 2019
Ressources long terme	75 380	3 265	(5 783)	-		72 862
Ressources court terme	37 971	10 472	(2 006)	-		46 437
<b>Total ressources avant couverture</b>	<b>113 351</b>	<b>13 737</b>	<b>(7 790)</b>	-	-	<b>119 299</b>
Couverture sur Ressources en devises	(7 458)	1 578	-	-		(5 880)
<b>Total ressources</b>	<b>105 893</b>	<b>15 316</b>	<b>(7 790)</b>	-	-	<b>113 419</b>

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts obligataires & privés	37 614	-	-	151 463	189 077
Ressources spéciales	-	-	-	119 299	119 299
Ressources budgétaires	-	-	-	46 437	46 437
Ressources extérieures	-	-	-	72 862	72 862
Intérêts sur emprunts obligataires	2 026	-	-	7 008	9 034
Intérêts à payer sur ressources extérieures	-	-	-	1 069	1 069
Dettes rattachées	-	-	-	388	388
Écart de conversion sur emprunt	-	-	-	(5 880)	(5 880)
<b>Total</b>	<b>39 640</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>273 347</b>	<b>312 987</b>

## 6.12 – Autres Passifs

Ce poste totalise 951.653 mDT au 31/12/2019 contre 984.290 mDT au 31/12/2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Provisions pour passifs et charges (1)	235 316	227 478	7 838	3,4%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	120 060	32 316	87 744	271,5%
Effets financiers non échus (3)	21 015	46 190	(25 175)	(54,5%)
Agios réservés pris en charge par l'État	4 198	5 037	(839)	(16,7%)
Charges à payer	46 220	52 558	(6 338)	(12,1%)
Créditeurs divers	2 598	2 832	(234)	(8,3%)
Suspens à régulariser	5 915	5 915	-	-
Siège, succursales et agences	21 133	30 792	(9 659)	(31,4%)
Comptes de régularisation-Passif	263 740	257 720	6 021	2,3%
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	213 442	206 192	7 250	3,5%
Écart de conversion	-	98 518	(98 518)	(100,0%)
Autres crédits	658	501	157	31,3%
Crédits à régulariser	3 640	4 523	(883)	(19,5%)
Intérêts à recouvrir sur ressources spéciales	13 717	13 718	(1)	-
<b>Total en mDT</b>	<b>951 653</b>	<b>984 290</b>	<b>(32 637)</b>	<b>(3,3%)</b>

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2019 s'élèvent à 235.316 mDT contre 227.478 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 2018	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions 2019
Prov sur E/S	55 711	(2 696)	4 579	334	57 928
Prov pour départ à la retraite	66 055	(21 150)	1 975	-	46 880
Prov pour risques divers	105 712	(882)	25 677	-	130 508
<b>Total</b>	<b>227 478</b>	<b>(24 728)</b>	<b>32 232</b>	<b>334</b>	<b>235 316</b>

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2019	2018	Variation	%
Impôt sur les sociétés	83 296	-	83 296	-
TVA	3 505	2 664	841	31,6%
Retenues à la source	19 127	17 833	1 294	7,3%
Fonds de péréquation de change	9 909	8 189	1 720	21,0%
Contribution sociale de solidarité	155	65	90	138,5%
Autres	4 068	3 566	502	14,1%
<b>Total</b>	<b>120 060</b>	<b>32 316</b>	<b>87 744</b>	<b>271,5%</b>



(3) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2019	2018	Variation	%
Effets financiers moyen terme non échus	1 246	1 185	61	5,2%
Effets financiers court terme non échus	-	-	-	-
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 420	4 399	21	0,5%
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547	-	-
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	5 672	27 669	(21 997)	(79,5%)
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	9 130	12 390	(3 260)	(26,3%)
<b>Total</b>	<b>21 015</b>	<b>46 190</b>	<b>(25 175)</b>	<b>(54,5%)</b>

### 6.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776.875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 2018	Affectation résultat	Soucription	Amort 2018	Transf. Prov	Titres SICAV	Solde 2019
Capital social	776 875	-	-	-	-	-	776 875
Dotation de l'État	117 000	-	-	-	-	-	117 000
Primes liées au capital	142 663	-	-	-	-	-	142 663
Réserves légales	12 430	-	-	-	-	-	12 430
Réserves statutaires	49 479	-	-	-	-	-	49 479
Réserves à régime spécial	196 906	-	-	-	-	-	196 906
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974	-	-	-	-	-	9 974
Réserves pour fonds social	9 597	-	-	-	384	-	9 981
Réserves pour risques bancaires	45 028	-	-	-	-	-	45 028
Actions propres	(5 509)	-	-	-	-	-	(5 509)
Autres capitaux propres (1)	24 510	-	-	-	(468)	-	24 042
Résultats reportés	576 573	66 863	-	-	468	-	(508 305)
Résultat net de l'exercice	66 863	(66 863)	-	-	-	157 347	157 347
<b>TOTAL</b>	<b>870 179</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>384</b>	<b>157 347</b>	<b>1 027 910</b>

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996mDT). En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation soit 468 mDT en 2019 a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

### 6.13.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117.000 mDT assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

### 6.13.2 – Bénéfice par action

Libellé	2019	2018	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	157 346	66 863	90 483	135,3%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	-	0,0%
Nombre d'actions propres	679 987	679 987	-	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	154 695 013	154 695 013	-	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 695 013	154 695 013	-	0,0%
Nombre d'actions moyen pondéré	155 375 000	155 375 000	-	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres (en mDT)	688	293	395	134,8%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	1 013	430	583	135,6%



Zoubeir TURKI  
Collection privée STB



## 7 - NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 7.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2019 des éléments suivants :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	892 816	826 312	66 504	8,0%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	461 876	547 286	(85 410)	(15,6%)
Total cautions, avals et autres garanties données	1 354 692	1 373 598	(18 906)	(1,4%)
Crédits documentaires et acceptations import	359 590	336 794	22 796	6,8%
Crédits documentaires et acceptations export	145 507	76 289	69 218	90,7%
Total crédits documentaires	505 097	413 083	92 014	22,3%
<b>Total passifs éventuels</b>	<b>1 859 789</b>	<b>1 786 681</b>	<b>73 108</b>	<b>4,1%</b>

Ventilation des engagements par nature de relation

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	-	-
Contre garanties	-	-	-	-	-
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	-	-	-	-	-
b- En faveur de la clientèle	-	-	-	892 816	892 816
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	-	-	-	892 816	892 816
Débiteurs par lettres de garanties	-	-	-	-	-
Débiteurs par obligations cautionnées	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions fiscales	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions sur marchés publics	-	-	-	-	-
Avals billets de trésorerie	-	-	-	-	-
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	-	-	-	-	-
c- En faveur de l'État	-	-	-	461 876	461 876
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	-	-	-	461 876	461 876
Cautions, avals et autres garanties données	-	-	-	1 354 692	1 354 692

### Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 505 097 mDT au 31/12/2019 contre 413.083 mDT au 31/12/2018. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

Libellé	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Débiteurs par accreditifs export devises	-	-	-	145 507	145 507
Débiteurs par accreditifs import devises	-	-	-	359 590	359 590
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>505 097</b>	<b>505 097</b>

## 7.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 31 décembre 2019 à 101.039 mDT contre 155.361 mDT au 31 décembre 2018.

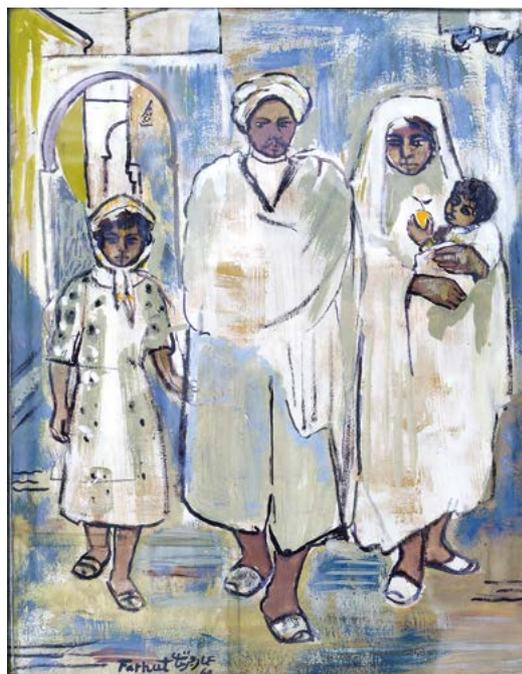
Libellé	2019	2018	Variation	%
Engagements de financement	100 230	154 502	(54 272)	(35,1%)
Engagements sur titres	809	859	(50)	(5,8%)
<b>Total</b>	<b>101 039</b>	<b>155 361</b>	<b>(54 322)</b>	<b>(35,0%)</b>

## 7.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2019 à 2.198.960 mDT contre 2.132.046 mDT au 31 décembre 2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	461 876	547 287	(85 411)	(15,6%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	28 822	21 221	7 601	35,8%
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 002 630	919 475	(83 155)	(9,1%)
Garanties reçues de la clientèle	705 632	644 063	61 569	9,5%
<b>Total</b>	<b>2 198 960</b>	<b>2 132 046</b>	<b>(66 914)</b>	<b>(3,1%)</b>

Ils s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque. Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuel et en garanties reçues des banques. Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises



Ammar FARHAT  
Collection privée STB



## 8 - NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

### 8.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 803.026 mDT contre à 622.188 mDT au 31 Décembre 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	20 754	17 666	3 088	17,5%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	6 864	5 629	1 235	21,9%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	13 890	12 037	1 853	15,4%
Intérêts sur créances sur la clientèle	755 284	581 149	174 135	29,9%
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	117 665	94 540	23 125	24,5%
Intérêts sur crédit à la clientèle	637 619	486 609	150 010	31,03%
Revenus assimilés	26 988	23 373	3 615	15,5%
<b>Total</b>	<b>803 026</b>	<b>622 188</b>	<b>180 838</b>	<b>29,1%</b>

### 8.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2019 à 108.033 mDT contre 91.151 mDT au 31 Décembre 2018 et s'analyse comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	51 844	42 292	9 552	22,6%
Opérations sur titres	259	492	(233)	(47,4%)
Opérations de change	9 935	9 169	766	8,4%
Opérations de commerce extérieur	3 076	2 463	613	24,9%
Coffre-fort	31	30	1	3,3%
Études	20 623	17 479	3 144	18,0%
Autres	22 265	19 226	3 040	15,8%
<b>Total</b>	<b>108 033</b>	<b>91 151</b>	<b>16 882</b>	<b>18,5%</b>

### 8.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 63.899 mDT contre 60.252 mDT au 31 décembre 2018 et s'analyse comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	498	5 278	(4 780)	(90,6%)
Intérêts nets sur bons de trésor	498	5 278	(4 780)	(90,6%)
Plus-value latente sur bons du trésor	-	-	-	-
Gains (pertes) nets sur titres de placement	17 883	17 537	346	2,0%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	21 272	25 880	(4 608)	(17,8%)
Pertes sur titres de placement	(3 389)	(8 343)	4 954	59,4%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	-	-
Gains nets sur opérations de change	45 518	37 437	8 081	21,6%
Résultat sur opérations de change	42 928	35 070	7 858	22,4%
Commissions sur change manuel	2 590	2 367	223	9,4%
<b>Total</b>	<b>63 899</b>	<b>60 252</b>	<b>3 647</b>	<b>6,1%</b>

## 8.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2019 à 73.084 mDT contre 72.586 mDT au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	5 649	7 609	(1 960)	(25,8%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	57 680	54 617	3 063	5,6%
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	9 754	10 361	(607)	(5,9%)
<b>Total en mDT</b>	<b>73 083</b>	<b>72 587</b>	<b>496</b>	<b>0,7%</b>

Au 31/12/2019, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total en mDT
Dividendes	825	3 555	-	4 353	8 733
Jetons de présence	89	-	-	48	137
Plus values sur titres d'investissement				14	14
Revenus SICAR	856	-	-	14	870
<b>Total en mDT</b>	<b>1 770</b>	<b>3 555</b>	<b>-</b>	<b>4 429</b>	<b>9 754</b>

## 8.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2019 à -440.067 mDT contre -367.540 mDT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires	(131 730)	(108 154)	(23 576)	(21,8%)
Opérations avec la clientèle	(292 297)	(245 622)	(46 675)	(19,0%)
Emprunts et ressources spéciales	(16 040)	(13 726)	(2 314)	(16,9%)
Autres intérêts et charges	-	(39)	39	100,0%
<b>Total</b>	<b>(440 067)</b>	<b>(367 541)</b>	<b>(72 526)</b>	<b>(19,7%)</b>

## 8.6 – Analyse de l'évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire a enregistré une augmentation de 26,5% entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019 , cette évolution est expliquée comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	803 026	622 188	180 838	291%
Intérêt courus et charges assimilées	(440 067)	(367 541)	(72 526)	(19,7%)
Marge nette d'intérêts	362 959	254 647	108 312	42,5%
Commissions reçues	108 033	91 151	16 882	18,5%
Commissions payées	(6 833)	(5 249)	(1 584)	(30,2%)
Commissions nettes	101 200	85 902	15 298	17,8%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	63 899	60 252	3 647	6,1%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	73 083	72 587	496	0,7%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>601 141</b>	<b>473 388</b>	<b>127 753</b>	<b>27%</b>



## 8.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(94 865)	(165 101)	70 236	42,5%
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(127 293)	(95 768)	(31 525)	(32,9%)
Dotations aux provisions additionnelles	(44 309)	(96 084)	51 775	53,9%
Dotations aux provisions collectives	(16 336)	(26 106)	9 770	37,4%
Reprises sur provisions pour créances douteuses	158 247	123 079	35 168	28,6%
Reprises sur provisions additionnelles	100 267	121 794	(21 527)	(17,7%)
Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	-	-	-	-
Créances cédées à STRC ou radiées	(212 885)	(268 292)	55 407	20,7%
Créances passées par pertes	(26 542)	(4 430)	(22 112)	(499,1%)
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	73 986	80 707	(6 721)	(8,3%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(25 905)	(16 126)	(9 779)	(60,6%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(27 653)	(22 232)	(5 421)	(24,4%)
- Provisions sur comptes suspens	(1 627)	(5 136)	3 509	(68,3%)
- Provisions sur comptes correspondants et écart de conversion	(12 097)	(5 887)	(6 210)	105,5%
- Provisions sur comptes en contentieux et affaires contre la banque	(11 951)	(5 681)	(6 270)	110,4%
- Provisions sur débiteurs divers	(3)	(810)	807	(99,6%)
- Provisions sur insuffisance d'inventaire	-	(429)		
- Provisions sur comptes de l'activité monétique	-	(17)		
Dotations aux provisions liées à l'assainissement social et IDR	(1 975)	(4 272)	2 297	24,4%
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(20 284)	(20 349)	65	0,3%
Reprises de provisions pour risques et charges	1 748	4 081	(2 333)	(57,2%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	20 284	22 374	(2 090)	(9,3%)
<b>TOTAL</b>	<b>(120 770)</b>	<b>(181 226)</b>	<b>60 457</b>	<b>33,4%</b>

## 8.8 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2019, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(7 475)	(886)	(6 590)	(743,8%)
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(3 556)	(1 866)	(1 691)	(90,6%)
Dotations aux provisions pour fonds à capital risque	(1 096)		(1 096)	
Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	(5 280)	2 407	(7 687)	(319,4%)
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	54 574	8 026	46 548	580,0%
Pertes sur titres de participations	(60 850)	(4 427)	(56 423)	(1274,5%)
Reprises sur provisions pour fonds gérés	1 781	574	1 207	210,3%
<b>Total</b>	<b>(21 904)</b>	<b>3 828</b>	<b>(25 732)</b>	<b>(672,2%)</b>

### 8.9 – Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2019 un total de 7.633 mDT contre 7.881 mDT au 31/12/2018, détaillés comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Revenus des immeubles	1 185	1 111	74	6,7%
Intérêts sur crédits au personnel	6 380	6 736	(356)	(5,3%)
Autres produits accessoires	68	34	34	100,0%
<b>Total</b>	<b>7 633</b>	<b>7 881</b>	<b>(248)</b>	<b>(3,1%)</b>

### 8.10 – Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2019 un total de 150.584 mDT contre 143.341 mDT au 31 Décembre 2018 , détaillés comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Rémunération du personnel	(112 836)	(110 093)	(2 743)	(2,5%)
Charges sociales	(35 683)	(31 251)	(4 432)	(14,2%)
Autres charges liées au personnel	(2 065)	(1 997)	(68)	(3,4%)
<b>Total</b>	<b>(150 584)</b>	<b>(143 341)</b>	<b>(7 243)</b>	<b>(5,1%)</b>

### 8.11 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2019 un total de 71 385 mDT contre 66.511 mDT au 31 Décembre 2018, détaillées comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Loyer	(3 944)	(3 573)	(371)	(10,4%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(11 339)	(10 473)	(866)	(8,3%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(9 351)	(8 571)	(780)	(9,1%)
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(17 795)	(18 500)	705	3,8%
Primes d'assurance	(1 721)	(558)	(1 163)	(208,4%)
Autres	(2 334)	(2 762)	428	15,5%
Impôts et taxes	(2 213)	(1 277)	(936)	(73,2%)
Fournitures faites à l'entreprise	(2 717)	(1 915)	(802)	(41,9%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(1 965)	(1 413)	(552)	(39,1%)
Transport et déplacement	(268)	(458)	190	41,5%
Frais divers de gestion	(17 738)	(17 011)	(727)	(4,3%)
<b>Total</b>	<b>(71 385)</b>	<b>(66 511)</b>	<b>(4 874)</b>	<b>(7,3%)</b>



### 8.12– Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 13.039 mDT au 31/12/2019 à contre 11.502 mDT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Gains provenant des autres éléments ordinaires	15 718	15 036	681	4,5%
- Plus-value de cession	7 293	-	7 293	-
- Subvention TFP	1 349	1 259	90	7,1%
- Autres gains	7 076	13 777	(6 702)	(48,6%)
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(2 679)	(3 535)	857	24,2%
<b>Total</b>	<b>13 039</b>	<b>11 501</b>	<b>1 538</b>	<b>13,4%</b>

### 8.13– Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2019 à 82.828 mdt contre 25.800 mdt au 31 Décembre 2018.

Libellé	2019	2018	Variation	%
Résultat fiscal	236 653	73 714	162 939	(221,0%)
Impôts sur les sociétés	(82 828)	(25 800)	(57 028)	(221,0%)

## 9 – NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

### 9.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net positif de 714 208 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 487.388 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les prêts et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 919 413 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 1 014 341 mDT.
- Les acquisitions / cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 7 087 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 136 349 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont soldés par un encaissement net de 123 124 mDT.

### 9.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2019, un flux net positif de 119 117 mDT.

### 9.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net positif de 26 425 mDT.

### 9.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2019, un solde de -538.434 mDT contre -1.398.184 mDT au 31 Décembre 2018, détaillées comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Caisse, CCP et reprise de liquidité	72 839	73 507	(668)	(0,9%)
BCT	(979 477)	(1 501 538)	522 061	34,8%
Banques et organismes spécialisés	137 426	7 264	130 162	1791,9%
Prêts emprunts sur le marché monétaire	216 783	22 053	194 730	883,0%
Titres de transactions	13 995	530	13 465	2540,6%
<b>Total</b>	<b>(538 434)</b>	<b>(1 398 184)</b>	<b>859 750</b>	<b>61,5%</b>

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société Tunisienne de Banque -STB****RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019****Rapport sur les états financiers annuels****1 - Opinion avec réserves**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société tunisienne de banque -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société tunisienne de banque -STB au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2 - Fondement de l'opinion avec réserves**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**2-1 Nos travaux d'audit ont été limités par :**

- Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière. Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations et à l'arrêté du tableau des engagements.
- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

2-2 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la clôture de l'exercice 2019, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

2-3 La STB ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.



2-4 Les engagements de la STB déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 30,821 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits accordés aux personnels sur fonds propres, les crédits courants sur opérations de pensions livrées, les crédits documentaires exports confirmés et les crédits notifiés non utilisés. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

### 3 - Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### 3.1 Classification des créances et estimation des provisions

##### Question clé d'audit

Les créances s'élèvent au 31 décembre 2019 à 11 393 millions de dinars, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1 220 millions de dinars et les intérêts et agios réservés à 561 millions de dinars.

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.1 « La comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

##### Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

### 3- 2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

#### Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2019 s'élèvent à 911 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information de la banque.

#### Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par la banque en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### 3-3 Prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

#### Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la Banque.

Au 31 décembre 2019, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 085 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la banque aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 313 millions de dinars en Portefeuille titre Commercial (AC4) et de 772 millions de dinars en Portefeuille titre d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

#### Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

### 4 - Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 1 -** Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
- 2 -** Les actifs de la banque comportent 22 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
- 3 -** Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis de l'exécution sans consignation. Par référence à l'avis de l'avocat chargé de cette affaire, la banque n'encourt aucun risque.



**4 -** La note aux états financiers n° 5 « Événements postérieurs à la date de clôture », qui décrit les mesures prises par la STB (plan de continuité d'action, système de sécurités de son personnel et de sa clientèle) suite de la pandémie du virus COVID -19 ainsi que les incertitudes relatives à l'estimation de l'impact éventuel sur l'activité et la situation financière de la banque.

### **5 - Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **6 - Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers**

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

### **7 - Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



## Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### 1 - Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la banque. Ce rapport fait état d'insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

### 2 - Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

### 3 - Participations croisées

Conformément aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales « Une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. ». Deux sociétés du groupe STB détiennent, au 31 décembre 2019, 305 712 actions dans le capital de la STB.

Ces sociétés seront privées des droits de vote qui y sont rattachés lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

### 4 - Position de change

Par référence à l'article 5 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°97-08, nous n'avons pas pu apprécier la position de change de la Banque en raison du défaut de tenue d'une comptabilité multidevises tenue conformément aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n°23.

Tunis, le 02 avril 2020  
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi

Fathi Saidi



Groupement CSL- CNH

Samir Labidi



## Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque -STB

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### Conventions et opérations nouvellement réalisées

**1 -** La STB a signé une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 20 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 341 millions d'Euros. Ce crédit est remboursable sur 3 ans avec un taux d'intérêt égal à 2,25%.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2019 est de 20 millions d'Euros soit l'équivalent de 62,854 millions de dinars.

**2 -** La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot des créances bancaires (lot 2019-1) d'un montant égal à 59,610 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au prix d'un dinar symbolique.

**3 -** La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot des créances bancaires (lot 2019-2) d'un montant égal à 102,682 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au prix de 10 millions de dinars.

Cette opération d'acquisition des créances a été financée par un crédit bancaire accordé par la STB à sa filiale STRC pour 10 millions de dinars. Les conditions de ce crédit se présentent comme suit :

- Durée : 7 ans ;
- Remboursement : une seule annuité le 15 décembre de chaque année ;
- Taux : TMM+1,5% ;
- Garantie : Contrat de pure forme & titre de crédit.

L'encours de ce crédit ainsi que les intérêts courus non échus sont de l'ordre de 10,041 millions de dinars au 31 décembre 2019.

**4 -** Le Conseil d'Administration réuni le 4 avril 2019 a approuvé la reconstitution des fonds propres de la filiale « STRC » qui consiste en :

- Une réduction de capital pour un montant de 33,8 millions de dinars par absorption d'une partie des pertes cumulées par la suppression des actions détenues par la STB ;
- Une augmentation de capital pour 36,462 millions de dinars par la conversion d'une partie du compte courant associé « CCA » ;
- Une affectation du reliquat du CCA soit 13,211 millions de dinars dans un compte de réserves spéciales qui seront affectées pour la résorption du reliquat des pertes antérieures à concurrence de 12,042 millions de dinars.



**5 -** Courant l'exercice 2019, la STB a accordé à sa filiale « L'Immobilière de l'Avenue » un crédit de consolidation à hauteur de 8,530 millions de dinars. Ce crédit est destiné à résorber les impayés et l'encours relatifs au crédit de consolidation de 8,624 millions de dinars.

Les conditions de ce crédit se détaillent comme suit :

- Durée : 4 ans avec intérêts simples annuelles à termes échus ;
- Remboursement : In fine avec possibilité de règlement anticipé sans pénalité ;
- Taux : TMM+1% ;
- Garantie : Hypothèque en 1er rang sur terrain sis à Rades-Ezzahra objet du TF n°12883 Ben Arous d'une superficie de 103074 m<sup>2</sup>.

L'encours de ce crédit ainsi que les intérêts courus non échus sont de l'ordre de 9,097 millions de dinars au 31 décembre 2019.

**6 -** Courant l'exercice 2019, la STB a accordé à sa filiale « ACTIVHOTELS » un crédit à court terme à hauteur de 1,500 million de dinars.

Les conditions de ce crédit se détaillent comme suit :

- Durée : une année ;
- Remboursement : à terme échu ;
- Taux : TMM+0,5% ;
- Garantie : Contrat de pure forme & titre de crédit.

L'encours de ce crédit ainsi que les intérêts courus non échus sont de l'ordre de 1,553 million de dinars au 31 décembre 2019.

**7 -** En vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 87,164 millions de dinars.

**8 -** Courant l'exercice 2019, la STB a conclu avec sa filiale « STB FINANCE » une convention de placement et de gestion de l'emprunt obligataire subordonné STB SUB 2019.

En vertu de cette convention, la STB FINANCE a perçu une commission de 0,6% du montant de l'emprunt au titre des frais de montage et de commissions de placement. Cette commission est de l'ordre de 300 000 dinars en HT.

Au titre de préparation du prospectus et du montage de l'opération, STB FINANCE a perçu une commission forfaitaire de 50 000 dinars en HT.

**9 -** Courant l'exercice 2019, les filiales, les entreprises associées et les administrateurs de la STB ont souscrits à l'emprunt obligataire subordonné STB 2019-1 émis par la STB pour un montant global de 50 millions de dinars. Le montant souscrit, à hauteur de 10,680 millions de dinars, se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
STB INVEST	Catégorie A	1 000 000
STB SICAR	Catégorie A	500 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Catégorie C	4 000 000
SICAV L'INVESTISSEUR	Catégorie C	100 000
SICAV L'AVENIR	Catégorie C	80 000
<b>Total obligations souscrites par les filiales et les entreprises associées</b>		<b>5 680 000</b>
STAR	Catégorie E	2 000 000
STAR	Catégorie A	3 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		5 000 000
<b>Total général en dinars</b>		<b>10 680 000</b>

**10** - L'encours des dépôts à terme souscrits, courant 2019, par les filiales, les entreprises associées et les administrateurs de la STB totalise, au 31 décembre 2019, un montant de 123,295 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Certificat de Dépôt	Dépôt à terme	Total général
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	500 000	1 920 000	2 420 000
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	-	3 300 000	3 300 000
POLE DE COMPET MONASTIR EL FEJJA	3 500 000	-	3 500 000
SICAV AVENIR	-	25 000	25 000
SICAV L EPARGNE OBLIGATAIRE	13 000 000	5 500 000	18 500 000
STAR	-	55 000 000	55 000 000
STB FINANCE	-	2 400 000	2 400 000
STB INVEST	-	1 950 000	1 950 000
STB SICAR	-	3 000 000	3 000 000
STRC	-	1 700 000	1 700 000
SICAV L EPARGNANT	15 500 000	15 500 000	31 000 000
STE TOURISTIQUE EDDKHILA	500 000	-	500 000
<b>Total en dinars</b>	<b>33 000 000</b>	<b>90 295 000</b>	<b>123 295 000</b>

### Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

**1-** En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

**2 -** Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2019 à 37,010 millions de dinars contre 38,008 millions de dinars au 31 décembre 2018.

**3 -** Antérieurement à l'exercice audité et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 342,996 millions de dinars.

**4 -** Antérieurement à l'exercice audité, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et pour un montant de 756 mille dinars acheté sur le marché remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt s'élève au 31 décembre 2019 à 28 millions de dinars.

**5 -** Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé une convention de financement en devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 10 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 250 millions d'Euros. Ce crédit est remboursable sur 3 ans avec un taux d'intérêt égal à 2%.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2019 est de 3,333 millions d'Euros soit l'équivalent de 10,476 millions de dinars.

**6 -** Les concours accordés par la STB à l'État Tunisien, son principal actionnaire, via les ministères sont à hauteur de 91,793 millions de dinars (hors prêts syndiqués).

**7 -** En vertu des correspondances parvenues en 2019, la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 janvier 2020. En vertu de cette décision, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 8,75%.



**8** - La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2019 à 700 mille USD soit l'équivalent de 1,959 millions de dinars.

**9** - La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euros soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

La STB a procédé en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euros et 3 millions d'Euros soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2019 à 7 millions d'euros soit l'équivalent de 17,308 millions de dinars.

**10** - Antérieurement à l'exercice audité, les administrateurs, les entreprises associées ainsi que les filiales de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

Relation	Emprunt	Montant souscrit	Encours au 31/12/2019
SICAV L'EPARGNANT	STB 2008-2	5 035 200	1 888 200
SMGERT	STB 2018/1	100 000	100 000
STB FINANCE	STB 2008-2	200 000	75 000
STB FINANCE	STB 2018/1 B	500 000	500 000
STB INVEST	STB 2008-2	3 535 200	1 325 700
STB INVEST	STB 2010/1 Cat A	1 000 000	100 000
STB INVEST	STB 2017/1	1 300 000	1 180 000
STB INVEST	STB 2018/1 B	2 000 000	2 000 000
STB INVEST	STB 2008/1 CATEGORIE B	375 000	117 188
STB SICAR	STB 2018/1 B	500 000	500 000
<b>Total obligations souscrites par les filiales et entreprises associées</b>		<b>14 545 400</b>	<b>7 786 088</b>
STAR	STB 2008/1 CATEGORIE C	2 000 000	900 000
STAR	STB 2008/1 CATEGORIE D	5 000 000	2 800 000
STAR	STB 2008-2	10 000 000	3 750 000
STAR	STB 2010/1 Cat B	20 000 000	7 994 000
STAR	STB 2018/1 B	5 000 000	5 000 000
<b>Total obligations souscrites par les administrateurs</b>		<b>42 000 000</b>	<b>20 444 000</b>
<b>Total général en Dinars</b>		<b>56 545 400</b>	<b>28 230 088</b>

**11** - L'encours des dépôts à terme souscrits, antérieurement à l'exercice 2019, par les filiales et les entreprises associées de la STB totalise, au 31 décembre 2019, un montant de 34,770 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Dépôt à terme
SICAV INVESTISSEUR	270 000
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	300 000
SICAV AVENIR	200 000
SICAV L EPARGNE OBLIGATAIRE	4 000 000
STE SICAV L EPARGNANT	30 000 000
<b>Total général en Dinars</b>	<b>34 770 000</b>

**12** - Les comptes de dépôts à vue (créditeurs) ouverts par certaines sociétés faisant partie du groupe STB accusent au 31/12/2019, un total de 56,414 millions de dinars détaillé comme suit :

Partie liée	Solde créditeur
STE TOURISTIQUE EDDKHILA	30 787
STRC	17 182 855
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	22 607 649
STB FINANCE	4 893 869
STB MANAGER	3 357 085
STB SICAR	2 327 461
STE TUNISIENNE DE CONTRÔLE VERITAS	116 361
PÔLE DE COMPETITIVITE MONASTIR EL FEJJA	199 960
SICAR AVENIR	12 472
SICAV INVESTISSEUR	5 227
STB INVEST	100 649
SICAV L'EPARGNANT	5 579 628
<b>Total en Dinars</b>	<b>56 414 003</b>

**13** - Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu des conventions de comptes courants associés avec les sociétés appartenant au groupe dont l'encours au 31 décembre 2019 s'élève à 17,800 millions de dinars détaillé comme suit :

Société	Encours 31/12/2019	Taux de Rémunération	Intérêt 2019
STRC	-	TMM+0,5%	1 532
ACTIVHOTELS	12 800	TMM+2%	-
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE- avance CCA	5 000	Non rémunéré	-
<b>Total en mille Dinars</b>	<b>17 800</b>		<b>1 532</b>



**14 -** Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2019
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 707
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 161
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	3 836
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	5 980
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	5 663
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	1 869
Fonds gérés STB 7	2006	800	726
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	6 190
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	4 649
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	8 733
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 511
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	11 361
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 230
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 258
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 764
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	406
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 214
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	3 591
<b>Total en mille dinars</b>		<b>91 577</b>	<b>76 849</b>

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au cours de l'exercice 2019, la STB a comptabilisé une charge globale de 991,789 mille dinars au titre de ces différentes commissions.

**15 -** En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève en TTC à 445 599DT.
- 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 2 632 DT.
- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.
- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève en TTC à 55 352DT.

**16** - En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB MANAGER, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB MANAGER.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 586 DT en hors taxes.

**17** - En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB FINANCE.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 8 200 DT en hors taxes.

**18** - En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, cette dernière assure les fonctions suivantes :

- Gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB qui s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 236 DT en hors taxes.
- En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 238 DT en hors taxes.
- Gestion des opérations sur titres de toutes les lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014 souscrites par la STB et par ses clients. La STB FINANCE rétrocède à la STB le tiers des commissions perçues dans le cadre du traitement des lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014. Aucun montant n'a été rétrocédé en 2019.
- Gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées. En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).

**19** - Certains personnels de la STB ont fait l'objet de détachement auprès de ses filiales. Les montants facturés par la STB au titre de l'année 2019 se présentent comme suit :

Filiales	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
ACTIVHOTELS	-	-	21 599	17 817
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	23 046	24 438	28 179	21 094
STB FINANCE	20 938	64 396	44 960	37 342
STB MANAGER	80 092	98 808	82 629	74 710
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	24 362	28 317	28 270	20 621
STRC	-	10 205	24 220	19 960
MGERT	23 189	27 691	27 612	20 006
STB SICAR	46 745	61 361	26 882	32 487
<b>Total en dinars</b>	<b>218 371</b>	<b>315 215</b>	<b>284 349</b>	<b>244 038</b>



**20** - La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2019 TTC
STRC 1er étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	20 428
STRC 2ème étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	23 357
STRC 3ème étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	19 729
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	31 118
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	29 691
STB FINANCE	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	65 066
STB INVEST	5 227 (HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	6 051
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	5 998
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	6 747
<b>TOTAL EN DINARS</b>					<b>208 185</b>

Par ailleurs, les frais d'entretien des locaux et de gardiennage facturés par la STB au titre de l'exercice 2019 se sont élevés à 184,443 mille dinars répartis comme suit :

Filiales	Montant facturé
STB INVEST	55 831
STB MANAGER	34 230
STB FINANCE	94 382
<b>Total en Dinars</b>	<b>184 443</b>

**21** - Courant 2016, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2019 ont totalisés la somme de 5 438 mille dinars.

**22** - Courant 2015, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Moyens Généraux une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les services de nettoyage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er février 2015 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de nettoyage calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de nettoyage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Moyens Généraux. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2019 ont totalisés la somme de 4 271 mille dinars.

**23** - Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 18,247 millions de dinars, répartis comme suit :

Société	Autres Engagements	Débit en compte	Intérêt courus	Total en Dinars
LA GENERALE DE VENTE GEVE	1 159 670	82 261	-	1 241 931
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	9 755 155		367 147	10 122 302
S.T.B SECURITE GARDIENNAGE		78 447	-	78 447
STB INVEST		281	-	281
STB MOYENS GENERAUX		32 678	-	32 678
STB SICAR		5 810	-	5 810
STE EDDKHILA	2 585 234		32 495	2 617 729
<b>Total concours/filiales</b>	<b>13 500 059</b>	<b>199 477</b>	<b>399 642</b>	<b>14 099 177(*)</b>
STAR	4 117 564	-	-	4 117 564
<b>Total concours/administrateurs</b>	<b>4 117 564</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 117 564</b>
Directeur Général	30 019	-	-	30 019
<b>Total Général</b>	<b>17 647 641</b>	<b>199 477</b>	<b>399 642</b>	<b>18 246 759</b>

(\*) : Ces montants ne tiennent pas compte des crédits accordés en 2019 ci-dessus mentionnés.

### Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le Directeur Général actuel a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni le 07 mars 2019. Les éléments de rémunération sont les mêmes éléments de l'Ex- Directeur Général tels que fixés par le comité de rémunération de la banque et approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016.

Les éléments de rémunération du DG se composent comme suit :

- un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars,
- et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, la prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

- Les éléments de rémunération de l'Ex-Directeur Général Adjoint tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 novembre 2016. Les éléments de rémunération du DGA ont été révisés comme suit :

- un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
- et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.



- Les rémunérations des conseillers de la Direction Générale ont été fixées par décisions des conseils d'administration réunis en dates du 17 juillet 2018, du 21 novembre 2018 et du 30 octobre 2019. Les éléments de rémunération se détaillent comme suit :

Nature	Conseiller 1		Conseiller 2	
	Du 01/07/2018 au 30/06/2019	Du 01/07/2019 au 31/07/2019	Du 01/12/2018 au 30/11/2019	Du 01/12/2018 au 30/11/2019
Rémunération fixe	5 450 dinars en brut/mois		5 000 dinars en net/mois	
Rémunération variable	allant jusqu'à 10 mille dinars sur proposition du DG et à la discrétion du conseil d'administration		allant jusqu'à 20 mille dinars à la discrétion du DG en fonction de la réalisation des objectifs	
Avantages en nature	voiture de fonction et 400 litres de carburants/mois		200 litres de carburants/mois	

- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 avril 2019 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.
- Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 avril 2019 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

**2 -** Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et conseillers		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	717 854	72 093	313 381	176	108 750	48 265
- Ancien DG	289 804	-	146 252	-	-	-
- DG actuel (rémunérations brutes)	353 498	72 093	132 884	176	108 750	48 265
- (charges sociales et fiscales)	74 552	-	34 245	-	-	-
<b>Avantages postérieurs à l'emploi(*)</b>	*	*	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>717 854</b>	<b>72 093</b>	<b>313 381</b>	<b>176</b>	<b>108 750</b>	<b>48 265</b>

(\*) Les avantages postérieurs à l'emploi sont fixés par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers. Les charges de l'exercice et les passifs au 31 décembre 2019 s'élèvent à respectivement 146 mille dinars et 169 mille dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 02 avril 2020

Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi

Fathi Saidi

Groupement CSL- CNH

Samir Labidi



Pierre BOUCHERLE  
Collection privée STB

# RESOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE





## RESOLUTIONS

# DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

du 06 Mai 2020 (EXERCICE 2019)

### PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 et du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents**

**Selon le vote à distance, 49 voix par oui et une voix par non**

### DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents**

**Selon le vote à distance, 49 voix par oui et une voix par non**

### TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents**

**Selon le vote à distance, 49 voix par oui et une voix par non**

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2019.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents**

**Selon le vote à distance, 49 voix par oui et une voix par non**

### CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019, ci-dessous détaillé:

	En Dinars
<b>Résultat de l'exercice 2019</b>	<b>157.346.868,158</b>
Reports à nouveau	-508.305.582,819
Résultats reportés	-350.958.714,661

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des présents**

**Selon le vote à distance, 46 voix par oui et 4 voix par non**



## SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- Un montant net de 4.000 Dinars par séance à allouer au Président du Conseil d'Administration.
- Un montant net de 2.000 Dinars par présence effective par séance à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- Un montant net de 2.000 Dinars par présence effective par séance à allouer au Président du Comité Permanent d'Audit Interne et au Président du Comité des Risques.
- Un montant net de 1.000 Dinars par séance à allouer :
  - À chaque membre du Comité Permanent d'Audit Interne et du Comité des Risques
  - À chaque Président ou membre des autres comités issus du Conseil d'Administration

Les présidents et les membres appartenant à plus d'un comité ne peuvent bénéficier que d'une seule rémunération calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents**

**Selon le vote à distance, 47 voix par oui et 3 voix par non**

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté la fin du mandat des deux administrateurs indépendants, coopte la nomination de Madame Rym OUESLATI et Monsieur Sadok ATTIA et en tant qu'administrateurs indépendants, présidant respectivement du Comité des Risques et le Comité d'Audit, pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

En Dinars

Membres	Mandat
Membres Indépendants	
Monsieur Sadok ATTIA (Président du Comité d'Audit)	2019-2021
Madame Rym OUESLATI (Présidente du Comité des Risque)	2019-2021

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents**

**Selon le vote à distance, 50 voix par oui**

## HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la décision du Conseil d'Administration tenu le 29 août 2019 portant sur la nomination de Monsieur Lassaad ZARROUK et Monsieur Taïeb BELAID en tant qu'administrateurs représentant les privés et ce pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021 :

En Dinars

Membre représentant les privés	Mandat
Mr Lassaad ZARROUK (représentant la MAE)	2019-2021
Mr Taïeb BELAID (représentant les actionnaires privés)	2019-2021

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents**

**Selon le vote à distance, 48 voix par oui et 2 voix par non**



## NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir constaté la fin du mandat des commissaires aux comptes actuels, décide de nommer ( **le Groupement d'Expertise Comptable «CFA» et «CBC» de Monsieur Fethi SAIDI et Monsieur Chokri BEN LAKHAL et le Groupement d'Expertise Comptable «CSL et «CNH» de Monsieur Samir LABIDI et Madame Nour El Houda HENANE** ) en tant que commissaires aux comptes, pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents**

**Selon le vote à distance, 47 voix par oui et 3 voix par non**

## DIXIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

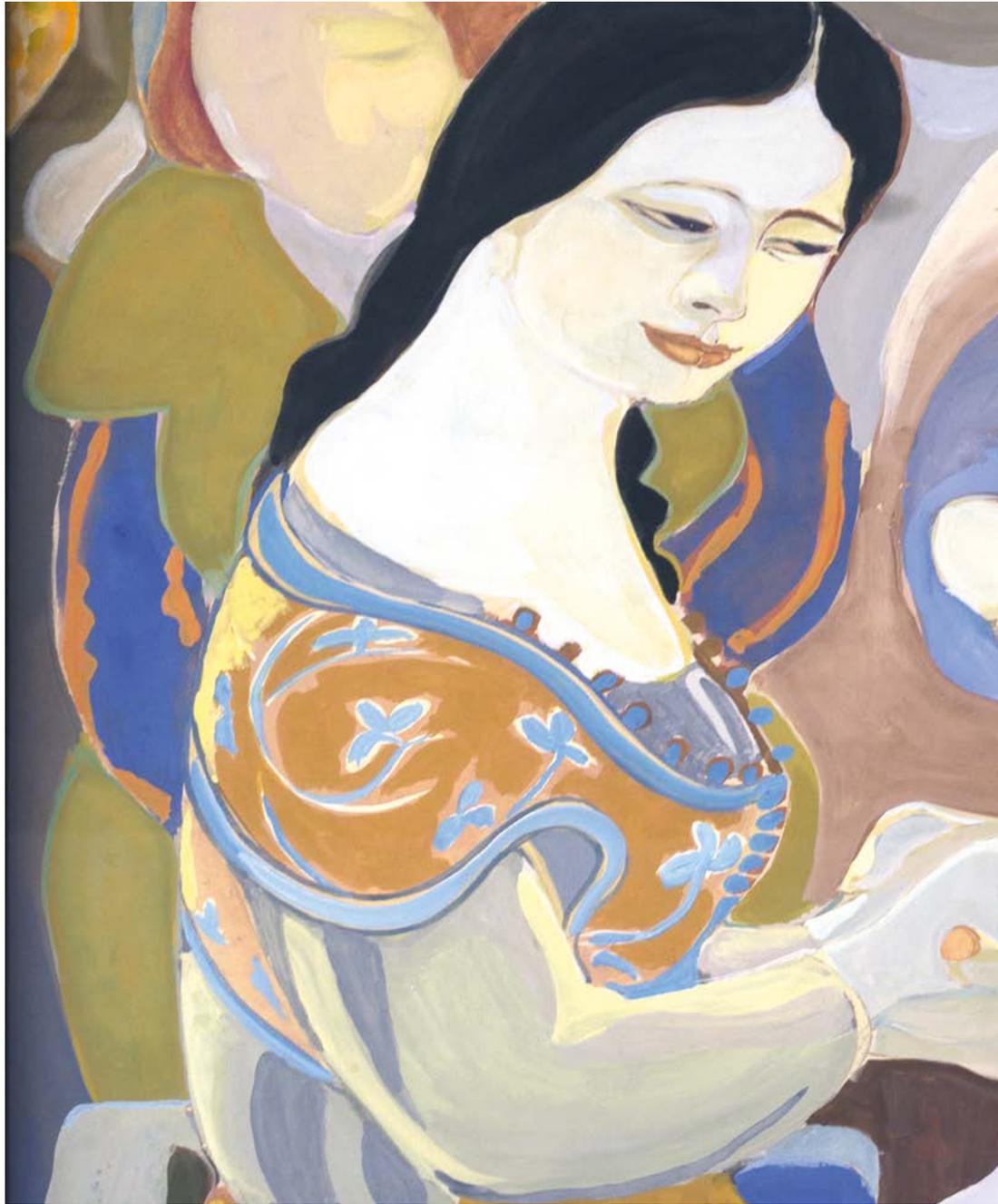
**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des présents**

**Selon le vote à distance, 50 voix par oui**



Ali BELLAGHA  
Collection privée  
STB

Bellagha Ali



Zoubeir TURKI  
Collection privée STB

# GROUPE SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE





# Rapport de gestion du groupe STB

Exercice 2019

## I - Présentation du Périmètre du Groupe STB

### 1 - Présentation générale du GROUPE

#### STB

Le Groupe STB se compose de la banque, société mère, 12 sociétés filiales et 9 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, bancaires et autres services.

La société mère, la Société Tunisienne de Banque, est un établissement de crédit fondé en 1958 et régi par les dispositions de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016. Elle est cotée en bourse et son capital qui s'élève à 776.875.000 TND est entièrement libéré et est divisé en 155.375.000 actions ordinaires de valeur nominale égale à 5 dinars.

Le groupe STB exerce essentiellement ses activités au niveau de quatre pôles économiques :

**Pôle financier :** ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi 2016/48 régissant l'activité des établissements de crédit ainsi que les entités dont l'activité en est le prolongement, à savoir : l'intermédiation en bourse, la gestion des organismes de placement collectif des valeurs mobilières O.P.C.V.M (Loi n°88-92 du 2-8-88 et loi n°2001-83 du 24-7-2001) et les SICAR régies par la loi n°95-87 du 30-10-95.

**Pôle de l'immobilier :** ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi n° 90-17 du 26 février 1990 pour exercer à titre professionnel des opérations de lotissement et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitation ainsi que la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs ou semi collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif.

**Pôle touristique :** Ce pôle regroupe les entités agréées pour la gestion des unités hôtelières et touristiques.

**Pôle des services :** ce pôle regroupe les entités qui sont spécialisées dans les études, les prestations commerciales et intellectuelles, le conseil et le recouvrement des créances.

### 2- Présentation des principales sociétés appartenant au groupe STB

#### STB INVEST SICAF

La STB INVEST a été créée en 1991, son objet social consiste en la promotion des investissements dans le pays sous le régime des sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF).

La STB INVEST est une société bénéficiaire qui distribue régulièrement des dividendes.

Dans le cadre de la mise en place du plan de réorganisation des filiales du Groupe STB par pôle de métier, il a été décidé la fusion par absorption de la SOFI ELAN par la STB INVEST afin de se limiter à une seule SICAF dans le Groupe.

Cette opération a été approuvée par l'AGE du 3 décembre 2019, à raison de 101 actions SOFIELAN contre 100 actions STB INVEST matérialisée par une augmentation du capital de 36 000 mD à 39 351,9 mD.

Au 31/12/2019, la STB détient directement 92% dans le capital de la STB INVEST.

#### SOFI ELAN SICAF

Créée en 1994, la SOFI ELAN SICAF a pour objet social la gestion des portefeuilles titres. Elle est une société bénéficiaire et qui distribue régulièrement des dividendes.

Dans le cadre de la mise en place des décisions de réorganisation des filiales du Groupe STB par pôle de métier, il a été statué sur la fusion par absorption de la SOFI ELAN par la STB INVEST afin de se limiter à une seule SICAF dans le Groupe.

Cette opération a été entamée en 2018 et le rapport d'évaluation a été élaboré et validé par le CA de la société.

L'opération de fusion a été approuvée par l'AGE du 3 décembre 2019, à raison de 101 actions SOFIELAN contre 100 actions STB INVEST matérialisée par une augmentation du capital de 36 000 mD à 39 351,9 mD.

Avant l'opération de fusion, la STB détenait directement 15,52% dans le capital de SOFI ELAN SICAF qui s'élève à cette date à 5 000 000 D.

#### LES SICAV (SICAV L'INVESTISSEUR, SICAV L'EPARGNANT et SICAV L'AVENIR)

Ces trois SICAV sont des sociétés d'investissement à capital variable, ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.



La SICAV L'EPARGNANT est une sicav obligataire alors que la SICAV L'INVESTISSEUR et la SICAV L'AVENIR sont des SICAV mixtes.

Leurs objectifs est de procurer à leurs actionnaires des revenus réguliers et conséquents ainsi qu'une liquidité optimale.

Les trois SICAV sont bénéficiaires et distribuent régulièrement des dividendes.

Dans le cadre du plan de restructuration et de réorganisation des filiales, la Banque a décidé de transférer les OPCVM de la STB MANAGER à la STB FINANCE. Le CMF a donné son agrément sur ce transfert en date du 31/10/2019.

### STB MANAGER

Créée en 2002, son objet social est la gestion des portefeuilles des OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) du groupe STB. Malgré que l'activité de la STB MANAGER ait été affectée par l'environnement économique précaire, ses résultats restent positifs.

Dans le cadre de la restructuration des filiales de la STB, la STB MANAGER a mis en place des modules supplémentaires dédiés à la gestion des FCPR. Quant aux SICAV, le CMF a donné son agrément pour le transfert de leur gestion à la STB Finance.

Après l'obtention d'un agrément pour la gestion des FCPR, la STB Manager a obtenu un Visa du CMF pour le 1ier FCPR : «ESSOR FUND» pour un montant de 10 MD dont 6 MD souscrit, actuellement, la STB y participant à hauteur de 3 MD totalement libérés. Au 31/12/2019, la STB détient 29,96% dans le capital de la STB MANAGER qui s'élève à 500 mD.

### STB SICAR

**Créée en 1998, la société d'investissement à capital risque STB SICAR, a pour objet la prise de participations pour son propre compte ou pour le compte de tiers dans le capital social des sociétés en vue d'une rétrocession.**

Depuis sa création, la STB SICAR est restée tributaire des fonds alloués par la Banque et des commissions de gestion payées par celle-ci. A la restitution des fonds échus, la STB SICAR risque de se trouver dans une situation de déséquilibre où ses produits ne couvrent plus ses charges. Pour amener la STB SICAR à compter sur elle-même et à développer son activité, un plan d'assainissement et de restructuration a été élaboré et mis en place, matérialisé par les actions suivantes :

- Mise en place d'une organisation et d'un mode de management répondant à l'activité du capital risque ;

- Mise en place d'un nouveau système d'information : Un projet de cahier des charges est en cours d'élaboration pour le compte des trois filiales : STB INVEST, STB SICAR et STB Manager ;
- Orientation vers de nouveaux produits ;
- Adoption d'une politique de recouvrement active en synergie avec la STRC et la STB ;
- Recherche de la meilleure adéquation entre productivité, rentabilité et charges de fonctionnement ;
- Faire de la SICAR un mode de financement et d'accompagnement aux crédits classiques de la Banque;

Au 31/12/2019, la STB détient directement 81,99% dans le capital de la STB SICAR qui s'élève à 19 495 mD.

### SECURITE ET GARDIENNAGE

La STB Sécurité et Gardiennage est une société anonyme créée en 2015 ayant pour objet d'assurer la sécurité et le gardiennage des biens et établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Par ailleurs et dans le cadre de la synergie du groupe, la STB Sécurité et Gardiennage est appelée à prendre en charge le service du gardiennage des filiales du Groupe STB.

Au 31/12/2019, la Banque détient directement 0,5% du capital de la STB Sécurité et Gardiennage qui s'élève à 200 mD. La participation de tout le Groupe STB dans le capital de ladite société est de 99%.

### STB FINANCE (Ex SOFIGES)

Créée en 1967, cette société opère dans le domaine d'intermédiation en bourse.

Elle a pour objet de réaliser toutes opérations de transaction et de gestion des valeurs mobilières.

Dans le cadre de la mise en place des décisions de réorganisation des filiales du groupe STB par pôle de métier, il a été décidé de transférer la gestion des OPCVM de la STB Manager à la STB Finance. En date du 31 octobre 2019, le CMF a donné son agrément pour le transfert de la gestion des SICAV à la STB FINANCE.

Un plan d'action a été entamé en vue de développer l'activité commerciale de la société. Par ailleurs, un audit social a été initié pour servir de base à la préparation d'un plan d'assainissement social [redéploiement du personnel en fonction des besoins exigés]. Un nouvel organigramme a été, également, mis en place.

Au 31/12/2019, la STB détient 61,34% du capital de la STB Finance qui s'élève à 6 500 mD.



## STB MOYENS GENERAUX

La STB Moyens Généraux est une société anonyme créée en 2014 ayant pour objet d'assurer le service de nettoyage des locaux et des établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

En 2018, et suite à l'extension de son objet social, la société est titulaire d'une carte d'identification fiscale stipulant une activité principale « le nettoyage et la désinfection des locaux » et une activité secondaire « autre mise à disposition de ressources humaines ».

Ainsi, la société est désormais en mesure de satisfaire les besoins de la Banque et ses différentes filiales en ressources humaines pour assurer les activités de support et de soutien (exemples: les chauffeurs, les manutentionnaires, les coursiers, les agents d'accueil, les jardiniers...etc.).

Au 31/12/2019, la STB détient directement 29,98% du capital de ladite société qui s'élève à 500 000 D. L'ensemble du Groupe STB détient 99% du capital de la société.

## SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES

La STRC, créée en 1999, est la première société de recouvrement des créances bancaires agréée dans le cadre de la Loi 98-4 du 02 février 1998. L'objet social de la STRC est le recouvrement des créances pour son propre compte et pour le compte d'autrui.

Pour répondre aux objectifs d'efficacité et d'efficience, la société devrait renforcer ses moyens humains, matériels et logistiques et développer son système d'information, ses procédures et son organisation.

Par ailleurs, et afin de renforcer les fonds propres de la STRC, le CA de la STB du 28/12/2018 a donné son accord sur l'opération de restructuration financière de la STRC par le biais d'une opération de coup d'accordéon. Cette décision a été concrétisée lors de l'AGE du 24 juin 2019 qui a décidé de réduire le capital de la STRC pour un montant de 33 800,5 mD (passée par perte correspondant à la quote-part de la STB compensée par une reprise sur provision du même montant) et d'augmenter ledit capital de 36 462,4 mD par conversion d'une partie du CCA souscrite intégralement par la STB.

Au 31/12/2019, la STB détient 91,93% dans le capital de la STRC qui s'élève à cette date à 36 462,4 mD.

## TUNISIAN FOREIGN BANK «TFB EX UTB»

Créée en 1977, la Tunisian Foreign Bank «TFB» est une société anonyme ayant pour objet l'exercice de toutes opérations financières et bancaires.

Le réseau de TFB se compose de cinq agences : Trois à Paris, une à Marseille et une agence off-shore à Tunis.

Afin d'être en règle avec les normes des ratios prudentiels, l'AGE du 05/04/2019 a décidé ce qui suit :

- La réduction du capital de 26 958 005,52 € représentant le montant des pertes cumulées à fin décembre 2018 qui a ramené le capital de 41 070 276 € à 14 112 270,48 €.
- L'augmentation du capital de 7 799 984,40 € pour le porter à 21 912 254,88 €.

Au 31/12/2019, la STB détient 45,73 % dans le capital de la Tunisian Foreign Bank «TFB» qui s'élève à 21 912 254 Euros. La valeur comptabilisée de la STB a atteint 26 575,3 mD, et sa participation est provisionnée à hauteur de 12%.

## L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE

Créée en 1931, l'Immobilier de l'Avenue est l'une des sociétés de promotion immobilière les plus anciennes du secteur.

Après un historique continu de déficit, l'Immobilier de l'Avenue a pu dégager un résultat bénéficiaire en 2018 soit 353,2 mD et ce, grâce à la stratégie de commercialisation entamée dans le cadre du plan d'assainissement et de restructuration des filiales STB.

Conformément à la réglementation en vigueur (Loi 2016-48), la CAREPP a autorisé les organes de décision et de délibération du groupe STB, en date du 06/12/2018 à céder un bloc d'actions représentant la totalité du capital de la société.

En 2019, la STB s'est chargée de lancer les appels d'offres nécessaires pour le choix du bureau spécialisé pour la réalisation de l'opération de privatisation. Le cabinet KPMG a été retenu pour cette mission.

Au 31/12/2019, la STB détient 84,71% dans le capital de l'Immobilier de l'Avenue qui s'élève à 9 400 mD. La participation de la STB est provisionnée à hauteur de 20%.



### ED-DKHILA

Créée en 1966, la Société Touristique ED-DKHILA a pour objet la création et la gestion d'unités hôtelières et touristiques. Elle exploite depuis 1968 le village de vacances « Résidence Club Skanès » sis à la zone touristique de Monastir. Dans le cadre du programme de cession des sociétés opérant dans le secteur concurrentiel, il a été décidé de privatiser cette unité hôtelière propriétaire d'une réserve foncière d'environ 34 hectares. Il est à signaler que l'hôtel, bâti sur environ 15 hectares, est sous contrat de location.

En 2018, et suite au lancement d'appels d'offres pour la cession de trois lots de terrains, hors exploitation, d'une superficie totale de 19 hectares, un premier lot parmi les trois lots constituant cette réserve a été cédé. Les deux lots restants ont fait l'objet de quatre appels d'offres, qui ont été déclarés infructueux.

Par ailleurs, et afin de se conformer à la réglementation en vigueur (Loi n°2016-48), la CAREPP a autorisé les organes de décision et de délibération de la STB, en date du 06/12/2018, à céder un bloc d'actions de 67,87% du capital, représentant la participation du groupe, sur la base d'un cahier de charges et une évaluation moyennant un appel d'offres.

Au 31/12/2019, le capital d'ED-DKHILA s'élève à 7 500 000 TND.

### GENERALE DE VENTE «GEVE»

La GEVE a été créée en application de la décision de la CAREPP du 12/3/2007 dans le cadre de l'opération de privatisation de la STIA. Son objet social est l'acquisition des actifs hors exploitation de la STIA (Participations, Terrains et construction) puis leur revente.

Pour financer ses achats, la société a contracté un crédit de 11 800 mD réparti à part égale entre la STB et la BNA.

En 2019, un appel d'offre a été lancé pour la cession des éléments de l'actif hors exploitation.

Au 31/12/2019, la STB détient 50 % dans le capital de la GEVE qui s'élève à 4000 mD La participation de la STB est provisionnée à hauteur de 74,23%.

### ACTIV HOTELS

Créée en 2006, ACTIVHOTELS est une société anonyme qui a pour objet la création, l'acquisition, la vente, la location, l'exploitation et la gestion de tout ensemble hôtelier, touristique ou balnéaire. La société détient en stock un hôtel en cours de construction à Tunis et un centre de loisirs à Chaffar-Sfax.

La société n'a pas encore réalisé de chiffre d'affaires et continue de subir les effets du compte courant d'associé (CCA).

D'autre part, la société bénéficie des produits de placement de l'avance de 1 500 mD encaissée en 2010 suite à la signature de la promesse de vente de l'Hôtel Tunis Palace.

Afin de restructurer la société, le Conseil d'Administration de la STB du 07/09/2017 a donné son accord pour la mise en place d'un plan de redressement reposant initialement sur :

- La cession des 2 unités appartenant à l'ACTIVHOTELS
- La gestion d'unités appartenant à la STB et l'acquisition judiciaire d'un certain nombre d'unités touristiques (en contentieux) à louer après rénovation dans l'objectif final de leur cession. A ce titre, un appel d'offres pour la location/vente de l'hôtel «Les jardins de Hammamet» a été lancé et la réalisation de la cession de l'hôtel DALIA ;
- L'acquisition de 13 participations touristiques de la Banque. A ce jour, ACTIVHOTELS a acquis auprès de la STB, 8 participations touristiques.

Au 31/12/2019, la STB détient directement 30% du capital qui s'élève à 1 000 mD. La participation de la STB est totalement provisionnée.

### 3 - Liste des Sociétés du Groupe STB au 31 Décembre 2019

En Milliers de Dinars

Raison sociale	Pôle d'activité	Capital
STB BANK (Sté Mère)	Établissement de Crédit	776 875
STB INVEST	Établissement Financier	39 352
STB MANAGER	Établissement Financier	500
STB FINANCE	Établissement Financier	6 500
STB SICAR	Établissement Financier	19 495
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	Immobilier	9 400
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	Services	36 462
STE LA GENERALE DE VENTE	Services	4 000
ED-DKHILA	Touristique	7 500
SOCIETE ACTIVHOTELS	Touristique	1 000
SICAV L'INVESTISSEUR	Établissement Financier	1 043
SICAV AVENIR ( EX SICAV BDET)	Établissement Financier	1 153
SICAV OBLIG	Établissement Financier	798
SICAV EPARGNANT	Établissement Financier	7 423
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK"	Établissement de Crédit	31 496
STE MOYENS GENERAUX	Services	500
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOTS REELS DE TUNIS	Services	20
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	Services	649
SONIBANK	Établissement de Crédit	14 373
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	Services	1 773
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	Touristique	8 000
STE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE	Services	200

### 4 - Identification des sociétés rentrant dans le périmètre du Groupe STB au 31 décembre 2019

#### Sociétés Consolidées par Intégration Globale

En Milliers de Dinars

Raison sociale	Capital	Pôle d'activité
STB BANK (Sté Mère)	776 875	Établissement de Crédit
STB INVEST	39 352	Établissement Financier
STB MANAGER	500	Établissement Financier
STB FINANCE	6 500	Établissement Financier
STB SICAR	19 495	Établissement Financier
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	9 400	Immobilier
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	36 462	Services
STE LA GENERALE DE VENTE	4 000	Services
ED-DKHILA	7 500	Touristique
SOCIETE ACTIVHOTELS	1 000	Touristique
STE MOYENS GENERAUX	500	Services



### Sociétés Consolidées par Mise en Equivalence

#### Consolidation des deux SICAV du groupe par mise en équivalence :

- Les deux SICAV du groupe sont créées par la STB qui agit en qualité de dépositaire et possède des participations plus ou moins importantes dans le capital de chacune d'elles ;
- Les conseils d'administration des SICAV du groupe, sont contrôlés par la STB, directement ou par l'intermédiaire de ses agents financiers habilités (dans le cas du Groupe STB, il s'agit de la participation indirecte à travers la STB MANAGER, filiale liée et créée par la STB et appelée à gérer les OPCVM du Groupe). Ceci explique le pourcentage de contrôle élevé et l'adoption de la méthode de l'intégration globale comme méthode de consolidation pour ces organismes de placements collectifs en valeurs mobilières.

Toutefois, le cadre réglementaire des SICAV en Tunisie stipule que ces sociétés sont soumises au contrôle des autorités du marché, en l'occurrence le Conseil du Marché Financier (CMF). Des règles particulières leurs sont applicables en ce qui concerne la nature des actifs qu'elles peuvent détenir et leur répartition.

En effet, le contrôle exclusif qui est présumé être exercé par la STB sur ses SICAV est incompatible avec le cadre réglementaire des SICAV, d'autant plus, qu'en l'état actuel des choses, la STB n'est pas garante des performances de ses SICAV et ne supporte pas les risques liés à leurs activités ou à leurs actifs bien que la détention des titres de ces entités spécifiques entre dans le contexte classique de détention durable envisagé par la société mère et non pas dans le contexte d'une activité de Trading. C'est à juste titre que le groupe a opté pour la consolidation des 2 SICAV l'Avenir & l'Investisseur par mise en équivalence.

### Sociétés Consolidées par mises en équivalence (IAS 28.5 et NCT36) :

Il s'agit des sociétés où la STB est présumée exercer une influence notable concrétisée par un pouvoir lui permettant de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de chaque entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Les sociétés mises en équivalence du groupe STB opèrent dans des secteurs d'activités diversifiés tel que les SICAV, les services et essentiellement le tourisme; de ce fait, et dans le cadre de son soutien à l'économie nationale, la société mère met en évidence cette influence notable par les faits suivants :

- Une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue;
- Une participation au processus d'élaboration des politiques par le conseil et l'assistance logistique et financière;
- Des transactions significatives entre la STB et l'entreprise détenue ; en termes d'engagement en participation et/ ou en crédits (pool bancaire) ;
- Un échange de personnels dirigeants (personnels détachés).

STE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE	200	Services
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOTS REELS DE TUNIS	20	Services

En Milliers de Dinars

Raison sociale	Capital	Pôle d'activité
SICAV L'INVESTISSEUR	1 043	Établissement Financier
SICAV AVENIR ( EX SICAV BDET)	1 153	Établissement Financier
SICAV OBLIG	798	Établissement Financier
SICAV EPARGNANT	7 423	Établissement Financier
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK"	31 496	Établissement de Crédit
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	649	Services

## 5 - Evolution du pourcentage de contrôle, des pourcentages d'intérêts et variation du périmètre

### Pourcentages de contrôle

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance direct et/ou indirect entre la STB et les sociétés consolidées. Il permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans

le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation à appliquer. Le pourcentage de contrôle exprime le nombre de droits de vote dont dispose la STB dans l'entreprise consolidée. Il se calcule en faisant la somme de tous les droits de vote détenus directement ou indirectement par les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la STB.

SONIBANK	14 373	Établissement de Crédit
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	1 773	Services
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	8 000	Touristique

Le tableau suivant, présente les pourcentages de contrôle arrêtés au 31 décembre 2019, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2018 :

Sociétés consolidables	Evolution du pourcentage de Contrôle dans le Groupe		Variation 2019-2018
	2019	2018	En %
STB BANK (société Mère)	100,00%	100,00%	0,00%
STB INVEST	94,60%	99,51%	-4,91%
SOFI ELAN SICAF	0,00%	60,63%	-60,63%
STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%
STB FINANCE	96,71%	96,71%	0,00%
STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%
STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	100,00%	100,00%	0,00%
SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%
SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%
SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%
SICAV L'INVESTISSEUR	76,27%	76,27%	0,00%
SICAV L'AVENIR	98,44%	98,44%	0,00%
SICAV OBLIG	1,61%	1,59%	0,01%
SICAV EPARGNANT	3,23%	4,39%	-1,16%
TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	45,73%	44,93%	0,80%
STE MOYENS GENERAUX	99,98%	99,98%	0,00%
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	49,95%	0,00%	49,95%
S.T.C.V VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%



### Pourcentages d'intérêt ou dépendance financière au groupe

Le pourcentage d'intérêt exprime la part de capital détenue par la STB directement et/ou indirectement dans chaque société consolidée. Contrairement au pourcentage de contrôle qui détermine la méthode de consolidation, le pourcentage d'intérêt permet la mise en œuvre de la consolidation. En effet, il permet d'évaluer les droits de la STB dans l'actif net des sociétés consolidées ainsi que la part revenant aux actionnaires minoritaires.

Il est également utilisé comme un outil principal dans la mise en œuvre des écritures de consolidation au moment de l'élimination des opérations réciproques et de la répartition des capitaux propres. Le pourcentage d'intérêt se calcule en faisant la somme des pourcentages de capital détenus directement par la société mère dans le capital de la filiale et le produit des pourcentages de capital détenus directement et indirectement dans les sous-filiales.

SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%
S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	19,96%	19,96%	0,00%
S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	99,95%	99,95%	0,00%

L'état suivant, présente les pourcentages d'intérêt arrêtés au 31 décembre 2019, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2018 :

Sociétés consolidables	Evolution du pourcentage des intérêts dans le Groupe		Variation 2019-2018
	2019	2018	En %
STB BANK (société Mère)	99,99%	99,97%	0,01%
STB INVEST	94,73%	99,48%	-4,75%
SOFI ELAN SICAF	0,00%	59,89%	-59,89%
STB MANAGER	97,05%	94,60%	2,45%
STB FINANCE	95,55%	95,62%	-0,07%
STB SICAR	98,58%	99,07%	-0,48%
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,16%	98,61%	0,55%
STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,72%	99,94%	-0,22%
SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	49,99%	49,99%	0,01%
SOCIETE ED DKHILA	67,51%	67,82%	-0,31%
SOCIETE ACTIVHOTELS	98,58%	99,81%	-1,24%
SICAV L'INVESTISSEUR	74,01%	76,03%	-2,02%
SICAV L'AVENIR	97,65%	98,08%	-0,43%
SICAV OBLIG	1,55%	1,47%	0,07%
SICAV EPARGNANT	3,08%	4,19%	-1,12%
TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	45,73%	44,92%	0,81%
STE MOYENS GENERAUX	97,16%	94,31%	2,84%
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOTS REELS DE TUNIS	49,94%	0,00%	49,94%
S.T.C.V VERITAS	27,05%	27,05%	0,00%
SONI BANK	25,00%	24,99%	0,00%
S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	19,96%	19,95%	0,00%
S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	19,99%	0,00%
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	97,11%	94,35%	2,76%

## II- Aperçu sur l'évolution des indicateurs consolidés du groupe STB

### 1 - Chiffre clés

En millions de dinars		déc 2015	déc 2016	déc 2017	déc 2018	déc 2019	CGAR
<b>Activité</b>	Total du bilan	7 764,2	8 426,5	9 089,9	10 615,0	11 406,8	10,1%
	Dépôts clientèle	5 434,2	5 481,0	5 985,5	6 340,1	7 331,9	7,8%
	Encours des crédits nets à la clientèle	5 538,1	5 528,5	6 043,7	7 074,1	7 974,2	9,5%
<b>Résultats</b>	Marge d'intermédiation	129,7	142,1	158,2	247,9	359,4	29,0%
	Volume des commissions nettes	53,6	63,5	75,7	86,2	103,0	17,7%
	Chiffres d'affaires	503,7	519,9	437,8	613,5	800,5	12,3%
	Produit net bancaire	252,6	288,9	350,6	465,0	596,6	24,0%
	Charges opératoires	177,3	185,6	245,3	240,7	255,7	9,6%
	Résultat net de l'exercice	-3,5	8,6	17,6	59,9	178,7	
<b>Capitaux propres</b>	Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Réserves consolidés	-327,9	-341,3	-314,0	79,8	132,7	
	Actions propres	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	0,1%
	Résultats de la période	-3,5	8,6	17,6	59,9	178,7	
	Capitaux propres	440,0	438,7	475,0	911,1	1 082,7	25,2%
<b>Rentabilité</b>	Rentabilité des fonds propres (ROE)	-0,8%	2,0%	3,7%	6,6%	16,5%	
	Rentabilité des actifs (ROA)	-0,05%	0,10%	0,19%	0,56%	1,57%	
	Résultats Net / PNB	-1,4%	3,0%	5,0%	12,9%	30,0%	
	Commissions nettes / P.N.B	21,2%	22,0%	21,6%	18,5%	17,3%	
	Marges d'intermédiations / PNB	51,4%	49,2%	45,1%	53,3%	60,2%	
	Commissions nettes /masse salariale	43,2%	46,4%	43,0%	49,0%	58,6%	
	Coefficient d'exploitation	70,2%	64,3%	70,0%	51,8%	42,9%	



## 2 - Principales Evolutions du Bilan Consolidé

### Au niveau des postes de l'actif :

A fin 2019, le total actif consolidé du groupe STB s'est élevé à 11.406,8 millions de dinars en hausse de 791,8 millions de dinars ou 7% par rapport à son niveau arrêté à fin 2018. La progression enregistrée est expliquée par les principales variations suivantes :

- Hausse de l'encours des créances sur la clientèle de 900,1 MD ou 12,7% qui s'est élevé à 7.974,2 MD au terme de l'exercice 2019. L'encours de cette catégorie d'emploi de la société mère a enregistré une hausse de 844.8 MD ou 11,8%;
- Augmentation du portefeuille titres commercial de 9,6 MD ou 2,7 % celui de la société mère a enregistré une progression de 16.5 MD ou 5,1%;
- Augmentation du solde de la rubrique « créance sur les établissements bancaires et financiers » de 77,4 MD ou 17,4%;
- Régression du portefeuille titres d'investissement de -57,3 MD ou -5,3%, de même que la société mère (-20.5 MD ou 1,8%).

### Au niveau des postes du passif :

Le total du passif du Groupe a enregistré une progression de 619,6 MD ou 6% qui s'explique principalement par les variations différenciées suivantes :

- Banque Centrale et CCP : -305,2 MD ou -17,6%, celui de la société mère a enregistré une baisse du recours au refinancement auprès de la BCT de -305.2 MD.
- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers : -75,8 MD ou -25,9%.
- Dépôts et avoirs de la clientèle : 991,8 MD ou 15,6% portant ainsi leur encours au terme de l'exercice 2019 à 7.331,9 MD contre 6.340,1 MD à fin 2018. La Société mère a enregistré une hausse de 1.013,6 MD ou 15,9%;
- Emprunts et ressources spéciales : 17,1 MD ou 6,0% l'encours de cette catégorie de ressources de la société mère a enregistré une hausse de 28,2 MD ou 9,5%.

### Au niveau des postes des capitaux propres :

Le total des capitaux propres du groupe STB s'est établi à 1.082,8 MD à fin 2019 contre 911,1 MD au terme de l'exercice 2018 enregistrant ainsi une hausse de 171,7 MD ou 19%.

## 3 - Evolution du Résultat du Groupe et de ses Principales Composantes

A fin décembre 2019, le résultat net consolidé du groupe STB s'est situé à 178,7 MD contre 59,9 MD à fin 2018, provenant essentiellement de la contribution positive de la société mère (157,3 MD).

L'analyse des composantes du résultat net du groupe permet de relever les remarques suivantes :

- Le produit net bancaire s'est situé à 596,6 MD, enregistrant une hausse de 131,6 MD ou 28,3% se détaillant comme suit :
  - Produits d'exploitation bancaire: +207,8 MD ou 24,9%
  - Charges d'exploitation bancaire: + 76,2 MD ou 20,6%
- Les charges opératoires ont augmenté de 13,3 millions de dinars pour totaliser 255,7 Millions de dinars à fin décembre 2019. Cette situation est expliquée au niveau de :
  - La masse salariale qui s'est établie à 169,2 MD à fin 2019 englobant le coût du recrutement opéré par la société mère durant les 1er et 4ième trimestres sur 2019 et les charges liées aux départs volontaires à la retraite.
  - L'accroissement des charges générales d'exploitation de 4,1MD.
- Le coefficient d'exploitation a diminué de 8,9 points de pourcentage pour se situer à 42,9% . Celui de la société mère a atteint 39,0% en 2019 contre 46,4% au terme de 2018.
- Le résultat d'exploitation du groupe s'est élevé à 251,6 millions de dinars à fin décembre 2019 contre 78,0 millions de dinars à fin 2018.

### Répartition du résultat net du groupe par secteur :

En Milliers de Dinars

Secteur	Résultat consolidé
ÉTABLISSEMENTS DE CREDITS	172 756
ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	3 840
SERVICES	2 078
<b>Total</b>	<b>178 674</b>

**Répartition du résultat net du groupe selon la norme de consolidation:**

En Milliers de Dinars

Sociétés Consolidées	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2019	2018	2019	2018
SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	122 547	54 278	167 252	64 111
1 STB	146 405	83 124	163 976	58 578
2 STB INVEST	14 559	12 744	918	345
3 SOFI ELAN SICAF	0	1 650	0	592
4 STB MANAGER	1 088	950	64	103
5 STB FINANCE	1 366	491	-313	884
6 STB SICAR	4 970	4 194	239	543
7 IMMOB.DE.L'AVENUE	-721	-1 038	111	319
8 STRC	-42 616	-44 340	2 278	1 776
9 LA GENERALE DES VENTES	-1 632	-1 484	-214	-148
10 ED DKHILA	479	-940	-24	1 403
11 ACTIVHOTELS	-1 279	-1 044	-1 433	-251
12 STE MOYENS GENERAUX	-10	0	-10	-10
13 MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	-10	0	1 687	0
14 STE SECURITE ET GARDIENNAGE	-52	-29	-27	-23
SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	10 157	25 492	11 422	-4 197
15 SICAV L'INVESTISSEUR	-1	224	40	40
16 SICAV L'AVENIR	-4	3	44	52
17 SICAV OBLIG	-36	-16	36	16
18 SICAV EPARGNANT	-523	-683	534	785
19 STCV VERITAS	-21 673	-7 285	-7 240	-12 020
20 UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	1 065	1 058	398	406
21 SONI BANK	30 520	31 609	16 020	5 412
22 MAISON DU BANQUIER	-513	-504	50	58
23 EL FEJJA	1 322	1 086	1 540	1 054
<b>TOTAL</b>	<b>132 704</b>	<b>79 770</b>	<b>178 674</b>	<b>59 914</b>



### III. Perspectives du Groupe STB

L'état d'avancement du plan de restructuration des filiales du groupe STB approuvé par le cabinet MAZARS et leurs perspectives de développement se présentent comme suit :

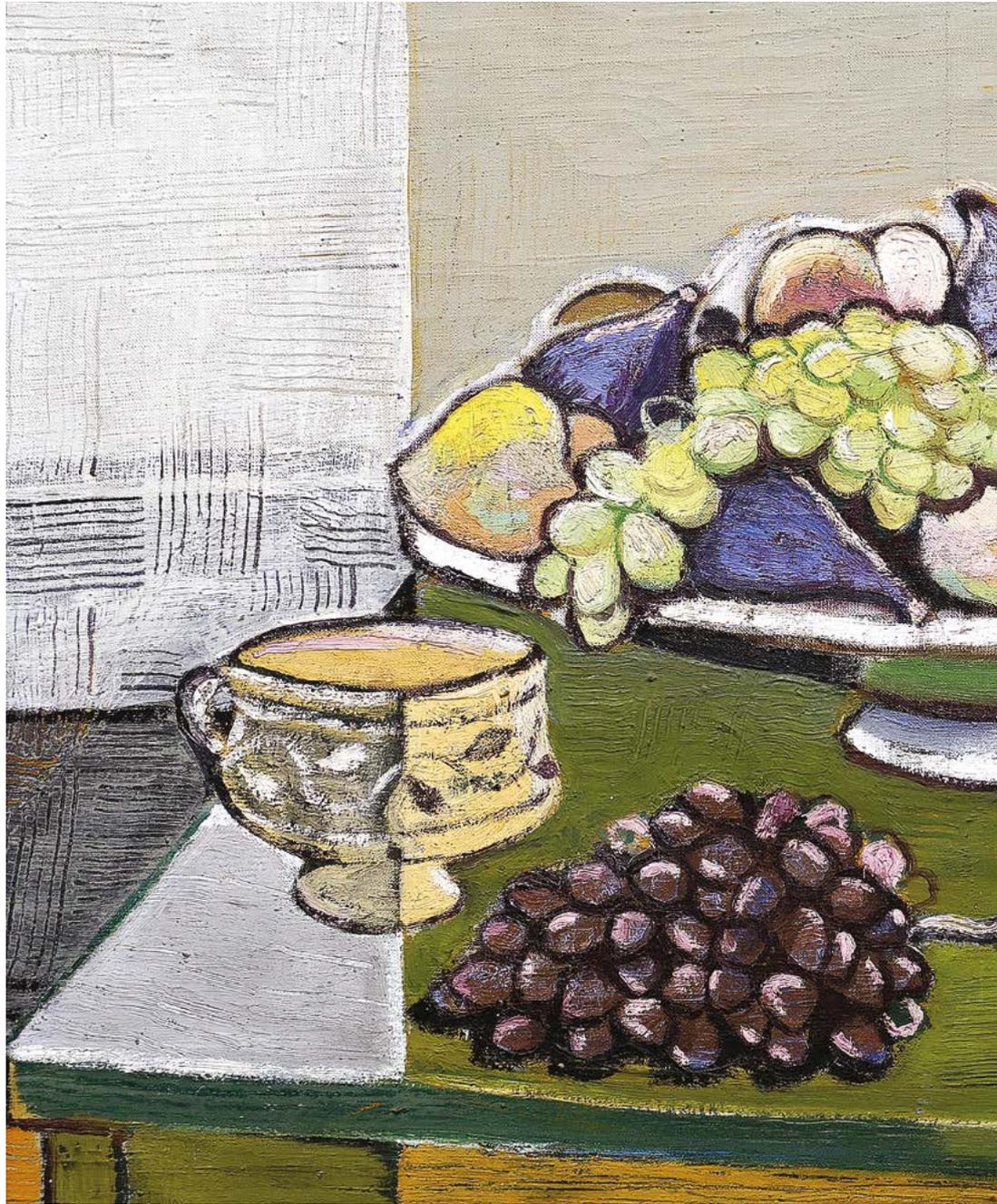
- La STB Manager lancera un projet d'un deuxième FCPR « STB GROWTH FUND » orienté vers les secteurs innovants et Start-up;
- Des conventions de motivation vont être mises en place pour le développement de l'activité commerciale de la STB FINANCE à travers le réseau de la STB et la préparation d'un plan d'assainissement social (redéploiement du personnel en fonction des besoins exigés).
- La STB INVEST procédera à d'autre acquisition partielle des participations de la STB FINANCE en fonction des opportunités et de la trésorerie disponible.
- La STB SICAR sera amenée à compter sur elle-même et à développer son activité, via un plan d'assainissement et de restructuration élaboré et mis en place, matérialisé par les actions suivantes :
  - Mise en place d'une organisation et d'un mode de management répondant à l'activité du capital risque ;
  - Orientation vers de nouveaux produits ;
  - Faire de la SICAR un mode de financement et d'accompagnement aux crédits classiques de la Banque. Dans ce cadre, une note détaillant l'activité de la SICAR a été diffusée auprès du réseau et un programme de formation des chargés clientèle sur les produits SICAR est prévu pour le 1er trimestre 2020.
- Adoption d'une politique de recouvrement active en synergie avec la STRC et la STB ce qui permettra d'optimiser sinon d'améliorer l'efficacité du recouvrement des dossiers en souffrance;
- Recherche de la meilleure adéquation entre productivité, rentabilité et charges de fonctionnement;
- Une deuxième Augmentation du capital d'ACTIVHOTEL par apport en nature (DALIA :4.050mD et JARDIN DE HAMMAMET :3.600 mD) ainsi que l'aménagement et la location de l'ancienne agence MOHAMED V.

- Le lancement d'une consultation a été effectuée afin de choisir un cabinet externe pour le recrutement du personnel de services pour STB SECURITE ET GARDIENNAGE et STB MOYENS GENERAUX.

- Par référence à l'axe stratégique de la banque intitulé « Rentabilité des filiales et participations », la STB continuera à viser les principaux objectifs suivants :

- Désengagement des filiales et des participations non financières visées par la Loi Bancaire n°48-2016 ;
- Assainissement du portefeuille des participations et désengagement selon les cas des filiales déficitaires par la voie de privatisation , cession ou liquidation;
- Prise de participations dans les secteurs porteurs et consolidation des participations rentables ;

La concrétisation de ces actions, qui ne peut qu'améliorer sensiblement des performances des filiales et les résultats consolidés du groupe, serait tributaire de la conjoncture économique du pays post pandémie du coronavirus.



Ammar FARHAT  
Collection privée STB

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS





# BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2019

Unité : Mille Dinars

	Notes	2019	2018	Variation	%
<b>ACTIF</b>					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	6.1	520 068	301 460	218 608	72,5%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers (*)	6.2	523 548	446 120	77 428	17,4%
AC3 - Créances sur la clientèle (*)	6.3	7 974 170	7 074 053	900 117	12,7%
AC4 - Portefeuille-titres commercial (*)	6.4	365 481	355 901	9 580	2,7%
AC5 - Portefeuille d'investissement (*)	6.5	1 015 963	1 073 283	(57 320)	(5,3%)
AC5b - Titres mis en équivalence (*)	6.6	103 964	96 507	7 457	7,7%
AC6 - Valeurs immobilisées	6.7	148 427	149 120	(693)	(0,5%)
Actif d'impôt différé (*)		546	-	546	-
AC7 - Autres actifs	6.8	754 676	1 118 578	(363 902)	(32,5%)
<b>Total des actifs</b>		<b>11 406 843</b>	<b>10 615 022</b>	<b>791 821</b>	<b>7,5%</b>
<b>PASSIF</b>					
PA1 - Banque Centrale et CCP	6.9	1 426 074	1 731 309	(305 235)	(17,6%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (*)	6.10	216 570	292 329	(75 759)	(25,9%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	9.11	7 331 934	6 340 136	991 798	15,6%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales (*)	6.12	305 059	287 937	17 122	5,9%
Passif d'impôt différé (*)		33 704	26 722	6 982	26,1%
PA5 - Autres passifs (*)	6.13	1 003 671	1 018 987	(15 316)	(1,5%)
<b>Total des passifs</b>		<b>10 317 012</b>	<b>9 697 420</b>	<b>619 592</b>	<b>6,4%</b>
<b>Intérêts Minoritaires (*)</b>		<b>7 086</b>	<b>6 550</b>	<b>536</b>	<b>8,2%</b>
<b>Capitaux propres</b>					
CP1 - Capital	6.14	776 875	776 875	-	-
CP2 - Réserves consolidées (*)		132 704	79 770	52 934	66,4%
CP4 - Actions propres		(5 508)	(5 507)	(1)	(0,0%)
CP7 - Résultat consolidé part du groupe (*)		178 674	59 914	118 760	198,2%
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b>6.14</b>	<b>1 082 745</b>	<b>911 052</b>	<b>171 693</b>	<b>18,8%</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>11 406 843</b>	<b>10 615 022</b>	<b>791 821</b>	<b>7,5%</b>

(\*) Données 2018 retraitées pour des raisons de comparabilité (Note 3.10)

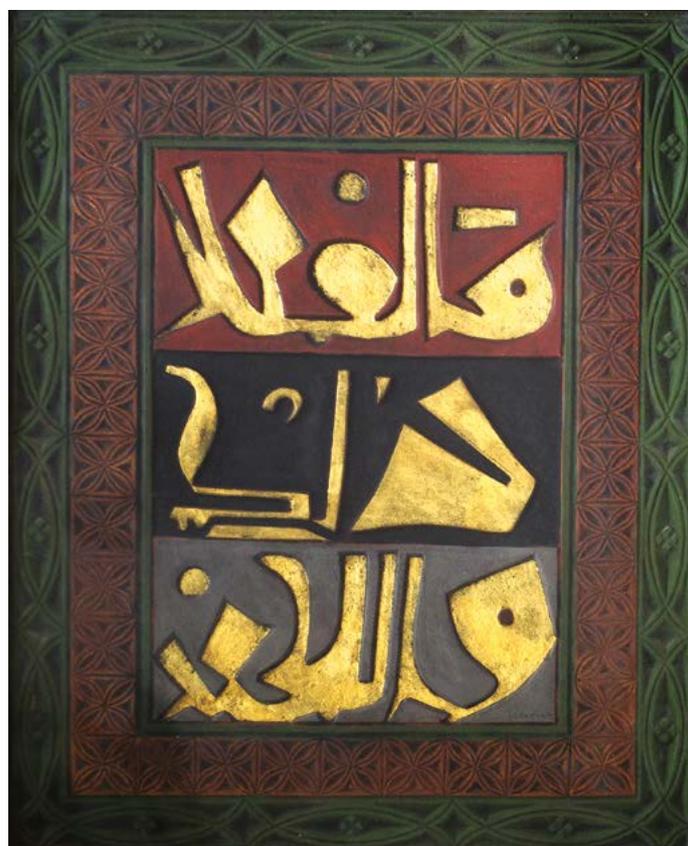


# ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2019

Unité : Mille Dinars

	Notes	2019	2018	Variation	%
<b>Passifs éventuels</b>					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données		1 354 692	1 373 598	(18 906)	(1,4%)
HB2 - Crédits documentaires		505 097	413 083	92 014	22,3%
<b>Total des passifs éventuels</b>	<b>7.1</b>	<b>1 859 789</b>	<b>1 786 681</b>	<b>73 108</b>	<b>4,1%</b>
<b>Engagements donnés</b>					
HB4 - Engagements de financements donnés		100 230	130 534	(30 304)	(23,2%)
HB5 - Engagements sur titres		809	859	(50)	(5,8%)
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>7.2</b>	<b>101 039</b>	<b>131 393</b>	<b>(30 354)</b>	<b>(23,1%)</b>
<b>Engagements reçus</b>					
HB7 - Garanties reçues		2 178 460	2 132 046	46 414	2,2%
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>7.3</b>	<b>2 178 460</b>	<b>2 132 046</b>	<b>46 414</b>	<b>2,2%</b>



Ali BELLAGHA  
Collection privée STB

# ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

Unité : Mille Dinars

	Notes	2019	2018	Variation	%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	8.1	800 523	613 539	186 984	30,5%
PR2 - Commissions (en produits) (*)	8.2	108 610	91 070	17 540	19,3%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8.3	63 875	63 566	309	0,5%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement (*)	8.4	70 269	67 322	2 947	4,4%
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>1 043 277</b>	<b>835 497</b>	<b>207 780</b>	<b>24,9%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	8.5	(441 130)	(365 643)	(75 487)	(20,6%)
CH2 - Commissions encourues (*)		(5 596)	(4 881)	(715)	(14,6%)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(446 726)</b>	<b>(370 524)</b>	<b>(76 202)</b>	<b>(20,6%)</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>596 551</b>	<b>464 973</b>	<b>131 578</b>	<b>28,3%</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8.6	(96 327)	(179 381)	83 054	46,3%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	8.7	(11 865)	257	(12 122)	(4716,7%)
PR7 - Autres produits d'exploitation (*)	8.8	18 905	32 912	(14 007)	(42,6%)
CH6 - Frais de personnel (*)	8.9	(169 195)	(159 498)	(9 697)	(6,1%)
CH7 - Charges générales d'exploitation (*)	8.10	(73 696)	(69 567)	(4 129)	(5,9%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 818)	(11 680)	(1 138)	(9,7%)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>251 555</b>	<b>78 016</b>	<b>173 539</b>	<b>222,4%</b>
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence (*)		11 451	(4 161)	15 612	375,2%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	8.11	10 754	15 752	(4 998)	(31,7%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	8.12	(90 220)	(25 706)	(64 514)	(251,0%)
Résultat des activités ordinaires		183 540	63 901	119 639	187,2%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires (*)		(4 733)	(2 963)	(1 770)	(59,7%)
Résultat net de l'exercice		178 807	60 938	117 869	193,4%
Intérêts minoritaires dans le résultat (*)		133	1 024	(891)	(87,0%)
<b>Résultat Net consolidé part du groupe</b>		<b>178 674</b>	<b>59 914</b>	<b>118 760</b>	<b>198,2%</b>

(\*) Données 2018 retraitées pour des raisons de comparabilité (Note 3.10)



# ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

Unité : Mille Dinars

	Notes	2019	2018	Variation	%
<b>Activités d'exploitation</b>					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		929 941	807 017	122 924	15,2%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(442 419)	(371 571)	(70 848)	(19,1%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		163 381	113 702	49 679	43,7%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(902 137)	(1 205 930)	303 793	25,2%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		1 000 126	427 487	572 639	134,0%
Acquisitions / cessions des titres de placement		(452)	142 810	(143 262)	(100,3%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(151 945)	(167 011)	15 066	9,0%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		129 921	(251 022)	380 943	151,8%
Impôt sur les bénéfices		(19 080)	(3 100)	(15 980)	(515,4%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	9.1	707 336	(507 619)	1 214 955	239,3%
<b>Activités d'investissement</b>					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		71 423	62 421	9 002	14,4%
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		44 446	(142 898)	187 344	131,1%
Aquisitions / cessions sur immobilisations		(5 630)	(5 580)	(50)	(0,9%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	9.2	110 239	(86 057)	196 296	228,1%
<b>Activités de financement</b>					
Emissions / Remboursement d'emprunts		15 116	(9 216)	24 332	264,0%
Emissions / Remboursement des ressources spéciales		7 377	5 585	1 792	32,1%
Dividendes versés et autres distributions		(778)	(2 207)	1 429	64,7%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	9.3	21 715	(5 838)	27 553	472,0%
Incidence de la variation du périmètre sur les liquidités et équivalents de liquidités		51	360 767	(360 716)	(100,0%)
Incidence des reclassements et corrections sur les liquidités et équivalents de liquidités		44	-	44	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	9.3	839 385	(238 746)	1 078 131	451,6%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 372 039)	(1 133 292)	(238 747)	(21,1%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	9.4	(532 654)	(1 372 039)	839 385	61,2%



# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31 décembre 2019

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

## NOTE 1 - PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe STB se compose de la banque, société mère, 12 sociétés filiales et 9 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, bancaires et autres services.

Le Groupe est présenté au 31/12/2019 comme suit :

<b>STB : Société Tunisienne de Banque</b> Etablissement de crédit, Banque Siège social : Rue Hédi Nourira - 1001 Tunis - Tunisie	
<b>Services financiers</b>	
<b>STB SICAR</b> Immeuble Sawarby-Centre Urbain NORD-1003 Tunis	<b>STB INVEST</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah
<b>STB FINANCE</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	<b>SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES</b> Avenue Habib Bourguiba-Immeuble Africa -1000 Tunis
<b>STB MANAGER</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	<b>SICAV L'INVESTISSEUR</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah
<b>SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	<b>SICAV L'EPARGNANT</b> STB, rue Hédi NOUIRA – 1001 TUNIS
<b>SICAV AVENIR</b> IMMEUBLE STB-34, rue Hédi KARRAY-1004 El Menzah	
<b>Services bancaires</b>	
<b>TUNISIAN FOREIGN BANK</b> 19, rue des Pyramides 75001 Paris	<b>SONI BANK</b> AVENUE DE LA MAIRIE NIAMEY NE 0891, Ave de l'Africa, Niamey, Niger
<b>Autres services</b>	
<b>GEVE</b> C/O Immeuble STB Rue Hédi NOUIRA 1001 Tunis	<b>SOCIETE ACTIVHOTELS</b> C/O Immeuble STB Med V - 1001 Tunis
<b>STB MOYENS GENERAUX</b> 1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis	<b>STB SECURITE ET GARDIENNAGE</b> 1, Rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis
<b>ED-DKHILA</b> 25, Avenue Jean Jaurès-1002 Tunis	<b>STVC VERITAS</b> BP 728, Les Berges du Lac. 1080 LES BERGES DU LAC Tunis
<b>L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE</b> 31, Avenue de Paris, 1002 Tunis	<b>MAISON DU BANQUIER</b> 13 Av.khereddine Pacha. 1002 Tunis
<b>Hôtel d'entreprises, Pôle industriel «EL FEJJA»</b> 1153 Mornaguia La Mannouba	<b>Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunisie MGERT</b> 132 bis Rue DE LA CHIMIE, Sidi Rezig

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nourira 1001 Tunis. Son réseau comprend 149 agences et 202 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.



La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2019 comme suit :

	Nombre d'actions	Montant en MDT	% du Capital
<b>ACTIONNAIRES</b>			
<b>A - ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>153 543 699</b>	<b>767 718</b>	<b>98,8%</b>
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,5%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,8%
Personnes Morales Privées	10 205 160	51 026	6,6%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,4%
Personnes Physiques	13 090 087	65 450	8,4%
<b>B - ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>1 831 301</b>	<b>9 157</b>	<b>1,2%</b>
Personnes Morales	1 159 135	5 796	0,7%
Personnes Physiques	672 166	3 361	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>155 375 000</b>	<b>776 875</b>	<b>100,0%</b>

## NOTE 2 - RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n°35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

## NOTE 3 - BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la STB et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

### 3.1- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

#### 3.1.1- Méthodes de consolidation

##### Méthode d'intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres comprennent le montant à la date du regroupement d'origine, calculé selon NC38, relative aux regroupements d'entreprises et la part des minoritaires dans les mouvements des capitaux propres depuis la date du regroupement.

- Les soldes intra- groupe et transactions intra- groupe et les profits latents en résultant sont éliminés de manière réciproque. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont également éliminées à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Les différences temporaires qui proviennent de l'élimination des profits et des pertes latents résultant de transactions intragroupe sont traitées selon les règles comptables relatives à l'impôt sur les résultats.

##### Méthode de mise en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les entreprises sur lesquelles le groupe n'exerce qu'une influence notable. Le groupe exerce une influence notable d'une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour prendre en compte la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires pour des modifications dues à des variations des capitaux propres de l'entreprise détenues qui n'ont pas été incluses dans l'état de résultat.

Ainsi, la valeur des titres de participations seront substituées par la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mises en équivalence.

#### 3.1.2 - Règles spécifiques à la consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

\* Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la STB est consolidé par intégration globale, quel que



soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe STB. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe STB.

\* Présentation des états financiers consolidés de synthèse

La présentation des états financiers consolidés du Groupe STB est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique «Autres produits d'exploitation».

\* Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement

Pour les lots de créances cédées à la société STRC (lots 2017-2018-2019), il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste «Créances sur la clientèle».

\* Retraitement des fonds gérés

les encours des fonds gérés par les SICAR sont remplacés par les emplois effectués sur ces fonds et ce conformément aux états financiers de chaque fond, ainsi les provisions et les résultats sur fonds gérés sont reclassés en provisions et résultats sur les dits emplois,

\* Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisées.

\* Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif. Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

\* Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la dé-comptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

\* Traitement des pertes revenant aux minoritaires

Dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

\* Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

## 3.2 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

### 3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

### 3.2.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

### 3.2.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2019 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

### 3.2.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 343 631 mD.

### 3.2.5 - Les provisions sur les engagements

#### i . Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%



Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées. Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

## ii . Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

## iii . Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24.

## 3.3 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

### 3.3.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité du Groupe ;
- Les titres à revenus fixes acquis par le Groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'Etat « Bons de trésor » acquis par le Groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

#### i . Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

#### ii. Titres d'investissement

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

### iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

### iv. Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

#### 3.3.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée. La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

À chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

#### 3.4 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêt sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.



### 3.5 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

### 3.6 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

### 3.7 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

### 3.8 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par le Groupe se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
	10%
Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
Matériel informatique	33%*
Logiciels informatiques	33%
Agencements, aménagements et installations	10%

(\*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la STB a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

### 3.9 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la STB pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la STB envers son personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

### 3.10 - Reclassements et retraitements au niveau de certains postes des états financiers

Pour les besoins de comparabilité et pour une meilleure présentation des états financiers consolidés du Groupe STB, les soldes au 31 décembre 2018 ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement et retraitements suivants :

Comptes de Bilan	2018 publié	2018 retraité	Varia- tion	Commentaires et explications
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	446 102	446 120	18	Impact du retraitement des emplois sur fonds gérés sur les différentes rubriques des états financiers - les fonds gérés sont désormais remplacés par les emplois correspondants en consolidation.
AC3 - Créances sur la clientèle	7 073 697	7 074 053	356	Correction d'une écriture d'élimination des titres.
AC4 - Portefeuille-titres commercial	356 651	355 901	(750)	Retraitements des fonds gérés (+15 627 md). Elimination des titres sicav épargne obligataire et sicav épargnant (-14 056 md) suite à la mise en équivalence des deux sociétés.
AC5 - Portefeuille d'investissement	1 041 805	1 073 283	31 478	Retraitements des Fonds gérées remplacés par les emplois correspondants en consolidation.
AC5b - Titres mis en équivalence	113 333	96 507	(16 826)	Correction des valeurs de titres mis en équivalence de TFB et SONIBANK avec l'impact des comptes définitifs de l'année 2018 (-31 102 md). Mise en équivalence des deux sociétés SICAV L'EPARGNANT et SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE au niveau du périmètre de consolidation de l'année 2018 (+ 14 226 md).
Ecart d'acquisition	32 232	-	(32 232)	Annulation de la constatation des GW sur les Titres TFB et ELFEJJA.
Actif d'impôt différé	8 573	-	(8 573)	Modification de la présentation de l'impôt différé, compensation de l'actif et du passif d'impôt différé en consolidation par entité du Groupe (traitement prévu par les normes IAS12).
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	292 315	292 329	14	Impact des retraitements des fonds gérés désormais remplacés par les emplois.
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	248 991	287 937	38 946	Impact des retraitements des fonds gérés remplacés par les emplois correspondants.
Passif d'impôt différé	35 295	26 722	(8 573)	Modification de la présentation de l'impôt différé, compensation de l'actif et du passif d'impôt différé en consolidation par entité du Groupe (traitement prévu par les normes IAS12).
PA5 - Autres passifs	1 012 379	1 018 987	6 608	Impact des retraitements des fonds gérés remplacés par les emplois correspondants.
Intérêts Minoritaires	7 333	6 550	(783)	Effet de mise à jour du partage avec les données retraitées.
CP2 - Réserves consolidées	128 514	79 770	(48 744)	Effet de l'annulation des GW Constatés sur la TFB et ELFEJJA (-27 795 md) et prise en compte des états financiers définitifs de la TFB et de la SONIBANK (- 25 083 md)



Comptes de Résultat	2018 publié	2018 retraité	Varia- tion	Commentaires et explications
CP6 - Résultat consolidé part du groupe	73 914	59 914	(14 000)	Voir le détail des retraitements des comptes de résultat
PR2 - Commissions (en produits)	86 054	91 070	5 016	Reclassement de l'élimination des revenus de la STBSG vers la rubrique PR7.
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	71 991	67 322	(4 669)	Elimination des dividendes distribués par les sociétés consolidées par mise en équivalence.
CH2 - Commissions encourues	(3 337)	(4 881)	(1 544)	Reclassement vers la rubrique CH7 des éliminations de charges relatives aux prestations fournies par STBMG et STBSG.
PR7 - Autres produits d'exploitation	37 929	32 912	(5 017)	Reclassement d'une élimination du chiffre d'affaire de la Stb Sécurité et gardiennage à partir de la rubrique PR2
CH6 - Frais de personnel	(151 471)	(159 498)	(8 027)	Reclassement de l'élimination des charges / prestations fournies par STBSG et STBMG vers la rubrique CH7.
CH7 - Charges générales d'exploitation	(79 139)	(69 567)	9 572	Reclassement vers la rubrique CH7 des éliminations de charges relatives aux prestations fournies par STBMG./ Reclassement de l'élimination des charges / prestations fournies par STBSG et STBMG.
PR11 - Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	5 545	(4 161)	(9 706)	Annulation de l'amortissement des GW constatés sur titres TFB et el FEJJA (-4 436 md) Mise à jour des versions des états financiers de la TFB et de la SONIBANK (-6 025 md) Inclusion des SICAV Epargne Obligataire et SICAV Epargnant dans le périmètre 2018 (+833 md)
Intérêts minoritaires dans le résultat	(1 399)	(1 024)	375	Effet mise à jour du partage avec les données retraitées

### 3.13 - Impôts sur le résultat

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

#### 3.13.1 - Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

#### 3.13.2 - Impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultats.

Pour l'exercice 2019 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

SOCIETES CONSOLIDEES	TAUX NOMINAL	TAUX EFFECTIF
<b>Etablissements de Crédit</b>		
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	35%	35%
<b>Secteur financier</b>		
STB INVEST	35%	35%
STRC	35%	35%
STB FINANCE	35%	35%
STB SICAR	35%	35%
STB MANAGER	35%	35%
<b>Secteur du bâtiment</b>		
L'IMMOB.DE L'AVENUE "IA"	25%	25%
<b>Secteur des services</b>		
GEVE	20%	20%
SOCIETE ACTIVHOTELS	20%	20%
STB MOYENS GENERAUX	25%	25%
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	25%	25%
SOCIETE EDDKHILA	25%	25%
SOCIETE MGERT	25%	25%



## NOTE 4 - Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la STB exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les secteurs d'activité et les pays de résidence de chaque société se présentent comme suit :

SOCIETES CONSOLIDEES	DESIGNATION	POLE D'ACTIVITE	PAYS
1. STB BANK (société Mère)	STB	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE
2. STB INVEST	STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
3. SOFI ELAN SICAF (Fusionnée en 2019 avec STB INVEST)	SOFELAN	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
4. STB MANAGER	STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
5. STB FINANCE	STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
6. STB SICAR	STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	IMM. AVENUE	SERVICE	TUNISIE
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	STRC	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	GEVE	SERVICE	TUNISIE
10. SOCIETE ED DKHILA	EDDKHILA	SERVICE	TUNISIE
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE
12. SICAV L'INVESTISSEUR	SICAV INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
13. SICAV L'AVENIR	SICAV AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
14. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	SICAV OBLIG	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
15. SICAV EPARGNANT	SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B »	TFB	ETABL. DE CREDIT	FRANCE
17. STE MOYENS GENERAUX	STBMG	SERVICE	TUNISIE
18. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOTS REELS DE TUNIS	MGERT	SERVICE	TUNISIE
19. S.T.C VERITAS	STCV	SERVICE	TUNISIE
20. SONI BANK	SONIBANK	ETABL. DE CREDIT	NIGER
21. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	SCIMB	SERVICE	TUNISIE
22. S.P.C.M "ELFEJJA"	ELFEJJA	SERVICE	TUNISIE
23. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	STBSG	SERVICE	TUNISIE

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère, 21 entités au 31 décembre 2019 :

- 12 filiales traitées par intégration globale ;
- 9 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Les pourcentages de contrôle, les pourcentages d'intérêt du groupe ainsi que les méthodes de consolidation de chaque entité du périmètre de consolidation se présentent comme suit :

Sociétés consolidables	% DE CONTRÔLE DU GROUPE			MÉTHODE DE CONSOLIDATION		% D'INTÉRÊT DU GROUPE		
	2019	2018	VAR %	2019	2018	2019	2018	VAR %
STB	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,99%	99,97%	0,01%
STB INVEST	94,60%	99,51%	-4,91%	IG	IG	94,73%	99,48%	-4,75%
SOFELAN	0,00%	60,63%	-60,63%	NI	IG	0,00%	59,89%	-59,89%
STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	IG	IG	97,05%	94,60%	2,45%
STB FINANCE	96,71%	96,71%	0,00%	IG	IG	95,55%	95,62%	-0,07%
STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%	IG	IG	98,58%	99,07%	-0,48%
IMM. AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%	IG	IG	99,16%	98,61%	0,55%
STRC	100,00%	100,00%	0,00%	IG	IG	99,72%	99,94%	-0,22%
GEVE	50,00%	50,00%	0,00%	IG	IG	49,99%	49,99%	0,01%
EDDKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	IG	IG	67,51%	67,82%	-0,31%
ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	IG	IG	98,58%	99,81%	-1,24%
SICAV INVEST	76,27%	76,27%	0,00%	MEE	MEE	74,01%	76,03%	-2,02%
SICAV AVENIR	98,44%	98,44%	0,00%	MEE	MEE	97,65%	98,08%	-0,43%
SICAV OBLIG	1,61%	1,59%	0,01%	MEE	MEE	1,55%	1,47%	0,07%
SICAV EPARGNANT	3,23%	4,39%	-1,16%	MEE	MEE	3,08%	4,19%	-1,12%
TFB	45,73%	44,93%	0,80%	MEE	MEE	45,73%	44,92%	0,81%
STBMG	99,98%	99,98%	0,00%	IG	IG	97,16%	94,31%	2,84%
MGERT	49,95%	0,00%	49,95%	IG	NI	49,94%	0,00%	49,94%
STCV	27,06%	27,06%	0,00%	MEE	MEE	27,05%	27,05%	0,00%
SONIBANK	25,00%	25,00%	0,00%	MEE	MEE	25,00%	24,99%	0,00%
SCIMB	19,96%	19,96%	0,00%	MEE	MEE	19,96%	19,95%	0,00%
ELFEJJA	20,00%	20,00%	0,00%	MEE	MEE	20,00%	19,99%	0,00%
STBSG	99,95%	99,95%	0,00%	IG	IG	97,11%	94,35%	2,76%

IG : intégration globale

MEE : Mise en équivalence

NI : Non intégrée

Par ailleurs, il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés ACTIVHOTELS, EDDKHILA, STCV, La Maison du Banquier, ELFAJJA, la TFB et SONIBANK n'ont pas fourni de comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêt des états financiers consolidés.

#### 4.1.1- Traitements particuliers

Consolidation des comptes de la TUNISIAN FOREIGN BANK -TFB- : le pourcentage de contrôle du groupe de la STB dans la TFB a été arrêté au 31 décembre 2019 à 45,73%. Cependant, la TFB a été consolidé par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB estime qu'elle ne dispose pas du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ladite société.

Consolidation des comptes des SICAV : les pourcentages de contrôle du groupe STB dans certaines SICAV dépassent 50%. Cependant, les SICAV ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB ne dispose pas du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles (contrôle exercé par le Conseil du Marché Financier).



Pour SICAV EPARGNANT et SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE, Bien que le pourcentage de contrôle du groupe STB ne dépasse pas les 20%, ces 2 sicav ont été retenues dans le périmètre de consolidation vu que l'influence existe dès que la gestion 2 sociétés est assurée par la STB MANAGER.

#### 4.1.2 - Variation du périmètre de consolidation du groupe STB

##### A/ Sortie du périmètre

suite à l'opération de fusion-absorption de la société « SOFI ELAN » par « La STB INVEST » avec date d'effet le 01 Janvier 2019, la société SOFIELAN ne fait plus partie du périmètre du groupe STB arrêtés au 31 décembre 2019,

La contribution de la SOFIELAN, consolidée par intégration globale en 2018, dans les réserves et les résultats consolidés de l'exercice 2018 se présente comme suit :

RESERVES CONSOLIDEES 2018	1 650
RESULTATS CONSOLIDES 2018	592
Total en mille dinars	2 242

##### B/ Entrée dans le périmètre

La société Magasins Généraux Et Entrepôts de Tunisie fait son entrée dans le périmètre du groupe STB au 31/12/2019 le pourcentage de contrôle du groupe STB à cette date est de 49,95%,

#### 4.2 - Sociétés exclus du périmètre de consolidation

Sont exclus du périmètre de consolidation du groupe STB, 45 sociétés pour les motifs présentés ci-dessous :

- Les sociétés en liquidation ou en situation compromise :

Ordre	Raison Sociale
1	SKANES PALACE INTERNATIONAL
2	AFRICA SOUSSE
3	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"
4	EL MARASSI
5	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)
6	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"
7	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"
8	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"
9	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"
10	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"
11	STIA
12	KURIAT PALACE
13	LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE BFT.

- Les sociétés en veilleuses :

Ordre	Raison Sociale
1	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS
2	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE
3	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"
4	DUNES DE NEFZAOUA
5	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"

- Les sociétés dont les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 sont indisponibles :

Ordre	Raison Sociale
1	SIDCO SICAR
2	CIE TQUE ARABE «CTA» (MARINA MONASTIR)
3	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR
4	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK
5	STE TANIT INTERNATIONAL
6	MARINA HAMMAMET
7	SOPINO
8	SOPIC
9	OPTIMA SICAR
10	SED SOUSSE NORD

- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice (sociétés sous administration judiciaire) :

Ordre	Raison Sociale
1	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"
2	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL
3	STE HOTELIERE "BEL AIR"

- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée :

Ordre	Raison Sociale
1	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)
2	STE RAMLA TOZEUR
3	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA
4	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"
5	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen" JERBA MARITIM
6	STE HOTEL YOUNES
7	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"
8	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS
9	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"
10	STE HOTEL BYZANCE
11	STE MEDITERRANNE TOURISME»MAISON BLANCHE»
12	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA
13	IMACO
14	STE HOTELIERE «DAR DHIAFA » TROPICANA CLUB



## NOTE 5 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

### 5.1 - Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la STB a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés. Le programme a été clôturé courant 2019 suite au départ de 92 employés.

### 5.2 - Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2019.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 322,889 millions de dinars dont 110,004 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

### 5.3 - Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2019 est de 17 795 mdt.

### 5.4 - Affaire BRUNO POLI

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

### 5.5 - Fusion absorption de la société SOFIELAN SICAF par la société STB INVEST SICAF

Suite à l'opération de fusion-absorption de la société « SOFI ELAN SICAF » avec date d'effet le 01 Janvier 2019, le capital social de la STB INVEST a été porté à 39 351 980 Dinars par la création de 335 198 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars chacune réparties entre les actionnaires de la société absorbée à raison de 100 actions de la STB INVEST contre 101 actions de la société SOFI ELAN. Le montant de la prime de fusion généré par cette opération s'élève à 2 883 785 Dinars.

## NOTE 6 - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

### 6.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 520 068 mDT au 31/12/2019 contre 301 460 mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 218 608 mDT

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
CAISSE	72 533	73 339	(806)	(1,1%)
Caisse en Dinars	57 442	53 441	4 001	7,5%
Caisse en devise	15 091	19 898	(4 807)	(24,2%)
BCT	446 596	227 326	219 270	96,5%
BCT en Dinars	34 042	27 065	6 977	25,8%
BCT en devise	412 554	200 261	212 293	106,0%
CCP	310	166	144	86,7%
TGT	629	629	-	-
<b>Total</b>	<b>520 068</b>	<b>301 460</b>	<b>218 608</b>	<b>72,5%</b>

### 6.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 523 548 mDT au 31/12/2019 contre 446 120 mDT au 31/12/2018.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

Libellé	2019	2018	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires	163 191	97 192	65 999	67,9%
Comptes courants des banques résidentes	5 263	132	5 131	3887,1%
Comptes courants des banques non résidentes	156 613	96 996	59 617	61,5%
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1 315	64	1 251	1954,7%
Prêts aux établissements financiers	218 742	180 584	38 158	21,1%
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	140 000	70 000	70 000	100,0%
Prêts hors marché en Dinars	-	5 000	(5 000)	(100,0%)
Prêts sur le marché monétaire en Devises	78 742	105 584	(26 842)	(25,4%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	141 361	165 968	(24 607)	(14,8%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	40 500	52 500	(12 000)	(22,9%)
Créances sur les organismes financiers spécialisés (TUNIS RE)	100 861	113 468	(12 607)	(11,1%)
Créances rattachés	254	2 376	(2 122)	(89,3%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	119	150	(31)	(20,7%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	135	2 226	(2 091)	(93,9%)
<b>Total</b>	<b>523 548</b>	<b>446 120</b>	<b>77 428</b>	<b>17,4%</b>



Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	2019	2018	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Eligibles au refinancement de la BCT	-	-	-	-
Non éligibles aux refinancements de la BCT	523 548	446 120	77 428	17,4%
<b>Total</b>	<b>523 548</b>	<b>446 120</b>	<b>77 428</b>	<b>17,4%</b>

Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire

Description	2019	2018	Variation	%
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Matérialisés par des titres du marché interbancaire			-	-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	523 548	446 120	77 428	17,4%
<b>Total</b>	<b>523 548</b>	<b>446 120</b>	<b>77 428</b>	<b>17,4%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	163 191	-	-	-	163 191
comptes courants des banques résidentes	5 263	-	-	-	5 263
comptes courants des banques non résidentes	156 613	-	-	-	156 613
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1 315	-	-	-	1 315
Prêts aux établissements bancaires	216 783	1 959	-	-	218 742
Prêts sur le marché monétaire en dinars	140 000	-	-	-	140 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	76 783	1 959	-	-	78 742
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	40 500	-	-	-	40 500
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	100 860	-	-	-	100 860
Créances rattachés	255	-	-	-	255
<b>Total</b>	<b>521 589</b>	<b>1 959</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>523 548</b>

### 6.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2019 et 2018 se présente comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Comptes courants débiteurs	1 118 876	1 238 667	(119 791)	(9,7%)
Crédits sur ressources spéciales	57 817	51 386	6 431	12,5%
Les créances prises en charge par l'État	22 252	26 522	(4 270)	(16,1%)
Bonification prise en charge par l'État	6 177	6 177	-	-
Comptes courants associés	91 223	98 882	(7 659)	(7,7%)
Autres concours à la clientèle	8 685 833	7 813 728	872 105	11,2%
Créances à abandonner	3 562	3 562	-	-
Créances rattachées	58 882	40 528	18 354	45,3%
Créances bancaires détenues par la STRC	629 065	109 480	519 585	474,6%
Autres crédits sur ressources spéciales	96 452	103 891	(7 439)	(7,2%)
Total brut	10 770 139	9 492 823	1 277 316	13,5%
Provisions	(1 838 961)	(1 397 266)	(441 695)	(31,6%)
Provisions sur comptes courants	(182 387)	(205 477)	23 090	11,2%
Provisions sur ressources spéciales	(46 365)	(53 446)	7 081	13,2%
Provisions sur autres concours à la clientèle	(866 942)	(928 008)	61 066	6,6%
Provisions sur comptes courants associés	(50 578)	(50 298)	(280)	(0,6%)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	-	-
Provisions collectives	(97 464)	(81 128)	(16 336)	(20,1%)
Provisions sur créances bancaires détenues par la STRC	(594 770)	(78 454)	(516 316)	(658,1%)
Agios réservés	(907 908)	(987 903)	79 995	8,1%
Agios réservés sur comptes courants	(73 022)	(96 100)	23 078	24,0%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(793 712)	(800 306)	6 594	0,8%
Agios réservés sur comptes courants associés	(36 930)	(38 037)	1 107	2,9%
Agios réservés sur ressources spéciales	-	(46 512)	46 512	100,0%
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	-	-
Agios réservés sur créances rattachées	(1 137)	(3 841)	2 704	70,4%
Produits perçus d'avance	(49 100)	(33 601)	(15 499)	(46,1%)
<b>Total Net en Mdt</b>	<b>7 974 170</b>	<b>7 074 053</b>	<b>900 117</b>	<b>12,7%</b>



La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2019 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 118 876	(140 015)	(42 372)	(73 022)		863 467
C/ Ressources spéciales	154 268	(27 890)	(18 475)	-		107 903
Comptes courants associés	91 223	(34 714)	(15 864)	(36 930)		3 715
Autres conc. à la clientèle	8 714 261	(402 257)	(464 685)	(793 712)	(49 100)	7 004 507
Créances à abandonner	3 562	(455)	-	(3 107)		-
Créances détenues par la STRC	629 065	(594 770)				34 295
Créances rattachées	58 883			(1 136)		57 747
<b>Total</b>	<b>10 770 138</b>	<b>(1 200 101)</b>	<b>(541 396)</b>	<b>(907 907)</b>	<b>(49 100)</b>	<b>8 071 634</b>
Provisions collectives		(97 464)				(97 464)
<b>Encours net</b>	<b>10 770 138</b>	<b>(1 297 565)</b>	<b>(541 396)</b>	<b>(907 907)</b>	<b>(49 100)</b>	<b>7 974 170</b>

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes courants débiteurs	1 118 876	-	-	-	1 118 876
Crédits sur ressources spéciales	746	5 292	31 235	20 544	57 817
Les créances prises en charge par l'État	22 252	-	-	-	22 252
Bonification prise en charge par l'État	6 177	-	-	-	6 177
Comptes courants associés	91 223	-	-	-	91 223
Autres concours à la clientèle	8 685 833	-	-	-	8 685 833
Créances bancaires détenues par la STRC	629 065	-	-	-	629 065
<b>Total au 31 décembre 2018</b>	<b>10 554 172</b>	<b>5 292</b>	<b>31 235</b>	<b>20 544</b>	<b>10 611 243</b>

L'évolution des créances douteuses et leurs provisions se détaille ainsi:

Libellé	2018	Dotations	Reprises	Reclass	2019
Provisions sur comptes courants	(205 477)	(37 693)	62 342	(1 559)	(182 387)
Provisions sur ressources spéciales	(53 446)	(2 610)	9 971	(280)	(46 365)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(928 008)	(135 064)	191 155	4 975	(866 942)
Provisions sur comptes courants associés	(50 298)	(1 405)	791	334	(50 578)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(81 128)	(16 228)	-	(108)	(97 464)
Provisions sur créances bancaires détenues par la STRC	(78 454)	(31)	4 272	(520 557)	(594 770)
<b>Total</b>	<b>(1 397 266)</b>	<b>(193 031)</b>	<b>268 531</b>	<b>(517 195)</b>	<b>(1 838 961)</b>

### 6.3.1 - Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI....).

### 6.3.2 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise sur provisions additionnelles de l'ordre de 55 959 mille dinars au titre de l'exercice 2019, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2019 à 574 449 mille dinars (y compris les provisions additionnelles sur engagements par signature présentées parmi les autres passifs (PA5)).

### 6.3.3 - Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2019 à 97 464 millions de dinars.

### 6.3.4 - Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 22,252 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

## 6.4 - Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste s'élève 365 481 mDT au 31/12/2019 contre 355 901 mDT au 31/12/2018. Le portefeuille titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	2018	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	2019
I- Titres de placement	355 372	77 918	(78 955)	(2 848)	351 487
Actions (Placement)	20 795	2 736	(2 504)	(1 716)	19 311
BTA (Placement)	317 364	62 571	(55 484)	-	324 451
Obligations (Placement)	926	-	(648)	(278)	-
Billets de trésorerie et certificats de dépôt (Placement)	1 000	3 808	(3 008)	(1 800)	-
Parts dans les OPCVM (Placement)	15 503	12 325	(16 562)	150	11 416
Autres titres de placement	334	-	-	(112)	222
Créances rattachées aux BTA (Placement)	12 792	-	(577)	(1)	12 214
Créances rattachées aux obligations (Placement)	17	-	-	(17)	-
Créances rattachées aux autres titres de placement	18	(1)	(17)	25	25
Créances rattachées aux actions (Placement)	155	-	(155)	-	-
Primes / décotes sur BTA (Placement)	(8 421)	(3 521)	-	-	(11 942)
Provisions sur titres de placement	(5 111)	-	-	901	(4 210)
II- Titres de transactions	529	13 465	-	-	13 994
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	529	13 465	-	-	13 994
Bons de trésor à court terme (Transaction)	556	13 960	-	-	14 516
Créances et dettes rattachées	(27)	(495)	-	-	(522)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	-	-
<b>Total net</b>	<b>355 901</b>	<b>91 383</b>	<b>(78 955)</b>	<b>(2 848)</b>	<b>365 481</b>



### 6.5 - Portefeuille titre d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1 015 963 mDT au 31/12/2019 contre 1 073 283 mDT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
BTA d'investissement	798 100	836 032	(37 932)	(4,5%)
Décote/primes sur BTA d'investissement	(25 899)	(30 544)	4 645	15,2%
Créances rattachées	29 463	27 084	2 379	8,8%
Total BTA d'investissement	801 664	832 572	(30 908)	(3,7%)
Emprunts obligataires	55 638	63 525	(7 887)	(12,4%)
Emprunt national	28 110	42 274	(14 164)	(33,5%)
Provisions Emprunts obligataires	(2 050)	(1 650)	(400)	(24,2%)
Créances rattachées	3 799	5 030	(1 231)	(24,5%)
Total autres titres d'investissement	85 497	109 179	(23 682)	(21,7%)
Parts dans les FCP	35 396	30 459	4 937	16,2%
Provisions sur parts dans les FCP	(1 096)	-	(1 096)	-
Total FCP	34 300	30 459	3 841	12,6%
Titres de participations	179 746	181 722	(1 976)	(1,1%)
Participations en rétrocession	105 858	102 394	3 464	3,4%
Sociétés en liquidation	30	30	-	-
Provisions titres de participation	(131 151)	(128 654)	(2 497)	(1,9%)
Provisions sur participations en rétrocession	(60 371)	(56 809)	(3 562)	(6,3%)
Créances et dettes rattachées	(334)	1 654	(1 988)	(120,2%)
Créances rattachées aux participations en rétrocession	724	736	(12)	(1,6%)
Total Titres de participation	94 502	101 073	(6 571)	(6,5%)
<b>Total général</b>	<b>1 015 963</b>	<b>1 073 283</b>	<b>(57 320)</b>	<b>(5,3%)</b>

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	2018	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Reclassement	2019
BTA d'investissement	836 032	1 266	(39 198)	-	798 100
Emprunts obligataires	63 525	817	(8 290)	(414)	55 638
Emprunt national	42 274	-	(14 184)	20	28 110
Parts dans les FCP	30 459	4 936	-	1	35 396
Titres de participations	181 722	788	(5 864)	3 100	179 746
Participations en rétrocession	102 394	5 099	(2 289)	654	105 858
Sociétés en liquidation	30	-	-	-	30
<b>Total en mDT</b>	<b>1 256 436</b>	<b>12 906</b>	<b>(69 825)</b>	<b>3 361</b>	<b>1 202 878</b>



## 6.6 - Titres mis en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	Participation du Groupe 2019	Participation du Groupe 2018	Var %	Valeur d'équivalence 2019	Valeur d'équivalence 2018	Variation	%
SICAV INVEST	74,0%	76,0%	(2,0%)	1 002	1 043	(41)	(3,9%)
SICAV AVENIR	97,6%	98,1%	(0,4%)	1 143	1 162	(19)	(1,6%)
TFB	45,7%	44,9%	0,8%	24 712	21 913	2 799	12,8%
STCV	27,1%	27,1%	0,0%	1 578	1 579	(1)	(0,1%)
SONIBANK	25,0%	25,0%	0,0%	54 735	45 220	9 515	21,0%
SCIMB	20,0%	20,0%	0,0%	1 207	1 224	(17)	(1,4%)
ELFEJJA	20,0%	20,0%	0,0%	10 862	10 140	722	7,1%
SICAV EPARGNANT	3,1%	4,2%	(1,1%)	7 869	13 803	(5 934)	(43,0%)
SICAV OBLIG	1,5%	1,5%	0,1%	856	423	433	102,4%
<b>Total</b>				<b>103 964</b>	<b>96 507</b>	<b>7 457</b>	<b>7,7%</b>



## 6.7 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 148 427 m DT au 31/12/2019. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit

Libellé	Valeur Brute 2018	Acquisition/ Cession 2019	Valeur Brute 2019	Amort 2018	Dotations / Prov. 2019	Transf.	Amort 2019	Valeur Nette 2019
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>23 537</b>	<b>3 139</b>	<b>26 676</b>	<b>(19 370)</b>	<b>(3 083)</b>	<b>(19)</b>	<b>(22 472)</b>	<b>4 204</b>
Logiciel informatique	23 460	3 139	26 599	(19 350)	(3 083)	(19)	(22 452)	4 147
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Autres immob. incorporelles	20	-	20	(20)	-	-	(20)	-
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>318 115</b>	<b>10 671</b>	<b>328 786</b>	<b>(173 162)</b>	<b>(11 144)</b>	<b>(257)</b>	<b>(184 563)</b>	<b>144 223</b>
Terrains	18 479	(844)	17 635					17 635
Constructions	90 749	-	90 749	(45 089)	(1 996)	-	(47 085)	43 664
Mobilier de bureaux	6 404	62	6 466	(5 785)	(263)	-	(6 048)	418
Matériel de transport	3 090	873	3 963	(1 891)	(291)	(190)	(2 372)	1 591
Matériel informatique	43 283	5 218	48 501	(37 914)	(3 654)	(182)	(41 750)	6 751
Matériel de communication	3 234	16	3 250	(2 342)	(142)	(2)	(2 486)	764
Matériel de bureaux	17 501	458	17 959	(16 452)	(334)	(84)	(16 870)	1 089
Matériel de sécurité	4 625	704	5 329	(2 771)	(276)	-	(3 047)	2 282
Matériel de climatisation	5 802	15	5 817	(5 005)	(245)	-	(5 250)	567
Agencem. amén. et instal.	48 951	1 025	49 976	(33 347)	(2 567)	(209)	(36 123)	13 853
Mob- bureau hors expl	33	-	33	(31)	-	-	(31)	2
Mat-outil hors exploit	377	11	388	(330)	(9)	-	(339)	49
Matériel et outil. touristiques	14 128	-	14 128	(11 786)	(495)	3	(12 278)	1 850
Immeubles hors exploit	44 629	-	44 629	(10 001)	(872)	-	(10 873)	33 756
Constructions en cours	89	(89)	-					-
Imm. En attente affectation	8 963	2 004	10 967	-	-	-	-	10 967
Autres immob. corporelles	7 778	1 218	8 996	(418)	-	407	(11)	8 985
<b>TOTAL</b>	<b>341 652</b>	<b>13 810</b>	<b>355 462</b>	<b>(192 532)</b>	<b>(14 227)</b>	<b>(276)</b>	<b>(207 035)</b>	<b>148 427</b>

### 6.8 - Autres actifs

Au 31/12/2019, les autres postes d'actif totalisent 754 676 mDT contre 1 118 578 mDT au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Prêts et avances au personnel	141 876	155 458	(13 582)	(8,7%)
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	-	-
État, impôt et taxes	9 143	10 767	(1 624)	(15,1%)
Avance sur impôt sur les sociétés	23 374	6 637	16 737	252,2%
Stocks divers	18 084	18 635	(551)	(3,0%)
Différence de change à la charge de l'état	475	226	249	110,2%
Écart de conversion Actif	15 624	-	15 624	-
Siège, succursales et agences Actif	13	155 887	(155 874)	(100,0%)
Comptes de régularisation actif	143 324	167 742	(24 418)	(14,6%)
Valeurs présentées à la compensation	86 018	72 777	13 241	18,2%
Effets financiers en recette	107	107	-	-
Débits à régulariser	1 233	4 596	(3 363)	(73,2%)
Charges payées d'avance	6 339	3 504	2 835	80,9%
Produits à recevoir	(688)	734	(1 422)	(193,7%)
Créances cédées	2 646	2 120	526	24,8%
Différence PF encaissement exigible après encaissement	37 715	22 524	15 191	67,4%
Autres comptes d'actif	216 435	439 202	(222 767)	(50,7%)
Débiteurs divers	16 415	11 264	5 151	45,7%
Stocks de travaux immobiliers terminés	24 822	41 005	(16 183)	(39,5%)
Clients et comptes rattachés	6 491	2 501	3 990	159,5%
Impôts exigibles - Actif	4 130	1 953	2 177	111,5%
Provisions comptes d'État, impôt et taxes	(115)	(112)	(3)	(2,7%)
Provisions sur autres comptes d'actif	(1 371)	(1 336)	(35)	(2,6%)
Provisions sur clients et comptes rattachés	(561)	(675)	114	16,9%
Provisions sur stocks de projets immobiliers	-	(85)	85	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>754 676</b>	<b>1 118 578</b>	<b>(363 902)</b>	<b>(32,5%)</b>

### 6.9 - Banque central et CCP

Au 31/12/2019 ce poste totalise 1 426 074 mDT contre 1 731 309 mDT au 31/12/2018. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Appel d'offre	1 374 000	1 288 000	86 000	6,7%
Facilité de prêt	-	311 000	(311 000)	(100,0%)
Utilisations auprès de la BCT	50 397	129 864	(79 467)	(61,2%)
Dettes rattachées	1 677	2 445	(768)	(31,4%)
<b>TOTAL</b>	<b>1 426 074</b>	<b>1 731 309</b>	<b>(305 235)</b>	<b>(17,6%)</b>



## 6.9 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2019 ce poste totalise 216 570 mDT contre 292 329 mDT au 31/12/2018. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Comptes à vue des établissements financiers	21 711	90 321	(68 610)	(76,0%)
Banques de dépôts	116	68	48	70,6%
Banques non résidentes	21 595	90 253	(68 658)	(76,1%)
Emprunts auprès des établissements financiers	193 080	201 997	(8 917)	(4,4%)
Emprunts en dinars	3 254	55 000	(51 746)	(94,1%)
Emprunts en devises	189 826	146 997	42 829	29,1%
Avoir en compte des établissements financiers et dettes rattachées	1 779	11	1 768	16072,7%
<b>Total</b>	<b>216 570</b>	<b>292 329</b>	<b>(75 759)</b>	<b>(25,9%)</b>

- Décomposition par critère de matérialisation par des titres du marché interbancaire

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	21 711	90 321	(68 610)	(76,0%)
Emprunts auprès des établissements financiers	193 080	201 997	(8 917)	(4,4%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 779	11	1 768	16072,7%
<b>Total</b>	<b>216 570</b>	<b>292 329</b>	<b>(75 759)</b>	<b>(25,9%)</b>

- Décomposition par critère de matérialisation par des titres du marché interbancaire

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dettes matérialisées par des titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Dettes non matérialisées par des titres du marché interbancaire	216 570	292 329	(75 759)	(25,9%)
<b>Total</b>	<b>216 570</b>	<b>292 329</b>	<b>(75 759)</b>	<b>(25,9%)</b>

Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2019 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements financiers	21 711	-	-	-	21 711
Banques de dépôts	116	-	-	-	116
Banques non résidentes	21 595	-	-	-	21 595
Emprunts auprès des établissements financiers	3 254	111 939	77 887	-	193 080
Emprunts en dinars	3 254	-	-	-	3 254
Emprunts en devises	-	111 939	77 887	-	189 826
Avoir en compte des établissements financiers	1 779	-	-	-	1 779
<b>Total</b>	<b>26 744</b>	<b>111 939</b>	<b>77 887</b>	<b>-</b>	<b>216 570</b>

### 6.10 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 7 331 934 mDT au 31/12/2019 contre 6 340 136 mDT au 31/12/2018. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dépôts à vue	1 720 832	1 536 247	184 585	12,0%
Dépôts épargne	3 021 421	2 773 420	248 001	8,9%
Compte à terme	722 143	459 907	262 236	57,0%
Comptes en dinars convertibles	94 073	84 426	9 647	11,4%
Dépôts en devises	605 208	620 994	(15 786)	(2,5%)
Placements en devises	184 450	162 631	21 819	13,4%
Bons de caisse	542 291	441 979	100 312	22,7%
Autres sommes dues à la clientèle	260 341	161 609	98 732	61,1%
Dettes rattachées	(17 325)	(16 577)	(748)	(4,5%)
Certificats de dépôts	198 500	115 500	83 000	71,9%
<b>Total</b>	<b>7 331 934</b>	<b>6 340 136</b>	<b>991 798</b>	<b>15,6%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle hors dettes rattachées selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
Dépôts à vue	2 498 130	106 433	-	-	2 604 563
Dépôts à vue dinars	1 720 832	-	-	-	1 720 832
Comptes en dinars convertibles	94 073	-	-	-	94 073
Comptes en devises	605 208	-	-	-	605 208
Placement en devises	78 017	106 433	-	-	184 450
Dépôts épargne	3 021 421	-	-	-	3 021 421
Comptes spéciaux d'épargne	2 977 322	-	-	-	2 977 322
Autres comptes d'épargne	44 099	-	-	-	44 099
Dépôts à terme	440 982	706 588	312 540	2 824	1 462 934
Compte à terme	216 505	383 099	119 715	2 824	722 143
Bons de caisse	110 477	250 489	181 325	-	542 291
Certificats de dépôts	114 000	73 000	11 500	-	198 500
Autres sommes dues à la clientèle	260 341	-	-	-	260 341
<b>Total</b>	<b>6 220 874</b>	<b>813 021</b>	<b>312 540</b>	<b>2 824</b>	<b>7 349 259</b>



### 6.11 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 305 059 mDT au 31/12/2019 contre 287 937 mDT au 31/12/2018 et se répartit comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Emprunts obligataires & privés	181 554	166 438	15 116	9,1%
Ressources spéciales	119 299	113 352	5 947	5,2%
Ressources budgétaires	46 437	37 971	8 466	22,3%
Ressources extérieures	72 862	75 381	(2 519)	(3,3%)
Intérêts sur emprunts obligataires	8 629	7 128	1 501	21,1%
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 069	973	96	9,9%
Autres fonds empruntés	-	4 727	(4 727)	(100,0%)
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	-	2 389	(2 389)	(100,0%)
Dettes rattachées	388	388	-	-
Écart de conversion sur emprunt	(5 880)	(7 458)	1 578	21,2%
<b>Total</b>	<b>305 059</b>	<b>287 937</b>	<b>17 122</b>	<b>5,9%</b>

### 6.12 - Autres Passifs

Ce poste totalise 1 003 671 mDT au 31/12/2019 contre 1 018 987 mDT au 31/12/2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Provisions pour passifs et charges (1)	239 416	230 703	8 713	3,8%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	40 231	35 515	4 716	13,3%
Effets financiers non échus (3)	21 015	46 190	(25 175)	(54,5%)
Agios réservés pris en charge par l'État	4 198	5 037	(839)	(16,7%)
Charges à payer	50 478	55 940	(5 462)	(9,8%)
Créditeurs divers	24 685	15 353	9 332	60,8%
Suspens à régulariser	5 915	5 915	-	-
Siège, succursales et agences	21 133	30 792	(9 659)	(31,4%)
Comptes de régularisation-Passif	258 422	257 378	1 044	0,4%
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	213 442	206 191	7 251	3,5%
Écart de conversion	-	98 518	(98 518)	(100,0%)
Autres crédits	276	276	-	-
Crédits à régulariser	3 722	4 526	(804)	(17,8%)
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 717	13 717	-	-
Fournisseurs d'immobilisations	8	1	7	700,0%
Produits constatés d'avance	16 478	6 891	9 587	139,1%
Etat, IS à payer	83 538	53	83 485	157518,9%
Fournisseurs divers	4 217	3 412	805	23,6%
Dividendes à payer	2 061	2 019	42	2,1%
Autres crédits au personnel intérêts et frais	338	336	2	0,6%
Autres crédits intérêts et frais	381	224	157	70,1%
<b>Total en mDT</b>	<b>1 003 671</b>	<b>1 018 987</b>	<b>(15 316)</b>	<b>(1,5%)</b>

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par le Groupe au terme de l'exercice 2019 s'élèvent à 239 416 mDT contre 230 703 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 2018	Dotation	Reprise	Réaffectation et correction	Provisions 2019
Prov sur E/S	55 711	4 565	(2 646)	298	57 928
Prov pour départ à la retraite	66 124	2 180	(21 150)	-	47 154
Prov pour risques divers	108 868	26 408	(942)	-	134 334
<b>Total</b>	<b>230 703</b>	<b>33 153</b>	<b>(24 738)</b>	<b>298</b>	<b>239 416</b>

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2019	2018	Variation	%
TVA	4 265	2 866	1 399	48,8%
Retenues à la source	19 930	18 598	1 332	7,2%
Fonds de péréquation de change	9 909	8 189	1 720	21,0%
Contribution sociale de solidarité	155	65	90	138,5%
Autres	5 972	5 797	175	3,0%
<b>Total</b>	<b>40 231</b>	<b>35 515</b>	<b>4 716</b>	<b>13,3%</b>

(3) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	2019	2018	Variation	%
Effets financiers moyen terme non échus	1 247	1 185	62	5,2%
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 420	4 399	21	0,5%
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547	-	-
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	5 672	27 669	(21 997)	(79,5%)
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	9 129	12 390	(3 261)	(26,3%)
<b>Total</b>	<b>21 015</b>	<b>46 190</b>	<b>(25 175)</b>	<b>(54,5%)</b>



### 6.13 - intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se répartissent par entité comme suit :

Rubrique Entités	Réserves		Résultat		Total Intérêts Minoritaires			
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	Variation	%
STB	(42)	(61)	23	16	(19)	(45)	26	57,8%
STB INVEST	2 800	245	52	2	2 852	247	2 605	1054,7%
SOVELAN	-	3 125	-	397	-	3 522	(3 522)	(100,0%)
STB MANAGER	32	55	2	6	34	61	(27)	(44,3%)
STB FINANCE	312	256	(15)	40	297	296	1	0,3%
STB SICAR	180	137	3	5	183	142	41	28,9%
IMM. AVENUE	(28)	(34)	1	4	(27)	(30)	3	10,0%
STRC	7	(25)	6	1	13	(24)	37	154,2%
GEVE	366	515	(213)	(148)	153	367	(214)	(58,3%)
EDDKHILA	1 994	1 329	(12)	666	1 982	1 995	(13)	(0,7%)
ACTIVHOTELS	(18)	(2)	(21)	-	(39)	(2)	(37)	(1850,0%)
SICAV INVEST	1	1	1	-	2	1	1	100,0%
SICAV AVENIR	-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV OBLIG	(1)	(1)	1	1	-	-	-	-
SICAV EPARGNANT	(63)	(19)	27	37	(36)	18	(54)	(300,0%)
TFB	(3)	(3)	(1)	(3)	(4)	(6)	2	33,3%
STBMG	-	1	-	(1)	-	-	-	-
MGERT	1 413	-	278	-	1 691	-	1 691	-
STCV	-	-	-	-	-	-	-	-
SONIBANK	4	8	2	2	6	10	(4)	(40,0%)
SCIMB	-	-	-	-	-	-	-	-
ELFEJJA	-	1	-	-	-	1	(1)	(100,0%)
STBSG	(1)	(2)	(1)	(1)	(2)	(3)	1	33,3%
<b>Total</b>	<b>6 953</b>	<b>5 526</b>	<b>133</b>	<b>1 024</b>	<b>7 086</b>	<b>6 550</b>	<b>536</b>	<b>8,2%</b>

### 6.14 - Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Capital Social	Réserves consolidé	Réserves de conversion	Actions propres	Résultat consolidé	Solde 2019
Solde au 31/12/2018	776 875	70 227	9 543	(5 507)	59 914	911 052
Affectation résultat	-	59 914	-	-	(59 914)	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(6 212)	-	-	(6 212)
Résultat consolidé	-	-	-	-	178 674	178 674
Reclassements	-	-	-	-	-	-
Changement de méthodes et correction d'erreurs	-	(177)	-	-	-	(177)
Autres variations (FS, subventions, actions propres)	-	(591)	-	(1)	-	(592)
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>776 875</b>	<b>129 373</b>	<b>3 331</b>	<b>(5 508)</b>	<b>178 674</b>	<b>1 082 745</b>

#### 6.14.1 - Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

#### 6.14.2 - Bénéfice par action

Libellé	2019	2018	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	178 674	59 914	118 760	198,2%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	-	-
Nombre d'actions propres (y compris les actions STB détenues par les filiales)	985 699	975 699	10 000	1,0%
% par rapport aux actions émises	0,63%	0,63%		
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 389 301	154 399 301	(10 000)	(0,0%)
Nombre d'actions moyen pondéré	154 389 301	154 399 301	(10 000)	(0,0%)
Bénéfices revenant aux actions propres	1 134	376	757	201,3%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	1,157	0,388	1	198,2%

#### 6.14.3 - Réserves consolidées

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Libellé	2019	2018	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	146 405	83 124	63 281	76,1%
+ Part du groupe, dans la prime d'émission	115 861	115 843	17	0,0%
+ Part du groupe, dans la dotation de l'Etat	116 984	116 967	17	0,0%
+ Part du groupe, dans les autres réserves	(86 440)	(149 686)	63 246	42,3%
Contribution des filiales relevant du secteur bancaire	8 848	24 325	(15 477)	(63,6%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(21 198)	(24 783)	3 585	14,5%
Contribution des filiales relevant du secteur des autres services	(1 351)	(2 896)	1 545	53,3%
<b>Total</b>	<b>132 704</b>	<b>79 770</b>	<b>52 934</b>	<b>66,4%</b>



Les réserves consolidées sont réparties par société du groupe de la manière suivante :

Entités	Réserves consolidés	Réserves de conversion	2019	Réserves consolidés	Réserves de conversion	2018	Variation	%
STB	146 007	398	146 405	82 726	398	83 124	63 281	76,1%
STB INVEST	14 559	-	14 559	12 744	-	12 744	1 815	14,2%
SOFELAN	-	-	-	1 650	-	1 650	(1 650)	(100,0%)
STB MANAGER	1 088	-	1 088	950	-	950	138	14,5%
STB FINANCE	1 366	-	1 366	491	-	491	875	178,2%
STB SICAR	4 970	-	4 970	4 194	-	4 194	776	18,5%
IMM. AVENUE	(721)	-	(721)	(1 038)	-	(1 038)	317	30,5%
STRC	(42 616)	-	(42 616)	(44 340)	-	(44 340)	1 724	3,9%
GEVE	(1 632)	-	(1 632)	(1 484)	-	(1 484)	(148)	(10,0%)
EDDKHILA	479	-	479	(940)	-	(940)	1 419	151,0%
ACTIVHOTELS	(1 279)	-	(1 279)	(1 044)	-	(1 044)	(235)	(22,5%)
SICAV INVEST	(1)	-	(1)	224	-	224	(225)	(100,4%)
SICAV AVENIR	(4)	-	(4)	3	-	3	(7)	(233,3%)
SICAV OBLIG	(36)	-	(36)	(16)	-	(16)	(20)	(125,0%)
SICAV EPARGNANT	(523)	-	(523)	(683)	-	(683)	160	23,4%
TFB	(23 242)	1 569	(21 673)	(10 863)	3 578	(7 285)	(14 388)	(197,5%)
STBMG	(10)	-	(10)	-	-	-	(10)	-
MGERT	(10)	-	(10)	-	-	-	(10)	-
STCV	1 065	-	1 065	1 058	-	1 058	7	0,7%
SONIBANK	29 156	1 364	30 520	26 042	5 567	31 609	(1 089)	(3,4%)
SCIMB	(513)	-	(513)	(504)	-	(504)	(9)	(1,8%)
ELFEJJA	1 322	-	1 322	1 086	-	1 086	236	21,7%
STBSG	(52)	-	(52)	(29)	-	(29)	(23)	(79,3%)
<b>Total</b>	<b>129 373</b>	<b>3 331</b>	<b>132 704</b>	<b>70 227</b>	<b>9 543</b>	<b>79 770</b>	<b>52 934</b>	<b>66,4%</b>

#### 6.14.4 - Résultat consolidé

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat consolidé positif de 178 674 mDT contre un résultat de même nature de 59 914 mDT au 31 décembre 2018. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	163 976	58 578	105 398	179,9%
Contribution des entités relevant du secteur bancaire	8 778	(6 609)	15 387	232,8%
Contribution des entités relevant du secteur des services financiers	3 840	5 135	(1 295)	(25,2%)
Contribution des entités relevant du secteur des autres services	2 080	2 810	(730)	(26,0%)
<b>Total</b>	<b>178 674</b>	<b>59 914</b>	<b>118 760</b>	<b>198,2%</b>



Le résultat consolidé est réparti par société du groupe de la manière suivante :

Rubrique	2019	2018	Variation	%
STB	163 976	58 578	105 398	179,9%
STB INVEST	918	345	573	166,1%
SO FELAN	-	592	(592)	(100,0%)
STB MANAGER	64	103	(39)	(37,9%)
STB FINANCE	(313)	884	(1 197)	(135,4%)
STB SICAR	239	543	(304)	(56,0%)
IMM. AVENUE	111	319	(208)	(65,2%)
STRC	2 278	1 776	502	28,3%
GEVE	(214)	(148)	(66)	(44,6%)
EDDKHILA	(24)	1 403	(1 427)	(101,7%)
ACTIVHOTELS	(1 433)	(251)	(1 182)	(470,9%)
SICAV INVEST	40	40	-	-
SICAV AVENIR	44	52	(8)	(15,4%)
SICAV OBLIG	36	16	20	125,0%
SICAV EPARGNANT	534	785	(251)	(32,0%)
TFB	(7 240)	(12 020)	4 780	39,8%
STBMG	(10)	(10)	-	-
MGERT	1 687	-	1 687	-
STCV	398	406	(8)	(2,0%)
SONIBANK	16 020	5 412	10 608	196,0%
SCIMB	50	58	(8)	(13,8%)
ELFEJJA	1 540	1 054	486	46,1%
STBSG	(27)	(23)	(4)	(17,4%)
<b>Total</b>	<b>178 674</b>	<b>59 914</b>	<b>118 760</b>	<b>198,2%</b>



## NOTE 7 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

### (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

#### 7.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2019 des éléments suivants :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	892 816	826 312	66 504	8,0%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	461 876	547 286	(85 410)	(15,6%)
Total cautions, avals et autres garanties données	1 354 692	1 373 598	(18 906)	(1,4%)
Crédits documentaires et acceptations import	359 590	336 794	22 796	6,8%
Crédits documentaires et acceptations export	145 507	76 289	69 218	90,7%
Total crédits documentaires	505 097	413 083	92 014	22,3%
<b>Total passifs éventuels</b>	<b>1 859 789</b>	<b>1 786 681</b>	<b>73 108</b>	<b>4,1%</b>

#### 7.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 31 décembre 2019 à 101 039 mDT contre 131 393 mDT au 31 décembre 2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Engagements de financement	100 230	130 534	(30 304)	(23,2%)
Engagements sur titres	809	859	(50)	(5,8%)
<b>Total</b>	<b>101 039</b>	<b>131 393</b>	<b>(30 354)</b>	<b>(23,1%)</b>

#### 7.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2019 à 2 178 460 mDT contre 2 132 046 mDT au 31 décembre 2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	461 876	547 287	(85 411)	(15,6%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	8 322	21 221	(12 899)	(60,8%)
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 008 079	919 475	88 604	9,6%
Garanties reçues de la clientèle	700 183	644 063	56 120	8,7%
<b>Total</b>	<b>2 178 460</b>	<b>2 132 046</b>	<b>46 414</b>	<b>2,2%</b>

Ils'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque. Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques. Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises.

## NOTE 8 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

### 8.1 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élevaient au 31 Décembre 2019 à 800 523 mDT contre à 613 539 mDT au 31 Décembre 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	20 754	17 663	3 091	17,5%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	6 864	5 629	1 235	21,9%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	13 890	12 037	1 853	15,4%
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	-	(3)	3	100,0%
Intérêts sur créances sur la clientèle	751 610	572 678	178 932	31,2%
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	117 635	94 521	23 114	24,5%
Intérêts sur crédit à la clientèle	633 975	478 394	155 581	32,5%
Reprise d'intérêts réservés sur créances	-	(237)	237	100,0%
Revenus assimilés	28 159	23 198	4 961	21,4%
<b>Total</b>	<b>800 523</b>	<b>613 539</b>	<b>186 984</b>	<b>30,5%</b>

### 8.2 - Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élevait au 31 Décembre 2019 à 108 610 mDT contre 91 070 mDT au 31 Décembre 2018 et s'analyse comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	51 824	42 225	9 599	22,7%
Opérations sur titres	677	492	185	37,6%
Opérations de change	9 935	9 169	766	8,4%
Opérations de commerce extérieur	3 076	2 463	613	24,9%
Coffre-fort	31	30	1	3,3%
Études	20 623	17 477	3 146	18,0%
Autres	22 444	19 214	3 230	16,8%
<b>Total</b>	<b>108 610</b>	<b>91 070</b>	<b>17 540</b>	<b>19,3%</b>

### 8.3 - Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Libellé	2019	2018	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	508	5 430	(4 922)	(90,6%)
Intérêts nets sur bons de trésor	498	5 278	(4 780)	(90,6%)
Dividendes et revenus assimilés des titres de transaction	-	112	(112)	(100,0%)
Plus-values sur cession de titres de transaction	10	40	(30)	(75,0%)
Gains (pertes) nets sur titres de placement	17 848	20 700	(2 852)	(13,8%)
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	21 534	27 487	(5 953)	(21,7%)
Pertes sur titres de placement	(3 240)	(7 135)	3 895	54,6%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(1 160)	(641)	(519)	(81,0%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	714	989	(275)	(27,8%)
Gains nets sur opérations de change	45 519	37 436	8 083	21,6%
Résultat sur opérations de change	42 928	35 070	7 858	22,4%
Commissions sur change manuel	2 591	2 366	225	9,5%
<b>Total</b>	<b>63 875</b>	<b>63 566</b>	<b>309</b>	<b>0,5%</b>



#### 8.4 - Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élevaient au 31 décembre 2019 à 70 269 mDT contre 67 322 mDT au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	174	249	(75)	(30,1%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	57 696	54 692	3 004	5,5%
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	4 812	3 705	1 107	29,9%
Revenus des titres de participation en rétrocession	1 470	674	796	118,1%
Intérêts et revenus assimilés des obligations	6 117	8 002	(1 885)	(23,6%)
<b>Total en mDT</b>	<b>70 269</b>	<b>67 322</b>	<b>2 947</b>	<b>4,4%</b>

#### 8.5 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élevaient au 31 décembre 2019 à 441 130 mDT contre 365 643 mDT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires	(133 057)	(106 625)	(26 432)	(24,8%)
Opérations avec la clientèle	(290 951)	(245 279)	(45 672)	(18,6%)
Emprunts et ressources spéciales	(15 987)	(13 521)	(2 466)	(18,2%)
Autres intérêts et charges	(1 135)	(218)	(917)	(420,6%)
<b>Total</b>	<b>(441 130)</b>	<b>(365 643)</b>	<b>(75 487)</b>	<b>(20,6%)</b>

#### 8.6 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(71 043)	(163 534)	92 491	56,6%
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(125 822)	(95 846)	(29 976)	(31,3%)
Dotations aux provisions sur comptes courants associés	10	-	10	-
Dotations aux provisions additionnelles	(44 309)	(96 084)	51 775	53,9%
Dotations aux provisions collectives	(16 336)	(26 106)	9 770	37,4%
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	(32)	(460)	428	93,0%
Reprises sur provisions pour créances douteuses	162 499	9 951	152 548	1533,0%
Reprises sur provisions additionnelles	100 268	121 794	(21 526)	(17,7%)
Reprises de provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	2	38	(36)	(94,7%)
Créances cédées à STRC ou radiées	(232 112)	(153 025)	(79 087)	(51,7%)
Créances passées par pertes	(414)	(4 104)	3 690	89,9%
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	84 763	80 707	4 056	5,0%
Autres dotations	(9)	(441)	432	98,0%
Autres reprises	449	42	407	969,0%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(25 284)	(15 847)	(9 437)	(59,6%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(27 870)	(22 249)	(5 621)	(25,3%)
Dotations aux provisions liées à l'assainissement social	(173)	-	(173)	-
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	(20 284)	(20 349)	65	0,3%
Reprises de provisions pour risques et charges	2 759	4 377	(1 618)	(37,0%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	20 284	22 374	(2 090)	(9,3%)
<b>TOTAL</b>	<b>(96 327)</b>	<b>(179 381)</b>	<b>83 054</b>	<b>46,3%</b>

### 8.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2019, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	(9 249)	(1 282)	(7 967)	(621,5%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres d'investissement	-	(31)	31	100,0%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(5 452)	(1 866)	(3 586)	(192,2%)
Plus-values ou moins-values de cession des autres titres d'investissement	(6 245)	(4 996)	(1 249)	(25,0%)
Plus-values ou moins-values de cession des titres de participation	1 839	3 101	(1 262)	(40,7%)
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	7 159	7 895	(736)	(9,3%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	1 981	644	1 337	207,6%
Gains/Pertes sur titres de participations	(1 898)	(3 208)	1 310	40,8%
<b>Total</b>	<b>(11 865)</b>	<b>257</b>	<b>(12 122)</b>	<b>(4716,7%)</b>

### 8.8 - Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2019 un total de 18 905 mDT contre 32 912 mDT au 31/12/2018, détaillés comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Revenus des immeubles	21 581	11 050	10 531	95,3%
Intérêts sur crédits au personnel	6 380	5 588	792	14,2%
Variation des stocks d'encours et de travaux terminés	(16 183)	658	(16 841)	(2559,4%)
Autres produits accessoires	849	13 458	(12 609)	(93,7%)
Autres produits : Prestations de services	6 278	2 158	4 120	190,9%
<b>Total</b>	<b>18 905</b>	<b>32 912</b>	<b>(14 007)</b>	<b>(42,6%)</b>

### 8.9 - Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2019 un total de 169 195 mDT contre 159 498 mDT au 31 Décembre 2018 retraité, détaillés comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Rémunération du personnel	(128 017)	(122 138)	(5 879)	(4,8%)
Charges sociales	(38 231)	(34 207)	(4 024)	(11,8%)
Variation des congés à payer	(2)	(196)	194	99,0%
Autres charges liées au personnel	(2 945)	(2 957)	12	0,4%
<b>Total</b>	<b>(169 195)</b>	<b>(159 498)</b>	<b>(9 697)</b>	<b>(6,1%)</b>



### 8.10 - Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2019 un total de 73 696 mDT contre 69 567 mDT au 31 Décembre 2018, détaillées comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Loyer	(4 650)	(3 634)	(1 016)	(28,0%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(7 199)	(6 000)	(1 199)	(20,0%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(3 935)	(3 557)	(378)	(10,6%)
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	(17 795)	(18 500)	705	3,8%
Primes d'assurance	(1 851)	(600)	(1 251)	(208,5%)
Autres	(4 487)	(3 782)	(705)	(18,6%)
Impôts et taxes	(2 808)	(2 112)	(696)	(33,0%)
Fournitures faites à l'entreprise	(2 793)	(1 968)	(825)	(41,9%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 799)	(2 020)	(779)	(38,6%)
Transport et déplacement	(356)	(506)	150	29,6%
Jetons de présence	(206)	(163)	(43)	(26,4%)
Contribution sociale de solidarité	(38)	(12)	(26)	(216,7%)
Var. autres stocks	(5 079)	(7 262)	2 183	30,1%
Frais divers de gestion	(18 098)	(19 451)	1 353	7,0%
Autres comptes d'ajustement	(1 602)	-	(1 602)	-
<b>Total</b>	<b>(73 696)</b>	<b>(69 567)</b>	<b>(4 129)</b>	<b>(5,9%)</b>

### 8.11- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 10 754 mDT au 31/12/2019 à contre 15 752 mDT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Gains provenant des autres éléments ordinaires	16 374	19 590	(3 216)	(16,4%)
Plus/ Moins-value de cession	7 704	2 722	4 982	183,0%
Subvention TFP	1 351	1 259	92	7,3%
Autres gains	7 319	15 609	(8 290)	(53,1%)
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(5 620)	(3 838)	(1 782)	(46,4%)
<b>Total</b>	<b>10 754</b>	<b>15 752</b>	<b>(4 998)</b>	<b>(31,7%)</b>

### 8.12 - Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2019 à 90 220 mdt contre 25 706 mdt au 31 Décembre 2018 :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Impôts sur les sociétés	(83 650)	(26 384)	(57 266)	(217,0%)
Impôts différés	(6 570)	678	(7 248)	(1069,0%)
<b>Total</b>	<b>(90 220)</b>	<b>(25 706)</b>	<b>(64 514)</b>	<b>(251,0%)</b>

## NOTE 9 - NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net positif de 707 336 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 929 941 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et remboursements sur crédit effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 902 137 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 163 381 mDT.
- Les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 452 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 151 945 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 129 921 mDT.

### 9.2 - Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2019, un flux net positif de 110 239 mDT.

### 9.3 - Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net positif de 21 715 mDT.

### 9.4 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2019, un solde de 532 654 mDT contre 1 372 039 mDT au 31 Décembre 2018, détaillées comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	%
Caisse, CCP et reprise de liquidité	73 472	74 134	(662)	(0,9%)
BCT	(979 478)	(1 503 983)	524 505	34,9%
Banques et organismes spécialisés	142 573	7 326	135 247	1846,1%
Prêts emprunts sur le marché monétaire	216 783	22 589	194 194	859,7%
Titres de transactions	13 996	27 895	(13 899)	(49,8%)
<b>Total</b>	<b>(532 654)</b>	<b>(1 372 039)</b>	<b>839 385</b>	<b>61,2%</b>

## NOTE 10 - NOTES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A L'ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration réuni le 27 mars 2020. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Il est à signaler que la situation liée à la pandémie COVID-19 qui sévit au niveau mondial et en Tunisie ne nécessite aucun ajustement des états financiers au titre de l'exercice 2019. Il s'agit d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture. Cependant, ils peuvent avoir une incidence sur la situation financière au cours des exercices futurs.

A l'état actuel, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel futur de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière ne peut pas être estimé.

En outre, et dans le cadre des efforts nationaux visant à atténuer les retombées économiques et sociales de ladite pandémie, la Banque Centrale de Tunisie a annoncé une série de mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises et les particuliers, et contribuer à préserver le tissu économique et les emplois.

Par référence à la circulaire BCT 2020-05 « Mesures relatives à la tarification et à la continuité de certains services bancaires », la Banque a activé son plan de continuité d'exploitation et a mis en place un système de sécurité en faveur de son personnel ainsi que sa clientèle.



## NOTE 11 - NOTES RELATIVES AUX OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

1. La société STB MANAGER a conclu, en date du 20 décembre 2002, avec la SICAV L'INVESTISSEUR une convention de gestion, aux termes de laquelle la STB MANAGER assure la gestion commerciale, administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication de la SICAV auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion de 0,5% HT de l'actif net de la SICAV L'INVESTISSEUR calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la SICAV L'INVESTISSEUR au cours de l'exercice 2019 s'élève à 6.574 Dinars.

2. La société STB MANAGER a conclu avec la SICAV AVENIR, en date du 20 décembre 2002, une convention de gestion, aux termes de laquelle la STB MANAGER assure la gestion commerciale, administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication de la SICAV auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion au taux de 0.5% HT de l'actif net de la SICAV AVENIR calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la SICAV AVENIR au cours de l'exercice 2019 s'élève à 5.817 dinars.

3. La société STB MANAGER a conclu, en date du 20 décembre 2002, avec la SICAV L'EPARGNANT une convention de gestion, aux termes de laquelle la STB MANAGER assure la gestion commerciale, administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication de la SICAV auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion au taux de 0,312% TTC de l'actif net de la SICAV L'EPARGNANT calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la SICAV au cours de l'exercice 2019 s'élève à 778.856 dinars.

Il convient de préciser que conformément aux termes de ladite convention, les charges inhérentes à la gestion de la SICAV sont à la charge de la STB MANAGER. Les charges comptabilisées et spécifiques à la gestion de la SICAV L'EPARGNANT au cours de l'exercice 2019 sont notamment les suivantes :

- Rémunération du Président du Conseil et le directeur générale au titre de l'exercice 2019 pour un total annuel brut de 8.470 dinars.
- Honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 estimé pour un montant hors taxes de 25.000 dinars.
- Jetons de présences alloués aux membres du conseil d'administration pour un montant annuel brut de 8.750 dinars.

4. La société STB MANAGER a conclu, en date du 04 Août 2017, avec la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE une convention de gestion, aux termes de laquelle la STB MANAGER assure la gestion administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication de la SICAV auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion de 0,4% TTC de l'actif net de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE au cours de l'exercice 2019 s'élève à 124.030 Dinars.

Il convient de préciser que la commission de gestion perçu par la STB MANAGER englobe l'intégralité des dépenses nécessaires pour la gestion de la SICAV, la promotion et la publicité sous toute forme que ce soit et exclut la rémunération du dépositaire, la commission de distribution, la redevance du CMF, la taxe au profit des collectivités locales, la commission sur les transactions boursières et les taxes y afférentes, les frais de courtage et les taxes y afférentes, et tous frais justifiables revenant à la CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté. Les charges comptabilisées et spécifiques à la gestion de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE au cours de l'exercice 2019 sont notamment les suivantes :

- Rémunération du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2019 pour un total annuel brut de 4.235 dinars.
- Jetons de présence pour un total de 3.750 dinars
- Honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 pour un montant estimé à 12.900 dinars hors taxes.

5. Selon le prospectus d'émission du FONDS COMMUN DE PLACEMENT ISLAMIQUE ALHIKMA publié au JORT n°4 du 9 janvier 2016, la STB MANAGER assure la gestion administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication du fond auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion de 1% TTC de l'actif net de la FCP ALHIKMA calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la FCP ALHIKMA au cours de l'exercice 2019 s'élève à 4.270 Dinars.

6. Selon le prospectus d'émission du FONDS COMMUN DE PLACEMENT DELTA EPARGNE ACTION agréé par le CMF N°4 -2007 du 8 Mai 2007, la STB MANAGER assure la gestion administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication du fond auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit annuellement une commission de gestion de 0.8% TTC de l'actif net de la FCP DELTA calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Le produit comptabilisé résultant de la gestion de la FCP DELTA au cours de l'exercice 2019 s'élève à 1.274 Dinars.

7. Selon le prospectus d'émission du FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE ESSOR FUND agréé par décision du CMF N°43-2017 du 27 juillet 2017, la STB MANAGER assure la gestion administrative, comptable et financière ainsi que les tâches relatives à la communication du fond auprès de ses actionnaires et auprès des tiers.

En contrepartie des services de gestion, STB MANAGER perçoit à titre de couverture de frais de gestion :

- Une rémunération de base au taux annuel en HT de 2%. Cette rémunération est encaissable de façon trimestrielle et d'avance. La base de calcul de la rémunération de base à servir est le total de la valeur nominale des parts souscrites et libérées au début de chaque trimestre.
- Une rémunération de performance et de rendement égale à 10%. Cette rémunération est calculée sur le rendement additionnel du Fonds, lorsque son T.R.I annuel atteindra et dépassera 9% au terme de sa durée de vie. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du Fonds.

Le produit comptabilisé résultant des frais, honoraires et commissions liés à la constitution, lancement et placement du FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE ESSOR FUND au cours de l'exercice 2019 s'élève à 15.000Dinars.

8. La STB a signé une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 20 millions d'Euro et ce, dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 341 millions d'Euro. Ce crédit est remboursable sur 3 ans avec un taux d'intérêt égal à 2,25%.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2019 est de 20 millions d'Euro soit l'équivalent de 62,854 millions de dinars.

9. En vertu des décisions du ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 87,164 millions de dinars.

10. Courant l'exercice 2019, les entreprises associées et les administrateurs de la STB ont souscrit à l'emprunt obligataire subordonné STB 2019-1 émis par la STB pour un montant global de 50 millions de dinars. Le montant souscrit par les parties liées à hauteur de 9,180 millions de dinars, se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Catégorie C	4 000 000
SICAV L'INVESTISSEUR	Catégorie C	100 000
SICAV L'AVENIR	Catégorie C	80 000
Total obligations souscrites par les entreprises associées		4 180 000
STAR	Catégorie E	2 000 000
STAR	Catégorie A	3 000 000
<b>Total obligations souscrites par les administrateurs</b>		<b>5 000 000</b>



11. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2019, les entreprises associées et les administrateurs de la STB totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 108,025 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Certificat de Dépôt	Dépôt à terme	Total général
POLE DE COMPET MONASTIR EL FEJJA	3 500 000	-	3 500 000
SICAV AVENIR	-	25 000	25 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	13 000 000	5 500 000	18 500 000
STAR	-	55 000 000	55 000 000
SICAV L'EPARGNANT	15 500 000	15 500 000	31 000 000
<b>Total en dinars</b>	<b>32 000 000</b>	<b>76 025 000</b>	<b>108 025 000</b>

12. En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

13. Antérieurement à l'exercice 2019, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2019 à 37,010 millions de dinars contre 38,008 millions de dinars au 31 décembre 2018.

14. Antérieurement à l'exercice 2019 et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordée par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 342,996 millions de dinars.

15. Antérieurement à l'exercice 2019, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et pour un montant de 756 mille dinars acheté sur le marché remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt s'élève au 31 décembre 2019 à 28 millions de dinars.

16. Antérieurement à l'exercice 2019, la STB a signé une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 10 millions d'Euro et ce, dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 250 millions d'Euro. Ce crédit est remboursable sur 3 ans avec un taux d'intérêt égal à 2%.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2019 est de 3,333 millions d'Euro soit l'équivalent de 10,476 millions de dinars.

17. Les concours accordés par la STB à l'État Tunisien, son principal actionnaire, via les ministères sont à hauteur de 91,793 millions de dinars (hors prêts syndiqués).

18. En vertu des correspondances parvenues en 2019, la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 janvier 2020. En vertu de cette décision, la STB a consenti à la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 8,75%.

19. La STB a consenti à la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2019 à 700 mille USD soit l'équivalent de 1,959 millions de dinars.

20. La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euro soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

La STB a procédé en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euro et 3 millions d'Euro soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2019 à 7 millions d'euro soit l'équivalent de 17,308 millions de dinars.

21. Antérieurement à l'exercice 2019, les administrateurs, les entreprises associées ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

Relation	Emprunt	Montant souscrit	Encours au 31/12/2019
SICAV L'EPARGNANT	STB 2008-2	5 035 200	1 888 200
Total obligations souscrites par les entreprises associées		5 035 200	1 888 200
STAR	STB 2008/1 CATEGORIE C	2 000 000	900 000
STAR	STB 2008/1 CATEGORIE D	5 000 000	2 800 000
STAR	STB 2008-2	10 000 000	3 750 000
STAR	STB 2010/1 Cat B	20 000 000	7 994 000
STAR	STB 2018/1 B	5 000 000	5 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		42 000 000	20 444 000
<b>Total général en Dinars</b>		<b>47 035 200</b>	<b>22 332 200</b>

22. L'encours des dépôts à terme souscrits, antérieurement à l'exercice 2019, par les entreprises associées de la STB totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 34,470 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Dépôt à terme
SICAV INVESTISSEUR	270 000
SICAV AVENIR	200 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	4 000 000
STE SICAV L'EPARGNANT	30 000 000
<b>Total général en Dinars</b>	<b>34 470 000</b>

23. Les comptes de dépôts à vue (créditeurs) ouverts par certaines sociétés faisant partie du groupe STB accusent au 31/12/2019, un total de 5,914 millions de dinars détaillé comme suit :

Partie liée	Solde créditeur
STE TUNISIENNE DE CONTRÔLE VERITAS	116 361
PÔLE DE COMPETITIVITE MONASTIR EL FEJJA	199 960
SICAR AVENIR	12 472
SICAV INVESTISSEUR	5 227
SICAV L'EPARGNANT	5 579 628
<b>Total en Dinars</b>	<b>5 913 648</b>

24. En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

\* 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève en TTC à 445 599DT.\* 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 2 632 DT. \* 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.\* 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève en TTC à 55 352DT.



25. Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 4,147 millions de dinars, répartis comme suit :

Société	Autres Engagements	Débit en compte	Total en Dinars
STAR	4 117 564		4 117 564
BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	-	239	239
<b>Total concours/administrateurs</b>	<b>4 117 564</b>	<b>239</b>	<b>4 117 802</b>
Directeur Général	30 019		30 019
<b>Total Général</b>	<b>4 147 583</b>	<b>239</b>	<b>4 147 822</b>

26. Les obligations et engagements de la STB envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

\* Le Directeur Général actuel a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni le 07 mars 2019. Les éléments de rémunération sont les mêmes éléments de l'Ex- Directeur Général tels que fixés par le comité de rémunération de la banque et approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016.

Les éléments de rémunération du DG se composent comme suit :

- un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars,
- et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, la prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

\* Les éléments de rémunération de l'Ex-Directeur Général Adjoint tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 novembre 2016. Les éléments de rémunération du DGA ont été révisés comme suit :

- un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
- et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.

\* Les rémunérations des conseillers de la Direction Générale ont été fixées par décisions des conseils d'administration réunis en dates du 17 juillet 2018, du 21 novembre 2018 et du 30 octobre 2019. Les éléments de rémunération se détaillent comme suit :

Nature	Conseiller 1		Conseiller 2	
	Du 01/07/2018 au 30/06/2019	Du 01/07/2019 au 31/07/2019	Du 01/12/2018 au 30/11/2019	Du 01/12/2018 au 30/11/2019
Rémunération fixe	5 450 dinars en brut/mois		5 000 dinars en net/mois	
Rémunération variable	Allant jusqu'à 10 mille dinars sur proposition du DG et à la discrétion du conseil d'administration		Allant jusqu'à 20 mille dinars à la discrétion du DG en fonction de la réalisation des objectifs	
Avantages en nature	Voiture de fonction et 400 litres de carburants/mois		200 litres de carburants/mois	



\* Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 avril 2019 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.

\* Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 avril 2019 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

27. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et conseillers		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	717 854	72 093	313 381	176	108 750	48 265
Avantages postérieurs à l'emploi	145 972	169 494	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>863 825</b>	<b>241 587</b>	<b>313 381</b>	<b>176</b>	<b>108 750</b>	<b>48 265</b>



Ali BELLAGHA

Collection privée  
STB



**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société Tunisienne de Banque -STB**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
DU GROUPE STB**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

**Opinion avec réserves**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la société tunisienne de banque -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe de la société tunisienne de banque -STB au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Fondement de l'opinion avec réserves**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1-1 Nos travaux d'audit des états financiers de la STB (société mère) ont été limités par :

- Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière. Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations et à l'arrêté du tableau des engagements.
- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

2-2 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » des états financiers de la société mère STB comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la clôture de l'exercice 2019, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

3-2 La STB (société mère) ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan consolidé.



4-2 Les engagements de la STB (société mère) déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 30,821 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits accordés aux personnels sur fonds propres, les crédits courants sur opérations de pensions livrées, les crédits documentaires exports confirmés et les crédits notifiés non utilisés. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

5-2 Les créances bancaires cédées par la STB (société mère) à sa filiale, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) avant 2017, ne font pas l'objet de retraitement pour les ramener à leur juste valeur par la reconstitution de l'encours brut, à base consolidée, ainsi que leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés après avoir éliminé les résultats de cession interne.

Ainsi, les actifs de la STRC comportent des créances acquises depuis plus de 4 ans pour 102 millions de dinars provisionnées à hauteur de 74 millions de dinars et qui ne font pas l'objet d'une politique de décote.

Les corrections à apporter à la juste valeur de ces créances, et conséquemment, les provisions complémentaires à constituer risquent d'impacter la situation financière et la performance du groupe.

6-2 Les états financiers de la société STB SICAR, filiale, ont fait l'objet de certification avec réserve portant sur le risque fiscal que pourrait supporter la société suite à la réception de quatre procès de notification et de saisie effectués par l'administration fiscale. Les actions judiciaires demeurent en cours.

7-2 Certaines sociétés du Groupe STB, ne comptabilisent pas les charges relatives aux indemnités de départ à la retraite ainsi que les charges relatives aux cotisations assurance-groupe des retraités qu'au moment du départ effectif à la retraite. La prise en compte de ces charges impacterait la situation financière et la performance du Groupe.

8-2 Ainsi qu'il a été donné au niveau de la note n° 4 « périmètre de consolidation », les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 7 sociétés sur un périmètre composé de 22.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

9-2 Ainsi qu'il a été mentionné au niveau de la note 3.13.2 « traitement des impôts différés », l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe. Les actifs et passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers au Groupe.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

### 3.1 Classification des créances et estimation des provisions

#### Question clé d'audit

Le Groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe de la STB au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

#### Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe STB, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

### Comptabilisation des intérêts et des commissions

#### Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2019 s'élèvent à 909 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information du Groupe.

#### Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par le Groupe en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;

L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;

- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.



## Prise en compte et présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

### Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la STB (société mère).

Au 31 décembre 2019, la valeur du portefeuille BTA de la STB (société mère) s'élève à 1085 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la STB aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 313 millions de dinars en Portefeuille titres Commercial (AC4) et de 772 millions de dinars en Portefeuille titres d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance du Groupe quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

### Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la STB concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

### Périmètre de Consolidation

#### Question clé d'audit

Le périmètre de consolidation du Groupe STB est composé de 22 sociétés dont 13 sociétés intégrées globalement et 9 sociétés consolidées par mise en équivalence. Par ailleurs, 45 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation pour divers motifs.

Nous avons estimé que l'audit du périmètre de consolidation constitue un point clé de l'audit en raison de l'importance du nombre de sociétés exclues.

#### Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit du périmètre de consolidation du Groupe STB, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

La vérification du respect des normes comptables tunisiennes n°35 à 37 relatives aux états financiers consolidés en matière de détermination du périmètre de consolidation ;

- La vérification de la méthode de détermination du pourcentage de contrôle exercé par le Groupe sur chaque entité ;
- L'appréciation de la nature du contrôle exercé compte tenu de plusieurs règles édictées par les normes comptables dont notamment le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, le pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent... ;
- L'examen du bien-fondé des motifs d'exclusion de certaines sociétés du périmètre de consolidation du Groupe ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1 - Par référence à la note aux états financiers consolidés n°3.10 « Reclassement et retraitement au niveau de certains postes des états financiers », les données relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité. En effet, la mise en place d'une application informatique automatisant l'édition des états financiers consolidés a permis de corriger certaines techniques de traitement et de présentation de l'information financière consolidée et par conséquent la levée de la réserve 2.7 formulée au titre de l'exercice 2018.

2 - Les capitaux propres du Groupe comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

3 - Les actifs du Groupe comportent 22 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.

4 - Une action en justice a été intentée contre la STB (société mère) en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis de l'exécution sans consignation. Par référence à l'avis de l'avocat chargé de cette affaire, la banque n'encourt aucun risque.

5 - La note aux états financiers n° 10 « Événements postérieurs à la date de clôture », qui décrit les mesures prises par le groupe STB suite de la pandémie du virus COVID -19 ainsi que les incertitudes relatives à l'estimation de l'impact éventuel sur l'activité et la situation financière du groupe.

### Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe STB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.



## Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

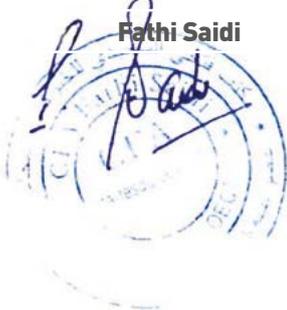
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 2 avril 2020

Les Co-commissaires aux comptes

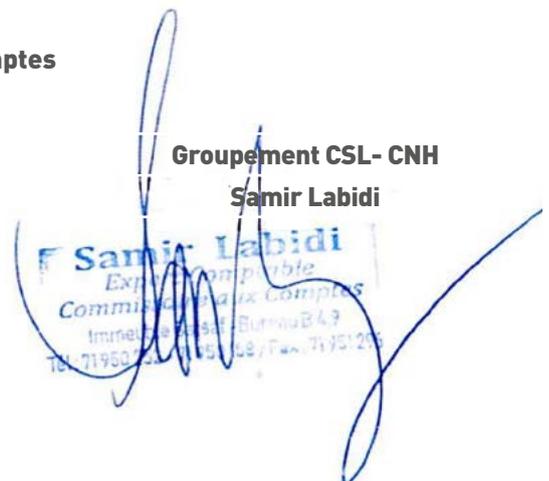
CFA Fathi Saidi

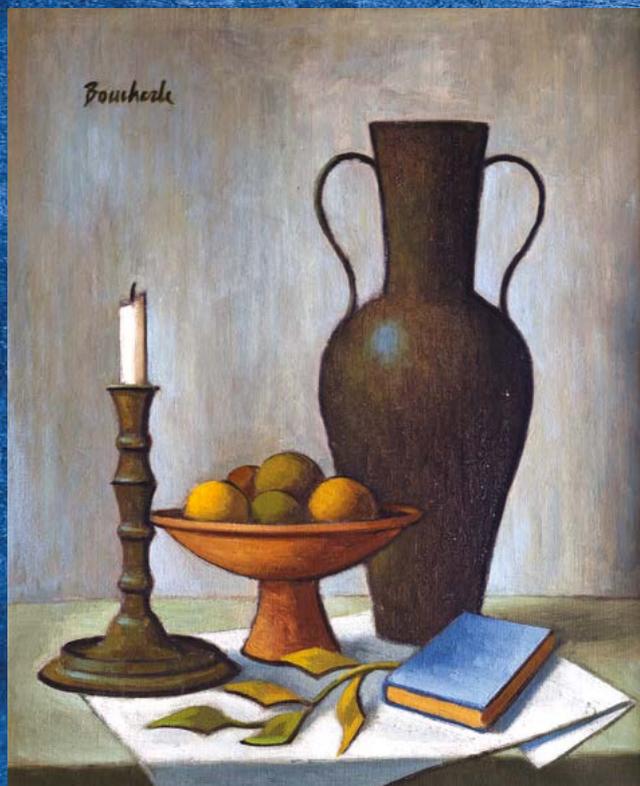
Fathi Saidi



Groupe CSL- CNH

Samir Labidi





**Société Tunisienne de Banque**

Société Anonyme au capital de 776.875.000 Dinars

**Siège Social:** Rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

RCB 182331996

**Tél:** 70.140.000

**Adresse télégraphique :** SOTUBANK

**Code :** Peterson 4<sup>th</sup> Edition Acme

**Télex :** N° 14135 – 14815 – 15376 – 15377

**Adresse SWIFT :** STBK TN TT

**Sites Web:**

Commercial : [www.stb.com.tn](http://www.stb.com.tn)

Commerce électronique : [ecom.stb.com.tn](http://ecom.stb.com.tn)

Banque en ligne : [stbnet.stb.com.tn](http://stbnet.stb.com.tn)

Facebook : STB BANK-page autorisée